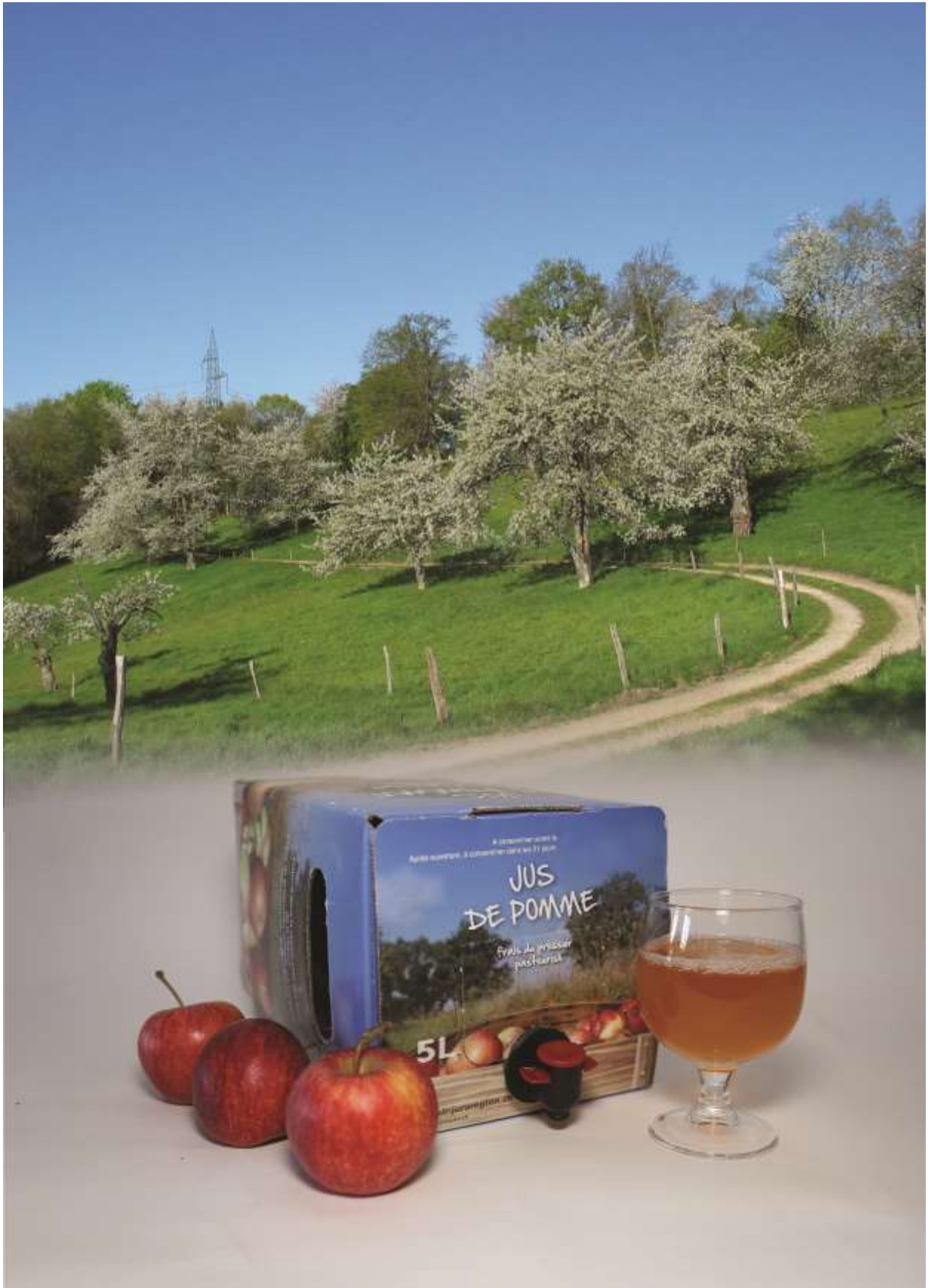


Fondation  
Rurale  
Interjurassienne  
COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2016**



# Table des matières

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### AVANT-PROPOS

<b>1.</b>	<b>CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION</b>	<b>9</b>
<b>1.1</b>	<b>Conseil de Fondation</b>	<b>9</b>
<b>1.2</b>	<b>Direction</b>	<b>11</b>
<b>1.3</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>12</b>
<b>1.4</b>	<b>Communication</b>	<b>17</b>
<b>1.5</b>	<b>Clientèle</b>	<b>19</b>
1.5.1	Abonnés	19
<b>2.</b>	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE</b>	<b>21</b>
<b>2.1</b>	<b>Introduction – synthèse des activités du Département</b>	<b>21</b>
<b>2.2</b>	<b>Formation en intendance et en économie familiale</b>	<b>22</b>
2.2.1	Formation professionnelle initiale en intendance	22
2.2.2	Brevet fédéral de paysanne	24
<b>2.3</b>	<b>Formation agricole</b>	<b>26</b>
2.3.1	Formation professionnelle initiale	26
2.3.2	Brevet et maîtrise agricoles	28
2.3.3	Formation en agriculture biologique	31
<b>2.4</b>	<b>Formation continue en agriculture et en économie familiale</b>	<b>32</b>
<b>2.5</b>	<b>Formations dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture</b>	<b>38</b>
<b>2.6</b>	<b>Economie familiale et intendance</b>	<b>41</b>
<b>2.7</b>	<b>Commission de la formation professionnelle agricole et en économie familiale</b>	<b>41</b>
<b>2.8</b>	<b>Les défis pour l'avenir</b>	<b>42</b>
<b>3.</b>	<b>CONSEILS, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT</b>	<b>45</b>
<b>3.1</b>	<b>Introduction – synthèse des activités du département</b>	<b>45</b>
<b>3.2</b>	<b>Production végétale (PVE)</b>	<b>49</b>
3.2.1	Observations météorologiques	49
3.2.2	Essais en grandes cultures	51
3.2.3	Aménagement de pâturages	53
3.2.4	Dossiers PER et plans de fumure	53
3.2.5	Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	53

3.2.6	Divers mandats d'expertises	55
3.2.7	Protection des ressources naturelles	55
3.2.8	Station phytosanitaire cantonale	56
3.2.9	Projet de lutte collective contre le campagnol	57
3.2.10	Développement arboricole	57
3.2.11	Réseaux écologiques	59
3.2.12	Projets liés à la qualité du paysage	60
<b>3.3</b>	<b>Production animale (PAN)</b>	<b>63</b>
3.3.1	Prestations en production animale	63
3.3.2	Projets particuliers en production animale	63
3.3.3	Relations externes et collaborations	65
3.3.4	Apiculture	66
<b>3.4</b>	<b>Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)</b>	<b>69</b>
3.4.1	Prestations délivrées	69
3.4.2	Les défis pour l'avenir	73
<b>3.5</b>	<b>Agriculture biologique</b>	<b>75</b>
3.5.1	PROJAB	75
3.5.2	Production laitière	76
3.5.3	Production végétale	78
<b>3.6</b>	<b>Filière alimentaire et espace rural (FAER)</b>	<b>81</b>
3.6.1	LPR du champ à l'assiette	82
3.6.2	Interreg Terroirs & Innovations	88
3.6.3	Pays romand - Pays gourmand (PR-PG)	89
3.6.4	La Culture par le Goût rapproche nos cantons	91
3.6.5	Gestion des marques : la CIGM	92
3.6.6	Ecole à la ferme	93
3.6.7	Parcs naturels régionaux	94
3.6.8	Marguerite	94
3.6.9	Groupe cheval	95
3.6.10	Concours Suisse des produits du terroir, Guide International	96
3.6.11	Projets en discussions	97
3.6.12	International	97
3.6.13	Communications diverses	97
<b>4.</b>	<b>FIDUCIAIRE FRI</b>	<b>101</b>
<b>4.1</b>	<b>Mission</b>	<b>101</b>

<b>Table des matières</b>		<b>3</b>
<b>4.2</b>	<b>Collaborateurs</b>	<b>101</b>
<b>4.3</b>	<b>Tenue de comptabilités</b>	<b>102</b>
<b>4.4</b>	<b>Logiciels et nouveau plan comptable</b>	<b>102</b>
<b>4.5</b>	<b>Statistiques</b>	<b>102</b>
<b>4.6</b>	<b>Enquêtes de satisfaction</b>	<b>103</b>
<b>5.</b>	<b>SECTEUR DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES</b>	<b>105</b>
<b>5.1</b>	<b>Exploitation de formation en cultures spéciales</b>	<b>105</b>
<b>5.2</b>	<b>Secteur hôtelier</b>	<b>106</b>
<b>5.3</b>	<b>Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse</b>	<b>106</b>
5.3.1	Courtemelon	106
5.3.2	Loveresse	106
<b>5.4</b>	<b>Agriviva</b>	<b>106</b>
<b>5.5</b>	<b>Médiathèque – Centre de documentation</b>	<b>107</b>
<b>6.</b>	<b>FINANCES</b>	<b>109</b>
<b>6.1</b>	<b>Etats financiers (en CHF)</b>	<b>109</b>
<b>7.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>113</b>

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Figures

Figure 1 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	13
Figure 2 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2016	15
Figure 3 :	Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural	45
Figure 4 :	Selection de commentaires de clients contenus dans l'enquête de satisfaction 2016	46
Figure 5 :	Questionnements et besoins des agricultrices et agriculteurs	47
Figure 6 :	Observations météorologiques à Courtemelon en 2016	50
Figure 7 :	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	54
Figure 8 :	Production de jus de pomme dans le JU et dans le JB	58
Figure 9 :	Evolution des traitements antibiotiques	65
Figure 10 :	Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2009 et 2016	69
Figure 11 :	Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées	70
Figure 12 :	Répartition des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise en 2016	71
Figure 13 :	Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2006 et 2016	76
Figure 14 :	Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2006 et 2016	76
Figure 15 :	Echelle de variation du lait	77
Figure 16 :	Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2016	77
Figure 17 :	Analyse des activités de la FRI en 2016 en heures par Département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail	119

### Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2016 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	12
Tableau 2 :	Mutations au niveau du personnel	14
Tableau 3 :	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt	15
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI ( <a href="http://www.frij.ch">www.frij.ch</a> )	18
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	18
Tableau 6 :	Activités déployées en 2016 dans les prestations de formation au sein de la FRI	21
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance	22
Tableau 8 :	Enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance	23
Tableau 9 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	23
Tableau 10 :	Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne	25
Tableau 11 :	Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne	25
Tableau 12 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne	25

Liste des illustrations	5
Tableau 13 : Effectifs dans la filière agricole	26
Tableau 14: Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture	26
Tableau 15 : Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	27
Tableau 16 : Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	27
Tableau 17 : Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles	29
Tableau 18: Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien	29
Tableau 19 : Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	30
Tableau 20 : Thématiques et nombre de cours proposés dans le programme de formation continue 2015-2016	32
Tableau 21 : Participation aux prestations de formation continue 2015-2016	33
Tableau 22: Participation aux cours de base apiculture de 2013 à 2016	39
Tableau 23 : Satisfaction des clients du Département Conseils, expertises et développement	46
Tableau 24 : Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2016 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	51
Tableau 25 : Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales	52
Tableau 26: Groupes de lutte collective contre le campagnol terrestre	57
Tableau 27 : Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres)	60
Tableau 28: Chiffre d'affaire de la plateforme <a href="http://www.en-gros.ch">www.en-gros.ch</a>	84
Tableau 29: Satisfaction des clients du Département Fiduciaire FRI	103
Tableau 30 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	113
Tableau 31 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	115
Tableau 32 : Conseil de Fondation au 31 décembre 2016	120
Tableau 33 : Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2016	121
Tableau 34 : Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2016	121
Tableau 35 : Lauréats AFP Agroproticien 2016	122
Tableau 36 : Lauréats CFC Agriculteur 2016	122
Tableau 37 : Lauréates Brevet fédéral de paysanne 2016	123
Tableau 38 : Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2016	123
Tableau 39 : Lauréats Brevet fédéral agricole 2016	124



## Avant-propos

L'année 2016 est une étape importante pour la FRI, puisque le Conseil de fondation a été entièrement renouvelé depuis la création de la FRI le 1<sup>er</sup> juillet 2004. Ce sont ainsi 3 périodes de 4 ans qui ont été réalisées. Les membres du Conseil ont été en partie renouvelés, en cours de période, ce qui a permis d'assurer la continuité. Au niveau du personnel en 2016, ce sont 11 personnes y compris les apprentis qui ont quitté la FRI et 11 personnes qui sont entrées en fonction. Cela représente un *turnover* de 6,3 %, ce qui est sain puisque cela permet de renouveler les compétences sans perdre de savoir. Le taux d'absentéisme reste faible et a été inférieur en 2016 à celui de 2015. L'ancienneté est en moyenne de 13 ans pour les hommes et de 8 ans pour les femmes, ce qui est synonyme d'une bonne fidélité. L'ambiance générale au sein du personnel est bonne et les collaborateurs apprécient leurs responsables. Les deux critères qui ont obtenu les meilleures notes lors des entretiens annuels sont la relation avec les clients et les relations avec les collègues, ce qui est tout à fait réjouissant.

Les sites Internet, Extranet et Intranet ont fait peau neuve. Nous avons ainsi pu moderniser ces outils de communication et les lier aux réseaux sociaux. Nous disposons ainsi de canaux de communication modernes et adaptés aux défis du futur qui doivent nous permettre d'entretenir des relations privilégiées avec d'une part les clients directs de la FRI que sont les familles paysannes, les apprentis, les entreprises formatrices et les producteurs de produits régionaux, de même qu'avec le grand public et les consommateurs. Nous disposons également d'une rubrique composée de films techniques, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural.

Nous pouvons relever les éléments suivants pour l'année 2016 dans la formation, à savoir : les deux filières de formation professionnelle en intendance et agricole ont participé au Salon de la formation professionnelle à Delémont, du 13 au 17 mars 2016 et ont tenu le restaurant de ce même salon avec la participation des collaborateurs de la FRI et des apprenti-e-s de l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). On peut souligner la grande implication des apprenti-e-s et des enseignant-e-s de l'EMI dans les manifestations marquant l'inauguration du campus tertiaire StrateJ de Delémont, le 23 septembre 2016. Le maintien d'effectifs élevés dans les deux filières de formation professionnelle initiale et la part importante de filles en formation agricole (31 %) sont réjouissants. Nous avons mis sur pied les premiers cours préparatoires à la Maîtrise fédérale agricole selon le nouveau règlement de 2014. Des effectifs élevés ont été maintenus en formation professionnelle supérieure agricole, notamment dans les cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur et au Brevet fédéral de paysanne. Nous avons renouvelé notre offre de formation continue qui est diversifiée et bien suivie.

Au niveau de la formation professionnelle initiale, la présence de la génération Y (Génération Y : personnes nées entre 1975 et 1995) et l'arrivée de la génération Z (Génération Z : personnes nées entre 1995 et 2015) en formation professionnelle questionnent nos pratiques tant du point pédagogique, que du point de vue structurel et organisationnel. Il convient de répondre de manière adéquate aux attentes de ce nouveau public et de donner les moyens nécessaires au corps enseignant pour s'adapter à ce nouveau contexte.

Dans la filière agricole, on doit veiller au maintien d'une production suffisante pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate et simultanément préserver les ressources naturelles. Les attentes des consommateurs face à la qualité des produits et l'innocuité des pratiques agricoles pour la santé et l'environnement sont également à prendre en considération. A cela s'ajoute l'évolution toujours plus rapide du contexte politique et économique, peu compatible avec les cycles relativement longs de la production agricole. Le défi pour la formation professionnelle agricole consiste à apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et à développer, dès le début de la formation, un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation. Il conviendra d'intégrer ces éléments dans la mise en œuvre du plan de formation révisé de la formation professionnelle initiale agricole, qui entrera en vigueur en mars 2017.



Parmi les éléments essentiels dans le conseil on peut relever les prestations délivrées soit 1'023 mandats différents. Le taux de satisfaction de la clientèle est élevé nous avons développé nos prestations de conseils en les orientant vers une amélioration effective de la situation des exploitations du Jura et du Jura bernois. En 2016, 222 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3,75 sur 4 pour les formulaires rentrés en 2016, la satisfaction des clients ayant sollicité des prestations de conseils à la FRI peut être considérée comme très bonne.

Au niveau de la fiduciaire en 2016, 86 clients ont pris la peine de retourner le formulaire d'évaluation. Avec une note moyenne de 3,58 sur 4, la satisfaction des clients peut être considérée comme bonne à très bonne.

Nous évoluons dans un monde qui change. L'agriculture du Jura et du Jura bernois n'échappe pas à cette réalité. Les défis posés aux agricultrices et agriculteurs de notre région sont importants. Il existe toutefois des marges de progrès sur bon nombre d'exploitations. Dès lors, ces défis sont aussi ceux de la FRI et de ses collaborateurs. Ils fournissent souvent un rôle déterminant lorsqu'il s'agit d'identifier des points d'amélioration, de contribuer à définir les mesures à prendre les plus pertinentes et d'accompagner leur mise en œuvre.

La promotion des produits du terroir et de l'agritourisme a été développée durant cette année 2016 grâce à de nombreux projets qui ont pu être menés par l'équipe du domaine Filière Alimentaire et Espace rural. Le premier semestre a été marqué par le projet « Du champ à l'assiette », qui a contribué pour une grande partie au rayonnement des produits du terroir notamment au niveau du commercial, d'actions promotionnelles et de campagnes de communication. Le développement de l'agritourisme porte ses fruits. En effet, le projet « Marguerite » a pu démarrer et permettra ainsi aux prestataires concernés de débiter leurs investissements, en vue de dynamiser le tourisme rural. Des actions en lien avec les activités équestres ont également pu voir le jour, ainsi que les premiers pas du « Musée suisse de la distillation ». Cette année a également été un moment fort lors de l'Eurofoot : la FRI a été sollicitée par le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE), afin d'organiser un événement représentant la Suisse lors du match France-Suisse le 19 juin. C'est ainsi que nous avons organisé un match Franco-Suisse de « Food-Ball » entre deux chefs étoilés (Georges Wenger côté Suisse et Christian Pilloud côté Français). Ce fut également l'occasion pour 25 producteurs (médaillés au Concours Suisse des produits du terroir) de toute la Suisse de présenter leurs produits aux consommateurs français, ainsi qu'aux personnalités présentes ce jour-là.

Les produits et services du terroir promettent une « rente territoriale » avec un retour économique durable aux producteurs, artisans et au tourisme. Notre vision est le maintien du riche tissu artisanal et agricole interjurassien, en profilant la région comme unique au niveau national et international.

Nous remercions les membres du Conseil de fondation pour leur implication et leur approche critique et constructive, qui permet à la FRI de rester en phase avec les besoins des familles paysannes et des partenaires de l'agriculture et de l'intendance dans l'espace interjurassien. Nous remercions également vivement le personnel de la FRI pour son important engagement dans les nombreuses activités déployées par la FRI. Nous adressons également nos remerciements à nos clients pour leur confiance et aux cantons du Jura et au canton de Berne pour le soutien financier apporté dans le cadre des conventions de prestations.

Bernard Leuenberger  
Vice-président  
Conseil de Fondation



Dr Olivier Girardin  
Directeur



Nöel Saucy  
Président  
Conseil de Fondation





# 1. Conduite et gestion de la Fondation

## 1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil de fondation s'est retrouvé à 6 reprises en 2016. Au 1<sup>e</sup> juillet la première période de 12 ans s'est achevée et quatre membres ont terminé à cette date leur 3 mandats, il s'agit de Mme Annemarie Hämmerli représentante de la Chambre d'Agriculture du Jura bernois (CAJB), de Mme Paulette Sunier représentante du canton de Berne, de M. Pierre Mercerat représentant le canton de Berne et de M. Edgar Sauser représentant le canton du Jura. Quatre nouveaux membres sont entrés en fonction à cette date, à savoir Mme Ariane Tschanz pour la CAJB, Mme Maurane Riesen pour le canton de Berne, M. Daniel Balmer pour le canton de Berne et de M. Didier Erard pour le canton du Jura. Les autres membres du Conseil ont tous été renouvelés dans leur fonction pour une nouvelle période de 4 ans à savoir du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2021 (voir la liste complète p.120). Nous remercions les membres sortants pour leur engagement et leur contribution au développement de la FRI. Nous félicitons les nouveaux membres pour leur nomination et leur souhaitons plein succès dans leur mandat. M. Claude Schlüchter et Mme Maurane Riesen ont été nommés à la commission des finances dans laquelle siègent également le Président M. Noël Saucy et le Vice-président M. Bernard Leuenbeger.

La mission de la FRI a été revisitée par le Conseil qui a précisé dans le « Que voulons-nous ? » le point suivant « **Offrir à la population rurale** un centre de compétences reconnu en matière de développement rural durable dans l'Arc jurassien et en assurer la pérennité ».

Les bases et le processus de renouvellement de la convention de prestations pour la période 18-21 ont été définis au sein du Conseil de fondation. L'objectif étant de disposer d'une convention de prestations pour 4 ans et de maintenir la clef de répartition au niveau de la part financée par les cantons à 1/3 pour le canton Berne et 2/3 pour le canton du Jura. Les conventions de collaboration entre la FRI, la CJA et la CAJB ont été reconduites pour l'année 2016 et elles seront ensuite renouvelées en fonction de la future convention de prestations entre la FRI et les cantons de Berne et du Jura.

Les comptes et le budget ont été adoptés par le Conseil de fondation qui a demandé qu'une clarification soit entreprise auprès de l'administration fédérale des contributions au sujet de l'imposition TVA de la FRI. Un contrôle a ainsi été effectué et a porté sur la période 2013-2015. Il a engendré une reprise d'environ CHF 5'000.- et a ainsi permis de réduire fortement le risque financier lié à ce point. Le Conseil a décidé de changer d'organe de révision et a nommé l'Audit Transjurane, il a remercié KPMG qui a fonctionné comme organe de révision depuis 2005.

Le Conseil de fondation et l'équipe de direction ont effectué un voyage d'étude de 2 jours en Forêt Noire les 19 et 20 août. Ce fut l'occasion de rendre visite aux hôtes d'honneur du Concours suisse des produits du terroir 2015 et de découvrir l'agriculture et la politique de développement régional de cette région.

Le Conseil a accepté le renouvellement des sites Internet, Extranet et de l'Intranet de la FRI. Les nouvelles technologies, notamment l'utilisation toujours plus importante, dans l'agriculture, par nos clients et par nos élèves, de l'informatique et des plateformes en ligne à l'aide de tablettes et smartphones nécessitaient cette mise à jour. Un onglet réseaux sociaux a été ajouté au site Internet et permet de renforcer la communication avec différents publics cibles. Un onglet films permet de présenter les activités de la FRI d'une manière plus accessible et ludique. Nous disposons ainsi d'outils performants et sécurisés pour le partage du savoir à l'interne de la FRI et à l'externe avec nos clients, nos élèves et le grand public. C'est dans le même esprit que le Conseil a accepté qu'une nouvelle plateforme en ligne soit développée pour la gestion des inscriptions et de l'organisation des dégustations du Concours suisse des produits du terroir (eCMT). Ce nouvel outil devrait nous permettre d'améliorer l'efficacité dans l'organisation du Concours et de réduire le temps de travail d'environ 400 heures. Le Conseil a également

accepté le changement de logiciel comptable pour l'année 2017 et a opté pour Navision qui est fourni par Swisscom et qui est également la solution retenue par le canton du Jura. La FRI disposera d'une société propre séparée du canton du Jura, mais nous pourrions bénéficier de synergies dans la mise en œuvre et le développement de ce nouvel outil ce qui permettra de réduire les coûts.

Le Conseil a accepté que la FRI se lance dans une nouvelle phase pour les projets Interreg « Production laitière efficiente » et « Terroirs et innovations II : l'enjeu de la commercialisation ». Le projet « Production laitière efficiente » doit permettre de délivrer une prestation d'optimisation des coûts de production auprès de 150 à 200 exploitations. La FRI a dans le cadre du projet « Terroirs et innovations II » organisé, avec Présence Suisse et la participation de producteurs médaillés provenant de 10 cantons suisses, un match de « Food-ball » à la maison Suisse à Paris avant le match Suisse-France le 19 juin 2016. Le Conseil a également accepté que la FRI s'implique dans le montage d'un projet Interreg franco-suisse sur la mise en valeurs de vergers à hautes tiges.

Le Conseil a accepté que la FRI s'engage dans deux projets dans le cadre du Programme pilote Territoires d'action Economie du SECO (PHR). Le PHR Arc jurassien a pour thème « Une démarche structurante et concertée pour l'Arc jurassien en matière d'économie présentielle » et le PHR Bâle porte sur un « Espace métropolitain trinational de Bâle, une agglomération trinationale à la campagne ».

Le Conseil a accepté que la FRI organise dans les champs une manifestation annuelle pour les agriculteurs PER et BIO autour de thématiques communes à ces deux modes de production. Cette nouvelle offre de formation continue est intitulée « La terre notre métier ». En 2017, la première journée portera sur la fertilité du sol et les couverts végétaux.

Le Conseil a reconduit la commission PROJAB chargée de la mise en œuvre de la « Stratégie Bio 2020 20% » qu'il a validé. PROJAB est composé des représentants suivants, Mme Selina Droz pour Bio Jura, Mme Rahel Kilchsperger pour Bärner Bio Bure, M. Pierre Frund pour le Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR), M. Simon Jöhr pour l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de BE, M. Wilfred Schnegg pour la CAJB, Mme Céline Odiet pour la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA), M. Pascal Olivier pour Bio Suisse, et M. Milo Stöcklin et M. Olivier Girardin pour la FRI.

Le Conseil a apporté son soutien à la mise en place du « Musée suisse de la distillation » sous la forme d'un prêt sans intérêt d'un montant de CHF 50'000.- et sous la forme de prestations de travail d'un montant équivalent.

Le Conseil est favorable à l'engagement de la FRI avec le canton de Vaud dans un important projet sur l'utilisation durable des ressources naturelles de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) sur le thème « Agriculture et pollinisateurs ». La décision quant au financement du projet par l'OFAG est attendue en 2017.

Le Conseil a décidé d'adhérer à l' « Association de promotion de la stratégie qualité de la filière agroalimentaire suisse » et a accepté la nomination du directeur de la FRI à la présidence de cette association nationale.

Le Conseil a convenu de conduire d'entente avec la CAJB et la CJA à une enquête sur le « Terrien interjurassien », pour vérifier qu'il réponde toujours aux attentes des familles paysannes du Jura et du Jura bernois et pour l'adapter à leurs besoins.

Le Conseil a adressé ses sincères remerciements à Mme Jocelyne Fehlmann, qui a fonctionné comme assistante de direction et secrétaire du Conseil de Fondation depuis la mise en place de la FRI. Elle a pris, au 31 décembre 2016, une retraite méritée et a été remplacée à ce poste par Mme Sylvie Bourquin.

## 1.2 Direction

L'équipe de direction composée des responsables des départements, des domaines d'activité, des ressources humaines et de la communication s'est retrouvée à 11 reprises en 2016, soit une séance mensuelle, en principe le dernier lundi matin du mois excepté au mois de juillet. Son rôle est de préparer les dossiers qui sont transmis au Conseil de fondation pour approbation et de veiller à la mise en œuvre des décisions du Conseil dans le cadre du budget. Les points présentés au Conseil de fondation et présentés ci-dessus ont constitué les principaux points traités par l'équipe de direction.

L'équipe de direction a eu l'occasion de présenter les activités de la FRI à M. Jacques Gerber, nouveau Ministre de l'Economie et de la Santé du canton du Jura.

Les entretiens annuels du personnel de la FRI sont conduits par les responsables de département et de domaine. A l'issue des entretiens une discussion approfondie sur leur déroulement et les améliorations à apporter est menée. Cela représente un investissement important mais indispensable pour la FRI. C'est également une démarche très appréciée par le personnel, qui permet de relever ce qui a bien fonctionné, là où il y a des améliorations à apporter et de fixer les objectifs annuels. Les résultats de cette évaluation sont synthétisés au tableau 3. Un nouveau système d'inscription et de suivi de la formation continue du personnel de la FRI a été mis en place afin de faciliter le suivi et de capitaliser les nouveaux savoirs acquis.

L'équipe de direction a pris congé de Mme Jocelyne Fehlmann en fin d'année et la remercie pour son engagement au service de la FRI. Mme Sylvie Bourquin a été accueillie et une transition harmonieuse a pu ainsi être assurée.



*Composition de l'équipe de direction en 2016.*

*De gauche à droite : Olivier Girardin, Jocelyne Fehlmann, Fabrice Berret, Beat Knobel, Laurent Joliat, Claude-Alain Baume, Pierre-André Odiet, Lionel Gilliotte, Céline Grellier, Amélie Crelier, Véronique Frutschi Mascher, Olivier Boillat et Gérald Buchwalder.*



### 1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2016 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateurs est de 77, auxquels s'ajoutent 9 apprentis et 1 stagiaire maturité professionnelle.

**Tableau 1**

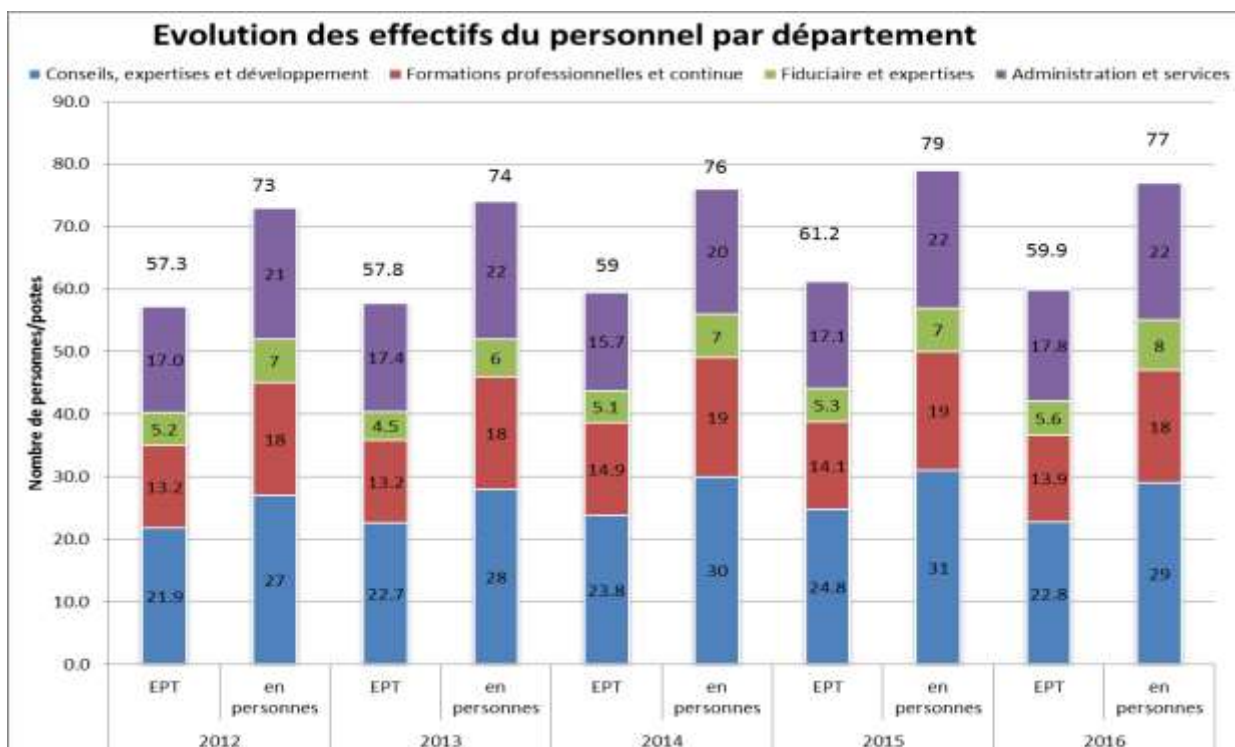
*Effectif du personnel au 31.12.2016 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris).*

	Effectif du personnel en 2016					
	en personnes			en équivalence à plein temps		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	10	12	22	9.5	8.25	17.75
Conseil	21	8	29	17.35	5.4	22.75
Fiduciaire	2	6	8	2	3.55	5.55
Formation	7	11	18	6	7.85	13.85
Total	40	37		34.85	25.05	
			77			59.9

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2016 sont de 59.9. Les EPT par Département et par année sont représentés à la figure 1.

**Figure 1**

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés).



Durant l'année 2016, la FRI a engagé les personnes suivantes :

- 5 collaboratrices-collaborateurs (3 femmes et 2 hommes) ;
- 4 apprenti-e-s ;
- 10 stagiaires et civilistes d'une durée minimum de 2 mois.

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances. Le turnover 2016 (taux de rotation du personnel) est de 6.32%.

Le taux d'absentéisme 2016 est inférieur à celui de 2015. La gestion des absences au sein de la FRI est suivie de manière régulière et l'indicateur mesuré nous montre une situation très saine.

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 13 années pour les hommes contre 8 ans pour les femmes, ce qui démontre la bonne fidélité des employés.



**Tableau 2***Mutations au niveau du personnel.*

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Département (DPT) ou Domaine (Da)</b>	<b>Fonction</b>	<b>Taux</b>	<b>Date</b>
<b>ENTREES</b>					
<b>Held</b>	Vito	Dpt Administration	Cuisinier	100%	01/02/16
<b>Lerch</b>	Chantal	Dpt Fiduciaire	Aide - Comptable	20%	01/06/16
<b>Erard</b>	Joanna	Dpt Administration	Apprentie GEI	Apprentissage	01/08/16
<b>Guenot</b>	Noémie	Dpt Administration	Stagiaire maturité professionnelle	100%	01/08/16
<b>Joray</b>	Emilie	Dpt Administration	Apprentie horticultrice	Apprentissage	01/08/16
<b>Nagel</b>	Amélie	Dpt Fiduciaire	Stagiaire maturité professionnelle	100%	01/08/16
<b>Schlüchter</b>	Léo	Dpt Administration	Apprenti arboriculteur	Apprentissage	01/08/16
<b>Toro</b>	Sacha	Dpt Administration	Apprenti maraîcher	Apprentissage	01/08/16
<b>Bögli</b>	Nathalie	Dpt Formation	Enseignante HNT et EL	80%	01/11/16
<b>Zwahlen</b>	Pierre- Yves	Dpt Administration	Agent exploitation	100%	01/11/16
<b>Bourquin</b>	Sylvie	Dpt Administration	Assistante de direction	80%	01/12/16
<b>SORTIES</b>					
<b>Voisard</b>	Vladimir	Dpt Administration	GEI, remplacement	40%	29/02/16
<b>Cinelli</b>	Anthony	Dpt Administration	Apprenti arboriculteur	Apprentissage	31/07/16
<b>Comte</b>	Charles	Dpt Administration	Apprenti maraîcher	Apprentissage	31/07/16
<b>Fleury</b>	Elisa	Dpt Administration	Apprentie horticultrice	Apprentissage	31/07/16
<b>Odiet</b>	Thibault	Da Fiduciaire	Stagiaire maturité professionnelle	100%	31/07/16
<b>Girardin</b>	Simon	Dpt Fiduciaire	Stagiaire maturité professionnelle	100%	31/07/16
<b>Trashupa</b>	Xhemile	Dpt Administration	Apprentie GEI	Apprentissage	31/07/16
<b>Broquet-Nagel</b>	Céline	Dpt Administration	Gestionnaire en intendance	50%	31/10/16
<b>Hirschi</b>	Frédéric	Dpt Administration	Agent exploitation	100%	30/11/16
<b>Fehlmann</b>	Jocelyne	Dpt Administration	Assistante de direction	100%	31/12/16
<b>Perinat Kamber</b>	Fabienne	Dpt Formation	Enseignante HTN et EL	80%	31/12/16

**Figure 2**  
Organigramme de la FRI au 31.12.2016

88		Conseil de fondation / Président : Noël Saucy, Vice-président : Bernard Leuenberger		
Clients		Directeur: Olivier Girardin		
Domaines d'activités		Formations professionnelles et continue		
Départements		Conseils, expertises et développement		
Partenariat		Administration et services		
Agroécossystèmes	Production animale	Pierre-André Odlet	*Olivier Girardin/Gérald Buchwalder	
	Bovins, lait et viande Cheval, ovins, caprins Porcins, volaille Apiculture Diversification	Laetitia Blatter Jean-Claude Girardin	Jocelyn Altermath Pierre-Alain Juillierat Gwendoline Halin	
Filière alimentaire et espace rural (FAER)	Production végétale et environnement	Veronique Fruttschi 6	Brieuc Lachat Michel Petitlat Luc Scherrer Milo Stoecklin Y.-David Varennes Bertrand Wütrich	
	Filiale alimentaire et espace rural (FAER) Lionel Gilliotte 5	Beat Knobel 12	Julien Berberat Bernard Beuret Victor Egger Amélie Fletier P.-André Fringeli	
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie	Accueil Ménages collectifs & privés Alimentation de proximité Cuisine et diététique Restauration Consommation	Nathalie Bogli Madeleine Cattin Nadine Corbat Martine Forlani Anne-Catherine Gerber Gogniat Fanny Martial Magnin Anne-Cécile Monnin Françoise Muehlethaler Fabienne Permat Kamber Yvette Viatte	*Lionel Gilliotte Magali Ackermann Micheline Aubry Aliette Freléchoz Olivier Lapaire	
	Economie familiale et interendance (habitat) Laurent Joliat 24	Laurent Joliat	Julien Meier Simone Bourquard Sophie Chételat Vito Held Sabrina Wütrich Philippe Taillard Françoise Bindiit Zwanlien Pierre-Yves Laure Cattin Eden Crelier Chloé Debert Johana Erard	20
Economie rurale	Comptabilité Planification financière Transfert de patrimoine Gestion stratégique Optimisation des coûts Collaboration interentreprises Planification agricole Equipement Prévention des accidents	Fabrice Berret	Claude-Alain Baume Céline Boillat Vincent Fringeli Mélanie Gyger Vincent Joldon Cédric Linder Quentin Tatti Kevin Tschirren	Dpt Fiduciaire / Céline Grellier Julien Cattelani Frédérique Domont Sophie Froidevaux Martine Glauser Stéphanie Koller Chantal Lerch Nicolas Ruchti Amélie Nagel, stage matu prof.
	Gestion d'entreprise et économie rurale Fabrice Berret 21	Philippe Chevillat Sébastien Choulat Pierre-André Odlet	29	32 9

(Apprenti-e-s)

**Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois**

\* Domaine FAER : O. Girardin fonctionne en tant que responsable de département

## Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2016, ce sont 1'603 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

## Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 69 entretiens d'évaluation conduits en 2016. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département, avec la participation des responsables de domaine. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.95 est meilleure qu'en 2015. La relation entre les collègues (1.7) et avec les clients (1.7), telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont les deux critères qui figurent en première position, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail (1.8) est également supérieure à celle de 2015.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est bonne (2.0). Le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprentis et pour les personnes engagées en 2016.

**Tableau 3**

*Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt.*

Thèmes évalués	Fiduciaire et expertise	Conseils, expert. et dévelop.	Formation prof. et continue	Admin. et services	Filière aliment. & espace rural	Equipe de direction	Moyenne
Clarté missions et objectifs	1.9	1.9	2.0	1.9	2.0	1.8	1.9
Tâches confiées	1.9	2.0	2.0	1.9	1.8	1.9	1.9
Responsabilités confiées	1.9	1.9	2.0	2.0	1.5	1.6	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	2.3	2.0	2.0	2.0	2.5	1.9	2.0
Relation avec les clients	1.7	1.7	1.8	1.8	2.0	1.7	1.7
Charge, volume, répartition du travail	1.9	2.1	2.2	2.1	2.5	2.3	2.1
Moyens, instruments et outils de travail	2.3	2.0	2.2	2.1	2.0	2.0	2.1
Diffusion et circulation de l'information	2.1	2.0	2.1	2.1	2.0	2.0	2.1
Ambiance, climat travail	1.4	1.7	1.8	2.0	1.8	1.8	1.8
Possibilités de formation	2.0	2.4	2.0	1.9	1.5	2.2	2.1
Possibilités d'évolution	2.0	2.1	2.3	2.0	1.5	2.0	2.0
Relation avec les collègues	1.3	1.6	1.6	2.0	1.8	1.9	1.7
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.6	2.0	1.9	2.1	1.8	2.0	1.9
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	2.0	1.8	1.6	2.0	1.8	1.9	1.8
Qualité relation et fréquence avec directeur	2.0	2.1	2.1	1.9	1.8	1.7	2.0
Appréciation du supérieur	1.7	2.0	2.0	2.1	2.3	1.9	2.0
Appréciation du collaborateur	2.0	2.0	2.0	2.0	1.8	1.8	1.9
Nombre de personnes évaluées	7	21	12	14	4	11	69
<b>Moyenne générale</b>	<b>1.86</b>	<b>1.95</b>	<b>1.98</b>	<b>1.99</b>	<b>1.88</b>	<b>1.94</b>	<b>1.95</b>

Evaluation

1 = Très bonne  
2 = Bonne

3 = Passable/Développement souhaitable  
4 = Insatisfaisante

## 1.4 Communication

Le **bulletin *Terrien interjurassien*** est publié mensuellement et tiré à 2'300 exemplaires. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée chaque mois à 1'400 personnes. Un questionnaire de satisfaction a été élaboré. Les délais ont été raccourcis, afin de coller au mieux à l'actualité. Le visuel sera encore retravaillé.



Le **site Internet [www.frij.ch](http://www.frij.ch)** a fait peau neuve, tant au niveau du contenu, de la structure, que de la technique. Clair, moderne et attrayant, il offre désormais une meilleure lisibilité sur les appareils mobiles. Sa nouvelle structure met davantage en valeur les thèmes principaux de l'agriculture et de l'intendance. Il devient une plateforme sociale et technique pour tous les acteurs du monde rural.





Il est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones, sur un nouveau mode « responsive ». Sa structure s'articule autour des thèmes prioritaires de l'agriculture et de l'intendance. Citons quelques outils inédits :

- **Agenda interjurassien** pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois.
- Les pages des **réseaux sociaux** sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d'observer ce qui s'y passe. Les informations devant être diffusées rapidement aux agriculteurs sont envoyées par SMS ou via le réseau social Facebook, comme par exemple « Alerte Colza ».
- Nombreux **films techniques**, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural.
- **Projets en cours**, avec la volonté d'impliquer les acteurs du monde rural dans les projets. Par exemple, nous recherchons actuellement des exploitations laitières pour participer au projet Interreg franco-suisse « Production laitière efficiente ».
- **Rubrique « Tout public »** permettant à chacun de connaître les légumes qui sont à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».

Les autres moyens de communication de la FRI sont la « **Zone abonnés - Extranet** » du site [www.frij.ch](http://www.frij.ch) qui est réservée aux membres FRI. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonnés "agricoles" ou "en économie familiale" de la FRI et, par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles. La zone Extranet permet également l'information exclusive des élèves en formation agricole ou en économie familiale. Elle permet depuis peu d'accéder directement et de manière sécurisée à ses propres dossiers (comptabilités, conseils, expertises).

Au besoin, des lettres d'informations électroniques, ainsi que des SMS, sont envoyés aux membres FRI, selon l'urgence et le domaine de production.

Le Tableau 4 présente les statistiques de fréquentations du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'562 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 5'773 visites de pages.

**Tableau 4**

Fréquentation du site Internet de la FRI ([www.frij.ch](http://www.frij.ch)).

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
Janvier 2016	2'916	5'726	22'105
Février 2016	2'812	5'765	23'349
Mars 2016	2'974	5'799	20'890
Avril 2016	3'079	5'753	20'375
Mai 2016	3'356	6'031	22'706
Juin 2016	3'488	7'228	25'974
Juillet 2016	3'335	5'490	19'287
Août 2016	2'962	5'825	26'737
Septembre 2016	3'138	6'354	27'043
Octobre 2016	2'489	5'037	17'700
Novembre 2016	2'955	5'823	16'612
Décembre 2016	2'278	4'452	12'666
<b>Moyenne</b>	<b>2'562</b>	<b>5'773</b>	<b>21'287</b>
<b>Total</b>	<b>30'749</b>	<b>69'283</b>	<b>255'444</b>

## 1.5 Clientèle

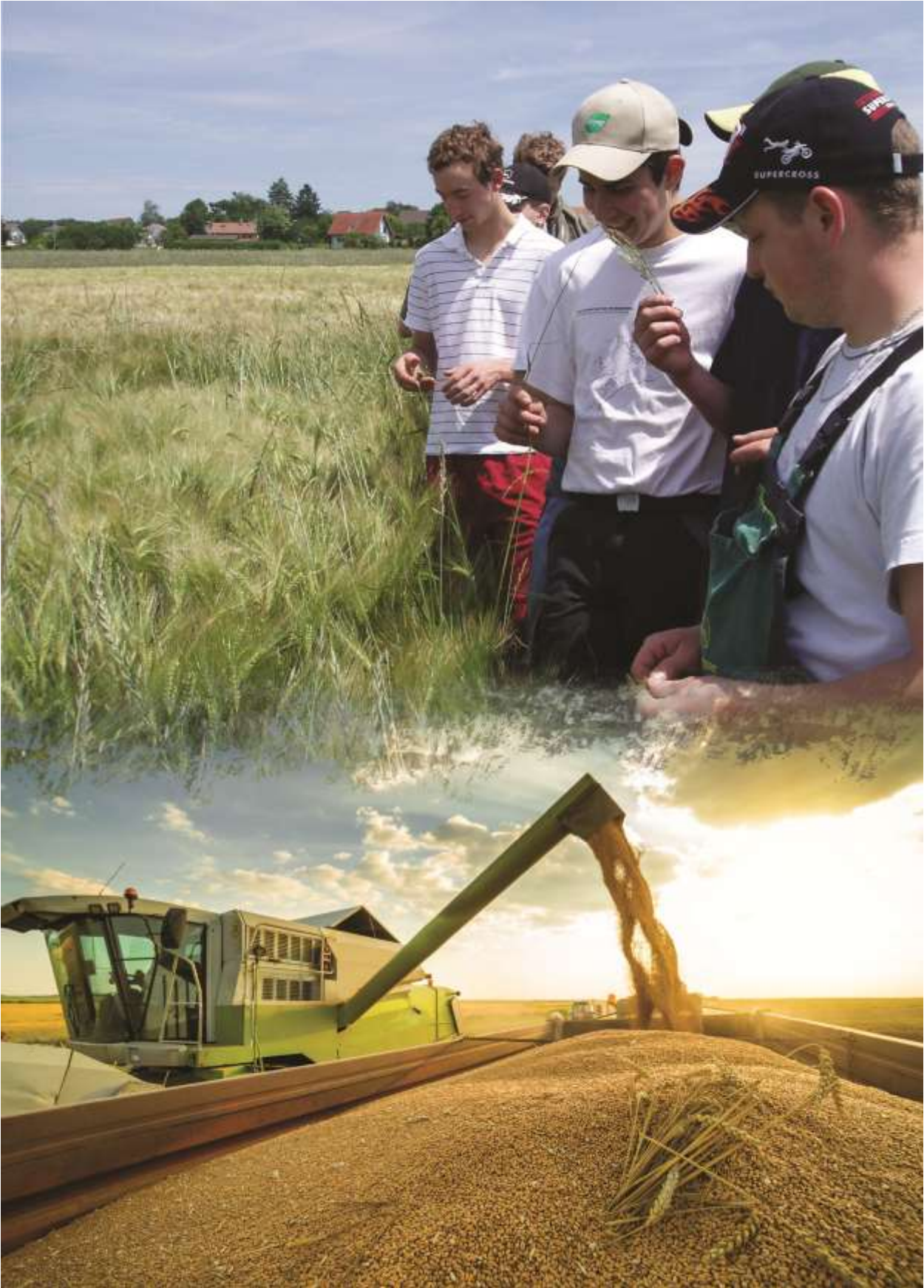
### 1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 5 abonnements agricoles (JU + 8, JB – 13) ; dans le même temps, les exploitations agricoles ont diminué de 27. Dans le cadre de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en régression de 13. Le produit des abonnements agricoles en 2016 est de CHF 258'623.– (CHF 257'766.– en 2015) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 22'600.– (CHF 23'550.– en 2015).

**Tableau 5**

*Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.*

Région	Membres agric./éco.fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
<u>2015</u>		<u>2015</u>	<u>31.12.15</u>	<u>2015</u>	<u>31.12.15</u>		
Jura	796 / 313	956	796	83%	313	101%	94%
Jura bernois	461 / 152	575	461	80%	152	97%	99%
<b>Totaux</b>	<b>1257 / 465</b>	<b>1531</b>	<b>1257</b>	<b>82%</b>	<b>465</b>	<b>100%</b>	<b>96%</b>
<u>2016</u>		<u>2016</u>	<u>31.12.16</u>	<u>2016</u>	<u>31.12.16</u>		
Jura	804 / 308	952	804	84%	308	101%	98%
Jura bernois	448 / 144	552	448	81%	144	97%	95%
<b>Totaux</b>	<b>1252 / 452</b>	<b>1504</b>	<b>1252</b>	<b>83%</b>	<b>452</b>	<b>100%</b>	<b>97%</b>





## 2. Formation professionnelle et continue

### 2.1 Introduction – synthèse des activités du Département

La FRI propose une offre de formation professionnelle initiale, supérieure et continue complète dans les deux filières de l'intendance et de l'agriculture. Regroupées au sein d'un seul et même département, ces prestations sont organisées selon 6 axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole ;
- Brevet de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

**Tableau 6**

*Activités déployées en 2016 dans les prestations de formation au sein de la FRI.*

Projet	Heures travail	EPT <sup>(1)</sup>	Apprentis	Apprentis
			Participations 15-16	Participations 16-17
AFP Employée en intendance	3'815	2.1	20	18
CFC Gestionnaire en intendance	7'326	4.0	64	68
AFP Agropaticien	512	0.3	11	8
CFC Agricole	7'800	4.3	91	89
Brevet fédéral de paysanne	1'177	0.6	37	35
Brevet et maîtrise agricoles	1'924	1.1	58	58
Formation continue	3'947	2.2	2'134	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	402	0.2	15	14
- Brevet concierge	118	0.1	19	14
- Brevet spécialiste domaine équin <sup>(2)</sup>	112	0.06		
- Formation continue auxiliaires de santé	86	0.05	26	
- Formation continue institutions de santé	41	0.02	20	
- MAS Production intégrée CABI	67	0.04	12	
- Formation continue & appui pédagogiques	615	0.3		
<b>Total</b>	<b>27'942</b>	<b>15.5</b>		

<sup>(1)</sup> EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

<sup>(2)</sup> Cours dispensés dès septembre 2017

<sup>(3)</sup> Mandat IFFP, cours et appui internes

En préambule à la présentation des activités et des résultats du Département formation professionnelle et continue, les éléments suivants sont à relever pour l'année 2016 :

- La participation des deux filières de formation professionnelle en intendance et agricole au salon de la formation professionnelle à Delémont, du 13 au 17 mars 2016, et la tenue du restaurant de ce même salon par les collaborateurs de la FRI et les apprenti-e-s de l'école des métiers de l'intendance (EMI) ;
- La grande implication des apprenti-e-s et des enseignant-e-s de l'EMI dans les manifestations marquant l'inauguration du campus tertiaire StrateJ de Delémont, le 23 septembre 2016 ;

- Le maintien d'effectifs élevés dans les deux filières de formation professionnelle initiale et la part importante de filles en formation agricole (31 %) ;
- La mise sur pied des premiers cours préparatoires à la Maîtrise fédérale agricole selon le nouveau règlement de 2014 ;
- Le maintien d'effectifs élevés en formation professionnelle supérieure agricole, notamment dans les cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur et au Brevet fédéral de paysanne ;
- Le renouvellement d'une offre de formation continue diversifiée et bien suivie.

## 2.2 Formation en intendance et en économie familiale

### 2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance

#### Une formation professionnelle polyvalente et exigeante

L'année scolaire 2015-2016 s'est globalement bien déroulée à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). Il a toutefois été noté des motivations et des engagements divers pour la formation. Le passage de la vie scolaire à la formation professionnelle présente certes de grands changements. Il importe d'adopter dès le début de la formation une attitude professionnelle et d'assumer de nouvelles responsabilités. Cela est particulièrement vrai dans un métier de services. D'autre part, la diversité des activités et la polyvalence sont les atouts principaux des professions de l'intendance. Cela pose cependant des exigences élevées tout au long de la formation.

Parmi les 22 candidat-e-s qui se sont présenté-e-s aux examens de CFC GEI, 15 obtiennent le titre visé. 7 lauréat-e-s décrochent l'AFP EEI, sur les 9 candidat-e-s aux examens. Il convient de porter une attention particulière sur la préparation aux examens des candidat-e-s. L'acquisition des compétences pratiques en particulier et la rigueur dans la conduite des activités par les apprenti-e-s doivent être bien évaluées tout au long de la formation, afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires avant l'accès aux procédures de qualification. A cet effet, l'EMI organise des examens intermédiaires en milieu de deuxième année CFC et des examens blancs en milieu d'année terminale. Les résultats de ces derniers sont discutés avec les maîtres d'apprentissage 4 mois avant les examens finaux. Les outils nécessaires à une bonne préparation aux examens sont à disposition. Il convient encore d'en affiner l'usage.

Enfin, les effectifs aux deux rentrées 2015 et 2016 atteignent un niveau élevé, si l'on considère les disponibilités en places de stages et d'apprentissages, ainsi que les possibilités du marché du travail au terme de la formation.

**Tableau 7**

*Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.*

Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17
EEI 1 dual		1				1
EEI 1 EM	10	7	7	6	3	1
EEI 2 dual	4	1	4			1
EEI 2 EM	6	9	5	6	1	3
GEI 1 dual	12	11	6	4	6	7
GEI 1 EM	8	10	8	8		2
GEI 2 dual	14	16	3	10	11	6
GEI 2 EM	7	8	6	8	1	
GEI 3	23	23	14	11	9	12
<b>Totaux</b>	<b>84</b>	<b>86</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>31</b>	<b>33</b>

**Tableau 8***Enseignement dispensé à l'École des métiers de l'intendance.*

Filière	Année	2015 - 2016			2016 - 2017		
		Classe	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
AFP EEI	EEI 1 duale <sup>(1)</sup>	1	360	360	1	360	360
	EEI 1 EM <sup>(2)</sup>	1	905	905	1	905	905
	EEI 2 duale <sup>(1)</sup>	1	360	360	1	360	360
	EEI 2 EM <sup>(2)</sup>	1	740	740	1	740	740
CFC GEI	1 <sup>ère</sup> duale <sup>(1)</sup>	1	369	369	1	369	369
	1 <sup>ère</sup> EM <sup>(2)</sup>	1	941	941	1	941	941
	2 <sup>e</sup> duale <sup>(1)</sup>	1	373	373	1	373	373
	2 <sup>e</sup> EM <sup>(2)</sup>	1	526	526	1	526	526
	3 <sup>e</sup>	1	392	392	1	392	392
	<b>Totaux</b>	<b>9</b>		<b>4'966</b>	<b>9</b>		<b>4'966</b>

(1) Classes duales : uniquement cours professionnels théoriques. En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, les deux filières école de métier (EM) et Duale sont réunies par année pour les cours professionnels.

(2) Classes EM : seul les cours de pratique en école sont reportés.

Outre l'enseignement présenté dans le tableau 8, l'EMI a organisé et conduit 5 journées d'examens blancs et intermédiaires en 2016. A cela s'ajoutent 20 journées de cours interentreprises et 6 journées de cours préparatoires aux examens AFP et CFC.

**Tableau 9***Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.*

2016	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI AFP	4.6	7	2	78%
GEI CFC	4.3	15	7	68%



Service de l'apéritif par les apprenti-e-s de l'EMI lors de l'inauguration du campus StrateJ, le 23 septembre 2016, à Delémont.

### Des apprenti-e-s impliqué-e-s dans des mises en situation professionnelles concrètes

Afin de mettre en pratique les compétences acquises à l'école, les apprenti-e-s GEI et EEI, essentiellement issu-e-s de la filière école de métier, se sont impliqué-e-s dans diverses manifestations tout au long de l'année :

<b>13-17.04.16</b>	Salon interjurassien de la formation professionnelle à Delémont (présence avec un stand et tenue du restaurant en collaboration avec le restaurant FRI) ;
<b>01.07.16</b>	Cérémonie de remise des diplômes FRI, à Loveresse ;
<b>12.09.16</b>	Journée de l'intendance organisée par l'OrTra intendance interjurassienne qui s'est déroulée à l'EMI ;
<b>16.09.16</b>	Test organoleptique pour les produits labellisés "Spécialité du Canton du Jura" et "Jura bernois produits du terroir" ;
<b>23.09.16</b>	Apéritif des locataires et apéritif officiel lors de l'inauguration du campus tertiaire StrateJ, à Delémont ;
<b>25.11 et 06.12.16</b>	2 <sup>ème</sup> partie du test organoleptique pour les produits labellisés "Spécialité du Canton du Jura" et "Jura bernois produits du terroir" ;
<b>13.12.16</b>	Repas de Noël à la FRI ;
<b>Toute l'année</b>	Intervention de classes dans les activités de conciergerie et du restaurant de la FRI.

Ces mises en situation grandeur nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.

### 2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

#### Un intérêt marqué pour une formation offrant une large palette de compétences

Depuis quelques années, la formation de la paysanne proposée par la FRI en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre de l'ECE Arc jurassien connaît un grand succès dans la région Jura, Jura bernois et Neuchâtel. Cette formation permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

Les modules suivants ont été proposés pour la rentrée 2015-2016 :

- Alimentation restauration (module de base)
- Entretien du linge (module de base)
- Comptabilité agricole
- Hygiène alimentaire cuisine
- Garde du menu bétail et de la volaille
- Vente directe
- Elevage et garde du cheval
- Agriculture et tourisme
- Transformation du lait

37 candidates au total se sont inscrites à ces différents modules, qui ont ainsi tous pu être ouverts. Les modules Elevage et garde du cheval et Agriculture et tourisme réunissaient les candidates au brevet fédéral de paysanne et les candidat-e-s au brevet fédéral d'agriculteur (cf. 2.3.2).

Résultat d'une collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté (F), le module Transformation du lait a été proposé pour la première fois dans l'Arc jurassien. La partie pratique a été dispensée sous forme d'un cours bloc de 4 jours à l'ENILBIO de Poligny (F) et complétée par une partie théorique à la FRI. Ce module a réuni 2 candidates au brevet de paysanne, 1 candidat au brevet d'agriculteur et 5 participant-e-s en formation à la carte.

A la rentrée 2016-2017, les modules suivants ont été proposés et ouverts aux 35 candidates inscrites :

- Habitat et technique de nettoyage (module de base)
- Famille et société
- Gestion de l'habitat
- Droit rural
- Economie rurale

**Tableau 10**

*Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne.*

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres <sup>(1)</sup>	
	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17
Brevet fédéral	37	35	15	15	11	11	6	5	5	4
A la carte <sup>(2)</sup>	3	7	2	4	–	3	1	–	–	–
<b>Totaux</b>	<b>40</b>	<b>42</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>

<sup>(1)</sup> Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

<sup>(2)</sup> Le module Agriculture et Tourisme a été ouvert en formation à la carte dans le cadre du programme de formation continue 15-16.

**Tableau 11**

*Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne.*

2015 - 2016			2016 - 2017		
Classes	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
1	450	220	1	580	188

La colonne "Leçons/classe" indique le nombre total de leçons à suivre par un-e candidat-e pour l'ensemble de la formation. La colonne "Leçons totales" mentionne les leçons dispensées durant l'année scolaire concernée.

### Résultats obtenus

L'ECE-Arc jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finals et l'attribution du Brevet sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 12, on note de très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 4 candidates se sont présentées aux examens finals et ont obtenu le titre visé.

**Tableau 12**

*Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne.*

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Alimentation restauration	9	4.6	8	1	89%
Entretien du linge	10	5.4	10	0	100%
Comptabilité agricole	26	4.4	18	8	69%
Hygiène alimentaire cuisine	20	4.7	20	0	100%
Garde du menu bétail et de la volaille	10	5	10	0	100%
Elevage et garde du cheval	10	4.8	8	2	80%
Agriculture et tourisme	11	3.9	9	2	82%
Vente directe	13	5	13	0	100%
Transformation du lait	3	4.4	2	1	67%
<b>Examens finals</b>	<b>4</b>	<b>4.5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont une fois de plus relevé ce défi.

## 2.3 Formation agricole

### 2.3.1 Formation professionnelle initiale

#### Une formation vaste et condensée

Concentrée sur 3 ans, la formation professionnelle initiale agricole conduisant au CFC d'agriculteur est vaste et exigeante. La matière à assimiler portant sur la production végétale, la production animale, la mécanisation, la gestion d'entreprise, la protection de l'environnement et la gestion efficiente des ressources naturelles nécessite un travail assidu dès l'entrée en formation pour les cours professionnels. La formation pratique, sur une exploitation agricole, est tout aussi exigeante. Dans ce contexte, un module « Apprendre à apprendre », portant sur 10 périodes a été introduit en première année de CFC agricole à la rentrée 2015. Il vise à aider les apprentis à mieux structurer et organiser leur travail en classe et en marge des cours. Il leur donne des outils leur permettant d'identifier et de mettre en œuvre une méthode d'apprentissage qui leur convient. Cette mesure est appréciée par les apprentis et le module est désormais intégré dans le plan de formation de l'école.

Au printemps 2016, 40 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux procédures de qualification requises pour l'obtention du CFC d'agriculteur ; 38 ont obtenu leur diplôme. Au niveau de l'AFP d'agropaticien, on a enregistré 7 succès et aucun échec.

Du côté des effectifs à la rentrée 2015, la barre des 100 apprenti-e-s en formation professionnelle initiale agricole a été franchie. L'année 2016-2017 enregistre également des effectifs élevés et la présence féminine dans les classes de l'Ecole d'agriculture a encore progressé, pour atteindre 31 %.

**Tableau 13**

*Effectifs dans la filière agricole.*

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres <sup>(1)</sup>	
	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17
Agroprat 1	2	3	1	1	1	2		
Agroprat 2	9	5	5	4	2	1	2	
Agr 1	20	25	13	15	6	9	1	1
Agr 2	33	31	22	18	11	12		1
Agr 3	38	33	29	21	7	9	2	3
<b>Totaux</b>	<b>102</b>	<b>97</b>	<b>70</b>	<b>59</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

<sup>(1)</sup> Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

**Tableau 14**

*Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture.*

Filière	Année	2015 - 2016			2016 - 2017		
		Classes.	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
AgroPrat	Agr prat <sup>(1)(2)</sup>	0.5	360	180	0.5	360	180
	Agr prat <sup>(1)(2)</sup>	0.5	360	180	0.5	360	180
CFC agricole	Agr 1 <sup>1)</sup>	1	360	360	1	360	360
	Agr 2	2	360	720	2	360	720
	Agr 3	2	880	1'760	2	880	1'760
	<b>Totaux</b>	<b>6</b>		<b>3'200</b>	<b>6</b>		<b>3'200</b>

<sup>(1)</sup> Cours de culture générale (120 périodes) et de sport (40 périodes) dispensés en classes communes regroupant Agropaticiens et EEI.

<sup>(2)</sup> Les deux classes Agr prat 1 et Agr prat 2 ont été regroupées pour les cours professionnels et le PEE adapté en conséquence.

Outre les cours professionnels, l'Ecole d'agriculture a également organisé et dispensé 14 journées de cours interentreprises en 2016.

### Tableau 15

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.

2016	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	4.6	7	0	100%
Agriculteur CFC	4.7	38	2	95%

### Tableau 16

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

2016	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	952	552	27	11	85.1%	59.8%



Remise des diplômes FRI, Loveresse, 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### Collaborer pour offrir une vaste palette de formations

Le plan de formation agricole prévoit 120 périodes de cours à option en 3<sup>e</sup> année. Afin d'élargir la palette de cours disponibles, tout en assurant, des effectifs suffisants pour pouvoir ouvrir certains modules spécifiques et peu fréquentés, les Ecoles d'agriculture de Suisse romande collaborent et offrent en commun différents cours. Les modalités de cette collaboration ont été finalisées sous l'égide de la Conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature d'AGORA. Ainsi, les modules Elevage et garde des chevaux et Production porcine ont été mis sur pied en collaboration avec la FRI et l'Institut agricole de Grangeneuve et ont réuni des apprentis issus des deux écoles.

Dans le même ordre d'idée, afin de pouvoir offrir en Suisse romande la spécialisation en agriculture biologique prévue dans le CFC d'agriculteur, les apprentis intéressés sont réunis dans une classe romande et les cours sont dispensés durant 4 semaines blocs réparties entre Courtemelon, Cernier, Grangeneuve et Grange-Verney (cf. également 2.3.3).



Cette collaboration a été étendue à la formation professionnelle supérieure. Certains modules requis pour l'obtention du Brevet ou de la Maîtrise, portant sur des thématiques spécifiques et peu fréquentés sont dispensés en commun par les différentes écoles de chefs d'exploitation de Suisse romande (cf. 2.3.2). Enfin, toujours au niveau de la formation supérieure, la FRI et Agrilogie Grange-Verney collaborent à la mise sur pied des cours préparatoires au Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin (cf. 2.5).

### 2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

#### **Une formation complète de chef d'entreprise**

L'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier, propose une formation modulaire complète permettant l'accès au Brevet fédéral d'agriculteur, puis à la Maîtrise fédérale agricole.

Le chef d'exploitation titulaire du Brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la Maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. Dans ce cadre, la formation portant sur la gestion d'entreprise a été renforcée au niveau du Brevet. L'ECE Arc jurassien propose dès lors la formation requise pour l'obtention du Brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise (contre deux dans l'ancien système).

Les cours proposés pour 2015-2016 portaient essentiellement sur les modules requis pour l'obtention du Brevet fédéral d'agriculteur :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise
- B02 Rentabilité de l'entreprise
- B03 Marketing
- B04 Gestion du personnel
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages
- LW10 Soins aux onglons des bovins
- LW11 Elevage et garde du cheval
- BF04 Agriculture et tourisme
- BF08 Equipements, sécurité au travail, constructions
- BF21 Verger haute tige
- EP37 Transformation du lait
- EP38 Vente directe

Les modules Vente directe et Transformation du lait, proposés dans le cadre de la formation de la paysanne (cf. 2.2.2) sont également fréquentés par des candidats au Brevet fédéral d'agriculteur. Les modules Energies et matières premières renouvelables et Production de volaille pour la viande ont également été proposés, en collaboration avec Agrilogie Grange-Verney et l'Institut agricole de Grangeneuve. Au total 50 candidat-e-s au Brevet fédéral d'agriculteur se sont inscrits à ces différents modules. A cette offre, nous avons également ajouté le module Gestion stratégique, suivi par 8 candidats aux examens finals de Maîtrise agricole selon l'ancien règlement.

Pour l'année 2016-2017, aux modules dispensés dans le cadre du Brevet fédéral d'agriculteur, l'ECE Arc jurassien a ajouté 3 modules requis par le nouveau règlement concernant la Maîtrise fédérale agricole de 2014 :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise
- B02 Rentabilité de l'entreprise
- B03 Marketing
- B04 Gestion du personnel
- LW01 Grandes cultures
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages

- LW05 Bétail laitier
- LW07 Engraissement de gros bétail
- LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive
- LW09 Engraissement de veaux
- LW12 Insémination de bovins
- LW17 Fabrication fromagère
- BF22 Transformation des fruits
- BF23 Distillation
- BF27 Apiculture
- M02 Economie politique et politique agricole
- M03 Droit agricole et formes d'entreprises
- M04 Assurances, prévoyance, fiscalité

47 candidat-e-s se sont inscrits aux cours en vue de l'obtention du Brevet, parmi lesquels 13 en 1<sup>ère</sup> année et 24 en 2<sup>e</sup> année et 11 candidat-e-s suivent les modules requis pour la Maîtrise. A ce jour, tous les modules proposés sont ouverts, à l'exception du module Fabrication fromagère, qui devra encore être complété par des inscriptions en formation continue à la carte. Le module Apiculture est dispensé dans le cadre de la formation de base des nouveaux apiculteurs, organisé par les fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois. Les modules Transformation des fruits et Distillation réunissent les candidat-e-s aux Brevets d'agriculteur et de paysanne et les candidat-e-s à la patente cantonale d'arboriculture.

A cette offre, se sont ajoutés les modules Elevage et garde des ovins organisé par l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, Biodiversité dispensé à Agrilogie Grange-Verney et Production de volaille pour les œufs dispensé par Aviform. Ces trois modules sont organisés en collaboration romande avec Agrilogie Grange-Verney et l'Institut agricole de Grangeneuve. A noter que le module Conversion à l'agriculture biologique était également proposé dans le cadre de cette collaboration romande et n'a finalement pas recueilli suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être ouvert.

**Tableau 17**

*Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.*

Formation	Nombre de candidat-e-s							
	Total		JU		JB		NE	
	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17	15-16	16-17
Brevet	50	47	27	24	12	12	11	11
Maîtrise	8	11	6	8		3	2	
<b>Totaux</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>11</b>

**Tableau 18**

*Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien.*

Formation	2015 – 2016			2016 -2017		
	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales
Brevet agricole	2	440	544	2	440	720
Maîtrise agricole	1	260	24	1	260	136
<b>Totaux</b>	<b>3</b>		<b>568</b>	<b>3</b>		<b>856</b>

### Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de Brevet et de Maîtrise agricoles d'AGORA. L'attribution du Brevet fédéral et la conduite des examens finals de Maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 19 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires. 21 candidats ont été admis aux examens

finals du Brevet, 11 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis, 6 ont obtenu le diplôme (4 échecs aux examens finals et 1 candidat ne remplissant pas les conditions modulaires). A cela, il convient d'ajouter une lauréate qui a obtenu le Brevet selon l'ancien règlement. Dans le cadre de la Maîtrise, 2 candidats sur les 10 admis ont déposé leur étude d'exploitation dans les délais requis et ont reçu le titre de Maître agriculteur.

**Tableau 19**

*Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.*

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Compétences personnelles et méthodologique du chef d'entreprise	22		22	0	100%
Marketing	50		50	0	100%
Gestion du personnel	46	4.2	33	13	72%
Production fourragère et conservation des fourrages	21	4.9	18	3	86%
Soins aux onglons de bovins	18	4.9	18	0	100%
Elevage et garde du cheval	10	4.8	8	2	80%
Agriculture et tourisme	11	3.9	9	2	82%
Equipements, sécurité au travail, constructions	36	4.8	33	3	92%
Vergers haute tige	2	4.5	1	1	50%
Transformation du lait	3	4.4	2	1	67%
Vente directe	13	5	13	0	100%
<b>Examens finals brevet</b>	<b>11</b>	<b>4.2</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>64%</b>
<b>Examens finals maîtrise</b>	<b>2</b>	<b>5.1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>



*Brevet de la paysanne, Brevet agricole, Maîtrise fédérale agricole : lauréat-e-s 2016 de l'Arc jurassien.*

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 19 sont tout à fait satisfaisants. Ils récompensent des efforts et un travail conséquents de la part des candidat-e-s pour acquérir un haut niveau de compétences dans la conduite et la gestion de leurs exploitations.

Au niveau des examens finals, on constate un nombre très important de retraits, aussi bien pour le Brevet que pour la Maîtrise. Cette situation s'explique par la difficulté à concilier le temps nécessaire à la rédaction des travaux requis pour les examens finals et les travaux sur l'exploitation. Le travail consacré à l'étude d'exploitation en vue de l'obtention du Brevet et au business plan requis pour la Maîtrise est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le candidat d'analyser son entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration au niveau du Brevet et de dégager et développer une stratégie d'entreprise pour les années à venir dans le cadre de la Maîtrise. Pour améliorer la situation et aider les candidats à atteindre le but visé, il conviendra d'affiner la planification et le suivi du travail dans la rédaction de ces dossiers.

### 2.3.3 Formation en agriculture biologique

En 2016, la FRI a poursuivi sa collaboration avec les autres Ecoles d'agriculture de Suisse romande pour dispenser en commun les cours spécifiques bio dans le cadre du CFC agricole. Ces cours comportent une semaine de cours bloc en 1<sup>ère</sup> année, qui a eu lieu à Grange-Verney (VD), une semaine de cours bloc en 2<sup>e</sup> année, à Courtemelon (JU) et deux semaines de cours bloc en 3<sup>e</sup> année, qui se sont déroulées à Grangeneuve (FR) pour la production animale et à Cernier pour la production végétale. Les apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont bien profité de cette opportunité, puisque 6 apprenti-e-s ont suivi le cours bloc de 1<sup>ère</sup> année, 4 celui de 2<sup>e</sup> année et 2 les deux semaines de 3<sup>e</sup> année.

Toujours en formation initiale, la FRI participe également aux travaux d'élaboration des moyens d'enseignement pour le domaine spécifique « Agriculture bio » dans le cadre du CFC agricole, conduits par l'Edition – LMZ, Zollikofen

Dans le cadre de la formation continue, la FRI propose des visites dans le terrain, en fonction de la saison et des opportunités, portant sur les techniques en grandes cultures. Elle collabore également avec les autres centres de vulgarisation agricole de Suisse romande à l'organisation et à la dispense des cours d'introduction à l'agriculture biologique requis dans le cadre des reconversions à l'agriculture biologique. En 2016, 17 agriculteurs du Jura et du Jura bernois ont suivi ces cours dispensés à l'Ecole des métiers de la terre et de la nature à Cernier. Relevons enfin la Journée des grandes cultures bio, qui a réuni 28 participant-e-s à Courtemelon fin janvier 2016.

## 2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

### Un programme diversifié renouvelé chaque année

Offrir un espace d'échanges, apporter les connaissances et les compétences nécessaires pour innover, pour choisir et mettre en place des stratégies adéquates en toute situation, tels étaient les objectifs visés par le programme de formation continue 2015-2016 proposé par la FRI.

Dans le domaine de la gestion, nous avons proposé de réfléchir aux diverses pistes envisageables pour optimiser le revenu de l'exploitation. Les participant-e-s avaient également la possibilité de se familiariser avec les outils informatiques utilisables pour la gestion de leur entreprise, ou pour la gestion administrative en ligne des données via, notamment, la plateforme AGATE.

Optimisation des techniques de production, maîtrise des coûts, protection des ressources et du sol en particulier figuraient en bonne place dans les cours et séances proposés en productions végétale et animale.

Le domaine filières alimentaires et espace rural a proposé d'explorer diverses pistes pour innover, augmenter la valeur ajoutée des produits ou améliorer la qualité des prestations et la satisfaction des clients.

Permaculture, mise en valeur des produits, cuisine et alimentation, santé, développement personnel, ou encore activités pratiques et créatrices complétaient l'offre de cours en économie familiale.

### Tableau 20

*Thématiques et nombre de cours proposés dans le programme de formation continue 2015-2016.*

Thématiques	Offert	Dispensé	% disp.
Gestion d'entreprise et économie rurale	9	5	56%
Agriculture biologique	3	3	100%
Production végétale (sans Bio)	4	4	100%
Environnement	5	5	100%
Cultures spéciales	5	4	80%
Production animale (sans Bio)	14	12	86%
Équipement rural et constructions	4	3	75%
Tourisme rural	3	2	67%
Produits du terroir	6	4	67%
Cuisine alimentation	16	16	100%
Santé, bien-être, développement personnel	5	4	80%
Activités créatrices	3	1	33%
Gestion du ménage	1	0	0%
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>63</b>	<b>81%</b>

### Une bonne participation et des clients satisfaits

81 % des 78 cours proposés ont été dispensés. Au total, on a enregistré 2'134 participations. La fréquentation des cours de formation continue proposés par la FRI reste à un niveau tout à fait satisfaisant. Le taux de satisfaction des participant-e-s s'est élevé à 97 %.

**Tableau 21**

*Participation aux prestations de formation continue 2015-2016.*

Domaine	Sujet	Participation	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
<b>Ecof</b>	Activités créatrices	9	1	1	9.0	9.0
	Cuisine alimentation	821	16	89	9.2	51.3
	Santé développement personnel	109	4	12	9.1	27.3
	<b>Total / Moyenne Ecof</b>	<b>939</b>	<b>21</b>	<b>102</b>	<b>9.2</b>	<b>44.7</b>
<b>ENV</b>	Environnement (ENV)	<b>91</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Gestion</b>	Agriculture biologique	17	1	1	17.0	17.0
	Gestion	52	5	5	10.4	10.4
	Equipement rural	32	3	3	10.7	10.7
	<b>Total / Moyenne Gestion</b>	<b>101</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>11.2</b>	<b>11.2</b>
<b>PAN</b>	Production animale (PAN)	35	5	5	7.0	7.0
	Production laitière	17	3	3	5.7	5.7
	Production viande bovine	67	2	2	33.5	33.5
	Production ovine et caprine	24	1	1	24.0	24.0
	Apiculture	30	1	2	15.0	30.0
	<b>Total / Moyenne PAN</b>	<b>173</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>15.7</b>	<b>14.4</b>
<b>PTE / TRU</b>	Produits du terroir (PTE)	79	4	4	19.8	19.8
	Tourisme rural (TRU)	3	2	2	1.5	1.5
	<b>Total / Moyenne PTE / TRU</b>	<b>82</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>13.7</b>	<b>13.7</b>
<b>PVE</b>	Cultures spéciales	156	4	6	26.0	39.0
	Agriculture biologique	207	2	3	69.0	103.5
	Grandes cultures	343	3	35	9.8	114.3
	Herbages	42	1	1	42.0	42.0
	<b>Total / Moyenne PVE</b>	<b>748</b>	<b>10</b>	<b>45</b>	<b>16.6</b>	<b>74.8</b>
<b>Total / Moyenne FC FRI</b>		<b>2134</b>	<b>63</b>	<b>179</b>	<b>11.9</b>	<b>33.9</b>

*Ecof = Economie familiale / PAN = Production animale / PTE = Produits du terroir / TRU = Tourisme rural / ENV = Environnement / PVE = Production végétale.*

### Production végétale

L'éventail des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit. Les modalités de cours vont également dans ce sens, puisqu'elles sont diversifiées et adaptées par le biais de :

- Visites de cultures et animations dans le terrain,
- Démonstrations de machines en lien avec des techniques culturales innovantes,
- Cours en salle lors des journées phytosanitaires, ou la présentation des résultats des essais.

Les visites en grandes cultures permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. Ce conseil se doit également d'être le plus objectif et neutre possible et représente un outil d'aide à la décision et des choix à réaliser par les agriculteurs dans la conduite de leurs parcelles. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut être effectuée, de même que le suivi et la prévision des soins à apporter aux cultures tout au long de la campagne. La première session de visites a commencé le 10 mars 2016 pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne et s'est terminée le 21 septembre. En automne, une

visite spécifique pour les cultivateurs de colza a été organisée, au vu de la pression des ravageurs d'automne. Nous avons effectué au total 26 visites pour une fréquentation moyenne de 7.4 participants par visite.

Notons également que les échanges avec les agriculteurs et les personnes engagées dans les filières de la production végétale permettent également d'obtenir un retour du terrain, donnant la possibilité aux conseillers de se questionner sur leurs pratiques et permettant sans cesse de répondre aux sollicitations du terrain.

Pour les visites de pâturages et de prairies, la saison a commencé par une journée sur la lutte contre les campagnols co-organisée avec la Chambre jurassienne d'agriculture. Fin avril, le cours « Gestion et entretien d'un pâturage boisé, contraintes et opportunités », organisé pour la Commission des pâturages boisés du Jura bernois à Corgémont et à Loveresse, a réuni un public nombreux et captivé. En fin d'été, des visites ont été organisées sur les trois sites de la plate-forme d'essai Herb'ficiency, soit à La Theurre, à Reconvilier et à Courtemelon ; elles ont permis de montrer les différents mélanges fourragers avec les premiers résultats en terme de rendement et de composition botanique. En novembre, une information sur les bases légales en estivage a été dispensée à l'occasion de l'assemblée générale de la Chambre d'agriculture des Franches-Montagnes qui a suscité d'intéressantes discussions.

D'autres formations continues réalisées sur des demandes à court terme ont également été dispensées, comme par exemple :

- La visite commentée de l'essai herbager Herb'ficiency réalisée pour des conseillers et vulgarisateurs venus de France ;
- Un cours dispensé à la demande de la Fondation sur la Croix concernant l'adaptation des pratiques et l'exploitation conforme à son environnement ;
- Des journées de démonstration et de lutte contre le campagnol organisées dans le cadre d'un programme de prévention et de lutte contre ce rongeur ;
- Deux conférences et une journée de visites et d'observation portant sur la constitution, l'utilisation et la fertilité des sols, organisées en collaboration avec la Commission scientifique de la Société Jurassienne d'Emulation.

Le Domaine production végétale et environnement propose également des cours saisonniers en arboriculture portant sur l'entretien et le suivi des vergers. Une nouvelle volée de candidats à la patente cantonale d'arboriculture a en outre démarré sa formation à l'automne 2015 et la terminera en 2017. A noter enfin la participation des collaborateurs du Domaine production végétale et environnement aux activités du groupe d'intérêt portant sur la permaculture, destiné à un large public (cf. ci-dessous « Economie familiale et intendance »).

### **Production animale**

Santé des bovins, des ovins et des chevaux, gestion du troupeau de vaches allaitantes, homéopathie et échanges d'expériences en production animale biologique ont constitué les points forts du programme de formation continue en production animale cette année.

La campagne 2016 a débuté avec un cours portant sur **la santé des bovins** organisé en collaboration avec un vétérinaire de la Clinique du Vieux Château à St-Imier. Les thèmes abordés étaient la prévention par l'alimentation et la gestion du troupeau, ainsi que les soins à apporter au nouveau-né et à la vache fraîchement vêlée.

Dans le **domaine ovin**, un cours d'une journée a été mis en place pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le Jura sur les thèmes de la santé des agneaux et la manipulation des moutons. Il a été conduit par un vétérinaire spécialisé en ovins, ainsi qu'un enseignant de formation supérieure en production ovine. 24 éleveurs de la région et 15 étudiants venus des Vosges, en voyage d'étude dans notre région, ont profité de cette prestation. En plus de la formation, cette journée a offert une belle opportunité d'échanges entre éleveurs suisses et français motivés et connaisseurs.



La traditionnelle journée régionale d'hiver « **Actualisation vache allaitante** » a eu lieu le 26 février et a réuni, comme habituellement, plus de 80 éleveurs passionnés par la détention et l'élevage des vaches allaitantes. Des thèmes très variés ont été abordés en salle le matin, puis sous forme d'ateliers sur une exploitation du canton de Neuchâtel l'après-midi.

Dans le **domaine équin**, le thème de la « Gestion durable des parasites » a été traité cette année. L'importance de faire des analyses parasitologiques individuelles a été relevée. A la différence des bovins, si un individu est parasité, il est possible que son voisin ou compagnon de box ne le soit pas. De plus, une faible pression parasitaire est plutôt bénéfique pour l'immunité et même pour les performances des chevaux.

En collaboration avec Bio-Suisse et Bio-Jura, une visite d'étable a été organisée le 24 novembre avec pour objectif de mettre sur pied un ou deux groupes d'intérêt « **Probétail** ». Cette demi-journée s'inscrivait dans le cadre d'un projet national en agriculture biologique, qui vise à former des groupes d'éleveurs bio se retrouvant régulièrement sur une ferme pour échanger et approfondir des thèmes tels que l'élevage, l'alimentation et la santé. Ces groupes sont également ouverts aux producteurs non Bio.

Cette année, le groupe d'intérêt « **L'homéopathie appliquée au troupeau bovin** » a traité des thématiques s'adressant à des praticiens expérimentés. La partie « Introduction à l'homéopathie » n'a ainsi pas été proposée. Une première session a porté le matin sur la recherche de remèdes à partir de cas proposés par les participant-e-s, cela à l'aide d'une série d'outils élaborés pour l'occasion ; l'après-midi dans une étable était consacré à la recherche des remèdes constitutionnels. La deuxième session a eu pour objectif la maîtrise de la phase de tarissement des vaches laitières tout en utilisant un minimum d'antibiotiques.



Éleveurs français et suisses réunis sur une exploitation pour aborder la thématique de la santé des ovins.

### **Gestion d'entreprise et économie rurale**

Soucieux d'apporter des réponses et des pistes d'amélioration aux problèmes économiques rencontrés par le monde agricole, le domaine gestion d'entreprise et économie rurale a développé diverses thématiques d'actualité en 2016.

« Comment identifier des pistes pour améliorer mon revenu agricole ? Quels sont mes coûts de production ? Quels sont les points forts et les points faibles de mes branches de production ? » Dans le contexte actuel difficile dans lequel l'agriculture évolue, le fait de connaître ses points forts, ses points

faibles et de parvenir à identifier une stratégie pour améliorer sa situation est une étape incontournable et pleine de sens. Pour cette raison, deux cours ont été proposés, afin d'aider les agriculteurs à se poser les bonnes questions, de leur fournir les outils nécessaires et de les accompagner pour y répondre. Malheureusement, les cours proposés ont rencontré peu de succès et ont dû être annulés ! Une démarche plus ciblée et un effort sur la communication seront menés en 2017 !

« Collaborations inter-entreprises » : encore peu développées dans notre région, les collaborations sous diverses formes permettent de créer des synergies et représentent parfois de très intéressantes opportunités. Les possibilités existantes ont été présentées, avec une mise en exergue des particularités, des points forts, ainsi que des contraintes de chacune des variantes.

Le cours « Introduction à l'agriculture biologique » a, cette année encore, connu un joli succès. Marchés porteurs, prix aux producteurs nettement supérieurs aux prix conventionnels, les perspectives offertes par l'agriculture biologique restent, à l'instar de l'année précédente, très intéressantes. L'objectif du cours proposé était de présenter les démarches à entreprendre et de répondre aux questions pratiques que peuvent se poser les agriculteurs qui hésitent ou qui ont récemment décidé de s'orienter vers le mode de production Bio. Ce cours permettait également aux agriculteurs en conversion à l'agriculture biologique de satisfaire aux exigences du cahier des charges de Bio-Suisse en matière de formation.

En parallèle à ces thématiques d'actualité, d'autres sujets ont été développés :

« Politique d'amortissement et de prévoyance ». En tant qu'indépendants, les agriculteurs sont très concernés par le sujet de la prévoyance professionnelle. Pour eux, le fait de contracter un deuxième pilier peut s'avérer fort intéressant et l'élaboration d'une politique de prévoyance adaptée à leurs besoins est dans tous les cas pertinente. Organisé en collaboration avec la CJA, le cours proposé a eu pour objectif de permettre de saisir les enjeux et de présenter des exemples concrets des possibilités qui existent.

Le cours « Reprise/remise d'exploitation » figurait également au programme 2016. Même si cela ne se produit qu'une ou deux fois dans sa vie, cette étape importante doit être anticipée et nécessite une préparation adéquate. Le cours proposé a visé à donner une vue d'ensemble des étapes à entreprendre et à cerner les enjeux les plus importants, qu'ils soient relationnels, économiques, juridiques ou fiscaux.

Enfin, plusieurs cours, régulièrement organisés ces dernières années, ont été reconduits durant cette campagne de formation continue : cours informatiques de comptabilité (module e-banking et saisie avec Agro-Twin Cash) et cours informatiques en lien avec la saisie du recensement (initiation à l'utilisation des plateformes Acorda et Gelan et saisie de son recensement en ligne).

### **Economie familiale et intendance**

Les prestations de formation continue en économie familiale sont articulées autour de quatre thématiques principales : cuisine alimentation, activités créatrices, santé et développement personnel, cultures spéciales (jardinage et aménagements extérieurs).

La première rencontre est toujours un grand succès. Ces cours donnent l'occasion de revisiter différentes recettes et d'approfondir la maîtrise de techniques culinaires particulières. Cette année, le cours « La cuisine du marché et recettes paysannes de l'Arc jurassien » a permis de mettre en valeur le nouveau livre de recettes rédigé par des paysannes du Jura et du Jura bernois, avec la collaboration des conseillères en économie familiale de la FRI. Ce cours ouvert à un large public a permis également de mettre en valeur le savoir-faire des paysannes en matière de mise en valeur des produits régionaux.

Par le passé également appréciées, les activités créatrices ont connu un succès mitigé en 2016. Les cours proposés dans ce domaine doivent être repensés. Le caractère utile des objets fabriqués devrait motiver les participant-e-s.

Dans le domaine du développement personnel, divers sujets ont été proposés : utilisation des réseaux sociaux, intolérance et allergies alimentaires, bienfaits des plantes sauvages pour la santé, re-découverte du terroir et des savoir-faire jurassiens. Ces cours ont connu un joli succès, à l'exception du cours traitant des médias sociaux et de leur utilisation, qui a été annulé.

La FRI a initié en 2016 un groupe d'intérêt sur la permaculture. Une séance introductive organisée en janvier 2016 a réuni plus de 80 personnes, issues de divers horizons. Au terme de cette présentation, 61 personnes se sont inscrites au groupe d'intérêt traitant de cette thématique. La plupart des membres de ce groupe sont des particuliers, qui s'intéressent à la permaculture à titre privé et qui souhaitent en appliquer les principes notamment dans le jardin familial. Au travers de visites dans le terrain, de mises en pratique et d'échanges, les activités du groupe visent à permettre aux membres d'appliquer certains éléments de la permaculture dans leur propre situation.

Plus des deux tiers des participations aux cours en économie familiale sont enregistrés dans les séances dispensées au sein des groupes d'animation rurale en économie familiale. 27 groupes, réunissant au total 399 membres choisissent chacun 2 à 3 cours parmi la douzaine de thèmes proposés chaque année sous cette forme. Ces groupes réunissent des paysannes et des personnes non issues du monde agricole et constituent un lieu d'échange et de formation à ancrage local important.

### **Filière alimentaire et espace rural**

Issu d'une collaboration entre la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté et la FRI le cours « Transformation laitière à la ferme... je confirme mon projet ! » a réuni 5 agriculteurs, 2 candidates au Brevet de paysanne et 1 candidat au Brevet d'agriculteur (cf. 2.2.2 et 2.3.2). Durant 4 jours, les participant-e-s ont suivi un cours bloc à l'ENILBIO de Poligny (F) et ont acquis les bases théoriques et pratiques nécessaires pour débiter la transformation artisanale de produits frais (yaourts, fromages frais, séré, beurre ou crème fouettée). Ils ont appréhendé les grandes étapes de la transformation. La composition des laits et ses impacts sur la transformation ont également été abordés.

L'autre cours « Super-vendeur Terroir » proposé également dans le domaine des produits du terroir, n'a pas réuni suffisamment d'inscriptions et a été annulé.

Dans le domaine du tourisme rural, le cours « Formation du prix et vente d'un produit ou d'une prestation » a attiré 10 personnes. D'autre part, nous avons profité du module « Agriculture et tourisme » dispensé dans le cadre du Brevet agricole et de la formation de la paysanne (cf. 2.2.2 et 2.3.2), pour ouvrir en formation à la carte un des thèmes abordé dans ce module : « Accueil des clients, qualité de l'offre agritouristique ». Trois personnes ont profité de cette opportunité.

Enfin, le 8 décembre 2016, une conférence débat a été organisée sur le thème « Après-demain, l'agriculture au quotidien ». La soirée a rencontré un vif succès avec 220 personnes présentes. Elle a débuté par la projection d'extraits du célèbre film « Demain ». La table ronde qui a suivi a permis aux intervenants Suzanne Maître (FRC), Jean-Luc Tschabold (permaculteurs), Milo Stoecklin (agriculteur BIO) et Philippe Berthold (agriculteur PER) de mieux expliquer les rôles des agriculteurs et les attentes de consommateurs suisses. Un débat animé et constructif entre les agriculteurs et les consommateurs de la région interjurassienne présents dans la salle a clôturé la soirée.



*Conférence « Après-demain, l'agriculture au quotidien » avec 220 personnes, le 8 décembre 2016 à Courtemelon.*

## 2.5 Formations dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

### **Compétences en intendance au service de professions connexes**

En 2016, le Département formation de la FRI a poursuivi les collaborations instaurées depuis plusieurs années avec divers prestataires de formation professionnelle et mis à disposition de ces derniers ses compétences en intendance.

Ainsi, 15 apprenti-e-s Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issus de la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF) ont suivi les cours en intendance figurant au programme de leur formation à l'EMI en 2015-2016 et 14 suivent ces cours en 2016-2017.

Dans le cadre des cours préparatoires au Brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI a terminé en 2016 la formation de la deuxième volée regroupant 19 candidats dans les modules Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes) et Nettoyage (80 périodes). Le CEFF a relancé cette formation à la rentrée 2016 et a confié à la FRI le soin de dispenser à nouveau ces modules répartis sur deux années scolaires. 14 candidat-e-s ont débuté cette formation en septembre 2016 et la termineront en septembre 2018.

La FRI propose également des cours de formation continue dans le domaine de l'intendance destinés à différents publics. Ainsi, deux cours prestés par la FRI et destinés aux institutions du Domaine santé social portant sur l'entretien des locaux et l'entretien du linge, figuraient dans le programme de cours élaboré par Avenir Formation. De même, la FRI a organisé et dispensé un cours de nettoyage et entretien des locaux destiné au personnel d'intendance de l'Hôpital du Jura également sur mandat d'Avenir Formation.

Enfin, deux cours de perfectionnement destinés aux auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile ont également été dispensés en 2016.

### Cours de base en apiculture

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose depuis 2011 des cours d'apiculture pour débutants. Initialement dispensés sur une année apicole, les cours se déroulent sur 2 ans depuis 2016 : une première année plus théorique et la seconde plus pratique ou technique. Cette nouvelle formule reprend ainsi la structure de formation souhaitée par la Société Romande d'Apiculture. Les cours portent sur 17 séances en 1ère année et 9 séances en 2ème année. Au vu de la participation, les cours pratiques sont dédoublés et sont dispensés par demi-journées dans des ruchers. Les séances en théorie durent 2 heures et se déroulent en classe à Courtemelon.

**Tableau 22**

*Participation aux cours de base en apiculture de 2013 à 2016.*

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Participation nombre élèves total	32	41	27	52	55
1ere année				30	25
2ème année				22	30
Participant-e-s Jura	25	31	19	45	47
Participant-e-s Jura Bernois	7	10	8	6	7
Participant-e-s autres cantons				1	1

### Nouvelle offre de formation dans le domaine du cheval

Un programme de cours complet proposant les modules requis pour se préparer à l'obtention du Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin, orientation attelage, a été élaboré en collaboration avec Agrilogie Grange-Verney. La FRI prend en charge l'organisation et la dispense des modules spécifiques à l'orientation attelage. Agrilogie propose de son côté les modules transversaux portant sur la gestion et la conduite d'une entreprise de prestations dans le domaine équin. Le public visé par cette formation se trouve parmi les éleveurs et les attelers confirmés de toute la Suisse romande et de France voisine. La formation est prévue sur deux ans.

La promotion de cette nouvelle formation menée début 2016 n'a pas permis de réunir un nombre de participant-e-s suffisant pour pouvoir ouvrir les cours. Une nouvelle campagne de promotion a été relancée à l'automne 2016 et se poursuit début 2017, dans le but de débiter la formation en septembre 2017.

### Master en production intégrée – Collaboration entre CABI, Université de Neuchâtel et FRI

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un Master en production intégrée des cultures. Destiné à un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud et d'Asie, le programme dispensé sur un semestre comprend des cours théoriques et des applications et observations dans le terrain. 12 candidat-e-s ont suivi ce cursus en 2016.

Plusieurs spécialistes de la FRI ont collaboré à ce programme dans le cadre de séminaires ou d'activités de terrain sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.







## 2.6 Economie familiale et intendance

Le domaine économie familiale et intendance est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance. La rentrée scolaire 2016 a vu les nouvelles ordonnances de formation pour les gestionnaires et employé-e-s en intendance entrer en vigueur. D'autre part, trois supports de cours publiés par la CREME ont été mis à la disposition des apprenti-e-s, terminant ainsi un projet démarré en 2008.

Les diverses mises en situation pratiques auxquelles ont participé les apprenti-e-s de la formation initiale en intendance leur ont permis de mettre en application dans un contexte réel, les notions exercées en école de métier. Nous relevons notamment la participation au Salon interjurassien de la formation professionnelle à Delémont, lors duquel les apprenti-e-s ont présenté leurs formations et ont participé à la tenue du restaurant. Un autre point fort a été la participation aux apéritifs servis dans le cadre de la journée d'inauguration du campus tertiaire Stratel à Delémont.

Les collaborations diverses menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF, d'Avenir Formation ou du CEFF artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'Ecole des métiers de l'intendance (EMI) maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance, à l'échelon régional, supra-régional et national.

Dans le prolongement des activités menées par l'EMI, de nombreuses entreprises formatrices accueillent et forment des stagiaires en formation en école de métier. Malheureusement, force est de constater que certaines institutions renoncent à s'investir dans la formation en intendance, péjorant ainsi la pérennité de la relève dans ce secteur pour la région.

### Formation continue en économie familiale et intendance

Les cours de formation continue en économie familiale sont bien suivis et, à l'image des années précédentes, les cours de cuisine suscitent toujours un engouement certain.

D'autre part, dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne, un module et deux pré-requis en lien avec le domaine de l'économie familiale ont pu être dispensés.

## 2.7 Commission de la formation professionnelle agricole et en économie familiale

Durant l'année 2016, la Commission de la formation professionnelle s'est réunie à 4 reprises afin de traiter les tâches qui lui sont dévolues. Parmi celles-ci, il faut relever la visite personnalisée de chaque apprenti sur le lieu de son entreprise formatrice. Cette démarche, en vigueur depuis plusieurs années maintenant, permet de privilégier les liens avec les maîtres d'apprentissage et de mettre en valeur aussi bien leur travail que l'implication des apprentis dans leur formation. La commission a ainsi pu constater le très bon travail réalisé par les entreprises formatrices.

Par ailleurs, la commission s'est également attelée à organiser les examens de fin d'apprentissage. Les membres de la commission se sont rendus sur place afin de constater de visu la manière dont se déroulaient les procédures de qualification dans les deux filières agricole et intendance en vue de l'obtention de l'AFP d'agropaticien-e et du CFC d'agriculteur ou d'agricultrice, ainsi que de l'AFP d'employé-e en intendance et du CFC de Gestionnaire en intendance. L'investissement des experts a été conséquent et le travail fourni l'a été de manière très professionnelle. Le travail des candidat-e-s est également à relever.

Enfin, 4 nouvelles exploitations agricoles, ainsi qu'une nouvelle entreprise formatrice en intendance, ont été reconnues durant l'année 2016.

## 2.8 Les défis pour l'avenir

### Les défis à moyen et long terme

Au niveau de la formation professionnelle initiale, la présence de la génération Y et l'arrivée de la génération Z en formation professionnelle questionnent nos pratiques tant du point pédagogique, que du point de vue structurel et organisationnel. Il convient de répondre de manière adéquate aux attentes de ce nouveau public et de donner les moyens nécessaires au corps enseignant pour s'adapter à ce nouveau contexte.

L'entrée sur le marché du travail et le positionnement correct des Employé-e-s en intendance (EEI) et des Gestionnaires en intendance (GEI) dans les institutions restent un défi permanent. Il convient notamment de jouer sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration offre également des perspectives d'emploi à développer pour les GEI et les EEI. Un travail de promotion et de conviction auprès des employeurs potentiels doit encore être mené, en collaboration avec l'OrTra Intendance. D'autre part, l'EMI met actuellement en œuvre les plans de formation révisés de la formation professionnelle initiale en intendance, entrés en vigueur en 2016. On se doit d'utiliser toute la marge de manœuvre disponible, aussi faible soit-elle, pour adapter le plan de formation de l'école aux spécificités des employeurs de la région.

Afin d'augmenter l'employabilité des professionnels de l'intendance dans les institutions médico-sociales, une formation passerelle complémentaire post-CFC peut être imaginée. Des réflexions dans ce sens méritent d'être poursuivies, notamment dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. De même, le développement de l'offre de formation continue dans le domaine de l'intendance constitue un troisième défi à relever à moyen terme dans cette filière.

Dans la filière agricole, on doit veiller au maintien d'une production suffisante pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate et simultanément préserver les ressources naturelles. Les attentes des consommateurs face à la qualité des produits et l'innocuité des pratiques agricoles pour la santé et l'environnement sont également à prendre en considération. A cela s'ajoute l'évolution toujours plus rapide du contexte politique et économique, peu compatible avec les cycles relativement longs de la production agricole. Le défi pour la formation professionnelle agricole consiste à apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et à développer dès le début de la formation un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation. Il conviendra d'intégrer ces éléments dans la mise en œuvre du plan de formation révisé de la formation professionnelle initiale agricole, qui entrera en vigueur en mars 2017.

Au niveau de la formation professionnelle supérieure et continue agricole, il importe d'approfondir et de développer les compétences techniques et surtout d'apporter les compétences et les outils en matière de planification, d'organisation et de gestion nécessaires au chef d'entreprise. Un accent particulier doit également être mis sur la maîtrise des marchés actuels, le développement de nouveaux produits et prestations, la conquête de nouveaux marchés, l'augmentation de la valeur ajoutée et la maîtrise des coûts.

Les prestations de formation continue proposées par la FRI sont définies par les besoins des agriculteurs et des agricultrices, ainsi que par les professionnel-le-s actifs dans le domaine de l'intendance.

Les thématiques abordées et les compétences des formatrices et formateurs de la FRI peuvent toutefois également s'adresser à des publics plus larges, qui peuvent y voir un intérêt professionnel ou privé. Tout en concentrant notre action sur les besoins et les attentes de notre public prioritaire dans les secteurs agricoles et de l'intendance, l'ouverture de nos prestations de formation continue à des publics connexes constitue une opportunité intéressante.

A noter enfin les modifications à venir dans le mode de financement de la formation professionnelle supérieure par la Confédération et les Cantons. La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions ne devra pas conduire à un renchérissement de la formation professionnelle supérieure agricole. Il importe en effet de maintenir à ce niveau une formation attractive et abordable.

### **Les objectifs pour 2017**

Dans le contexte évoqué ci-dessus, à court terme, le Département Formation professionnelle vise les objectifs suivants pour 2017 :

- Mettre en œuvre le plan de formation professionnelle initiale agricole révisé en tenant compte des spécificités des exploitations d'Arc jurassien ;
- Poursuivre la mise en œuvre des nouveaux plans de formation GEI CFC et EEI AFP, en tenant compte des besoins du marché du travail local ;
- Finaliser la mise en œuvre du nouveau règlement concernant l'examen professionnel supérieur de maître agriculteur et veiller à l'accès à ce niveau de formation d'une part significative des titulaires du brevet fédéral d'agriculteur ;
- Appliquer les nouvelles mesures financières de la Confédération (subventionnement à la personne) dans le financement de la formation professionnelle supérieure, en veillant à maintenir une formation financièrement attractive pour les candidat-e-s ;
- Ouvrir les prestations de formation continue à un public non agricole, en fonction des opportunités et des ressources disponibles ;
- Mettre sur pied le Brevet fédéral de spécialiste du domaine équin orientation attelage.
- Renforcer et optimiser l'intégration des NTIC dans la gestion du département et les échanges avec les personnes en formation.



## 3. Conseils, expertises et développement

### 3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Les éléments essentiels en 2016

- Des prestations délivrées sur 1'023 mandats différents ;
- Un taux de satisfaction élevé de la clientèle ;
- Un développement des prestations de conseil orienté vers une amélioration effective de la situation des exploitations du Jura et du Jura bernois [www.frij.ch/Conseil/Le-departement-Conseils/Nos-prestations-par-phase-de-vie](http://www.frij.ch/Conseil/Le-departement-Conseils/Nos-prestations-par-phase-de-vie) .

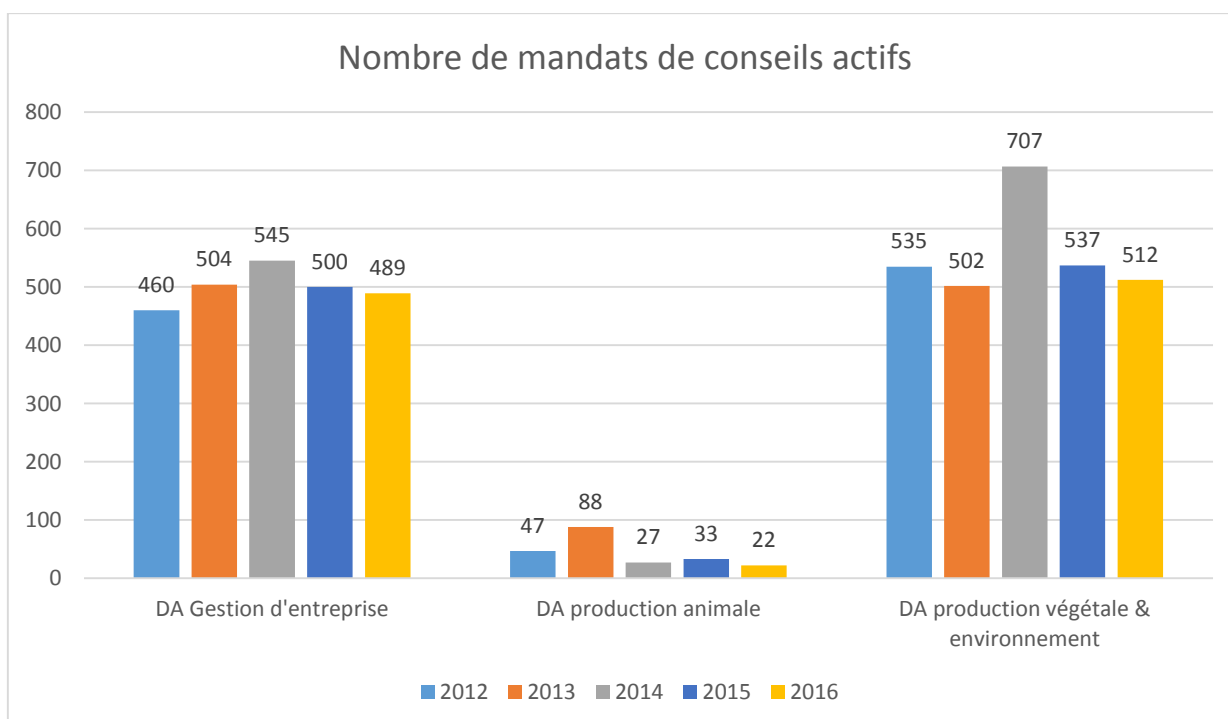
L'action des collaboratrices et collaborateurs du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI s'inscrit dans le cadre de sa mission, à savoir :

- **Apporter les appuis** administratifs, techniques et économiques nécessaires aux exploitant-e-s ;
- Fournir les informations utiles à la prise de décision par les exploitant-e-s ;
- **Accompagner et faciliter le développement et la mise en place de projets** générant une rémunération du travail et une qualité de vie satisfaisante pour les familles paysannes ;
- **Délivrer des expertises neutres** facilitant le règlement de différends en lien avec l'agriculture.

En 2016, les conseillers de la FRI ont effectué des heures de travail sur 1'023 mandats différents. Ce chiffre s'établit à un niveau équivalent à celui des années précédentes, à l'exception de l'année 2014 qui avait été marquée par l'introduction de la politique agricole 14-17, générant de nombreuses sollicitations en lien avec le recensement. Une part importante de ces demandes avaient été traitées par les conseillers en production végétale (Tableau 1).

**Figure 3**

*Evolution des mandats traités dans le département Conseils, expertises & développement rural.*



La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients si le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmations en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord = 1 ». En 2016, 222 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3,75 pour les formulaires rentrés en 2016, la satisfaction des clients du Département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau 23).

### Tableau 23

*Satisfaction des clients du Département Conseils, expertises et développement.*

La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.82
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.74
Le rapport qualité/prix est correct	3.46
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.90
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.79
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.88
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.90
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.43
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.81
Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ?	85%

Les clients qui complètent et retournent les formulaires ont également la possibilité d'ajouter des commentaires libres. La figure 4 en reprend quelques-uns, rendus anonymes, qui illustrent bien la haute satisfaction des clients de la FRI.

### Figure 4

*Sélection de commentaires de clients contenus dans l'enquête de satisfaction 2016.*



J'avais pas le choix de faire remplir ce formulaire de demande d'aide par la FRI. Mais très satisfait du travail fournis.		En plus de cela XXXXX est fort sympathique, ce qui rend le travail particulièrement agréable.	
Mes compliments à XXXXX pour son accueil, son écoute, ses renseignements, son ouverture et sa compétence dans ses réponses.	Je suis content de pouvoir compter sur un conseiller comme XXXXX.	Le conseiller est très réactif et efficace. Toujours à jour dans son travail et ça fait plaisir de travailler avec des gens comme ça.	J'apprécie le travail des conseillers de la FRI. Dans ce cas, XXXXX.
XXXXX est une excellente et douée vulgarisatrice.			Le conseiller est lui-même exploitant d'un domaine ce qui soutient la qualité des conseils. Merci pour le soutien!
Un grand merci à XXXXX pour sa gentillesse et sa disponibilité.			
Supersympa et disponible.  Le conseiller en charge de mon dossier était très sympathique et compétent.	XXXXX a fourni un travail excellent. Nous le remercions sincèrement pour ses compétences et sa disponibilité.	XXXXX s'est renseigné sur notre situation, il ne nous connaissait pas et la collaboration (par mail) était efficace. Il a demandé la suite du dossier même après avoir clôturé son travail.	
	Pour ma part, les rencontres à domicile avec le conseiller sont très importantes. Vu la complexité des différentes prestations, l'échange et les questions sont prioritaires pour une bonne compréhension des dossiers. Je suis très satisfaite de XXXXX comme conseiller.		
	Merci XXXXX pour la bonne collaboration.	Un grand merci pour le bon travail exécuté, pour tout les dossiers, et disponibilité des questions.	Nous remercions chaleureusement XXXXX non seulement pour son travail mais également pour son soutien "moral" qui nous a aidé à être confiant dans notre projet.
Très satisfait.		Je remercie encore, beaucoup XXXXX des bons résultats de mon cas.	Sehr gute Arbeit geleistet.
Avec XXXXX tout est ok!!!			XXXXX était très motivé et s'est bien investi pour nous fournir les documents en peu de temps.
Tip-top !	XXXXX a toujours été très à mon écoute et réactif à mes demandes, je suis très satisfait de lui et le remercie encore.	XXXXX est très compétent et inspire confiance.	
XXXXX est un bon technicien et très serviable.			

Nous évoluons dans un monde qui change. L'agriculture du Jura et du Jura bernois n'échappe pas à cette réalité. Les défis posés aux agricultrices et agriculteurs de notre région sont importants. Il existe toutefois des marges de progrès sur bon nombre d'exploitations. Dès lors, ces défis sont aussi ceux de la FRI et de ses collaborateurs. Ils fournissent souvent un rôle déterminant lorsqu'il s'agit d'identifier des points d'amélioration, de contribuer à définir les mesures à prendre les plus pertinentes et d'accompagner leur mise en œuvre.

La figure 5 présente quelques prestations de la FRI mises en perspective avec les questionnements/besoins des agricultrices et agriculteurs en lien avec une amélioration souhaitée de leurs situations.

**Figure 5**

*Questionnements et besoins des agricultrices et agriculteurs.*

Questionnements et besoins des exploitant-e-s	Pour quelles exploitations ?	
	Toutes les exploitations	Exploitations spécialisées en production laitière
Je cherche à <b>définir/redéfinir une stratégie d'exploitation</b> adaptée à mes valeurs/préférences, au contexte et aux particularités de mon exploitation	Orientation stratégique	
Je veux <b>connaître les marges de progrès</b> possibles sur mon exploitation	Analyse des coûts de production	Lait'ficient
J'ai besoin d' <b>aide pour définir un plan de mesures</b> afin de concrétiser des marges de progrès	Optimisation de l'exploitation	
J'ai besoin d'un <b>appui technique pour mettre en place certaines mesures</b>		Coaching technique



## 3.2 Production végétale (PVE)

Les faits marquants de l'année 2016 auront été la météo de l'année qui a laissé des traces dans les campagnes de l'Arc jurassien, avec un hiver doux et un printemps très pluvieux. Les céréales ont souffert de ces caprices météorologiques ne laissant aux agriculteurs que de maigres rendements céréaliers accompagnés de faibles poids à l'hectolitre. Cette année aura également été marquée par l'investissement des collaborateurs du domaine dans des projets « ressources », en collaboration avec la CJA ou encore par des demandes de financements à l'OFAG pour des projets de vulgarisation de nouvelles techniques de désherbage, sans compter l'implication dans le montage autre projet « ressource » au sein de la FRI: AGRIPOL.

Le Domaine Production végétale et Environnement regroupe actuellement 13 personnes ; Milo Stoecklin qui était actif dans le Domaine FAER a rejoint le Domaine PVE. Les tâches sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure, formation continue) et leurs activités se déploient dans les thématiques suivantes :

- les grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- les cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- les cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- les réseaux écologiques et les projets paysagers ;
- la gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance bimensuelle appelée "le café végétal", permet de réguler au sein du domaine, toutes ces activités sous la forme d'échanges entre les collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours. Une autre séance plus technique permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain et de définir un conseil concerté entre les conseillers.

Un autre point fort de cette année a été le dépôt et la réalisation (en cours) du PGI à Muriaux. Après plusieurs années d'un travail acharné, la cinquantaine d'ayant-droits peuvent, dès à présent, jouir d'un magnifique outil de gestion de leur pâturage boisé.

Dans un autre registre, le Domaine PVE a également participé à la mise sur pied du nouveau site Internet de la FRI et mis en place une stratégie de communication via une page Facebook.

Les essais en grandes cultures continuent d'être mis en place avec les partenaires au niveau Suisse et régional, mais leur visite dans le terrain ne se fera plus en tant que tel. Afin d'avoir un meilleur impact auprès des agriculteurs, le Domaine PVE mettra en place une journée de terrain appelée AGRO-FRI 17. Cet outil devra permettre le transfert de compétences et de techniques innovantes dans le terrain. Celle-ci se déroulera le 20 septembre 2017 et abordera des thématiques telles que les couverts végétaux, la fertilité des sols et les sous-semis.

Avec la mise à disposition de quotas de betteraves, des agriculteurs jurassiens ont saisi cette occasion pour se lancer dans cette culture ; il s'agira dès lors d'accompagner ces nouveaux betteraviers de concert avec le Centre betteravier de Suisse romande.

### 3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo ([www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch)) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2016 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau. Suite à la panne du pluviomètre, les valeurs des précipitations présentées sont celles qui ont été mesurées à Delémont (source MétéoSuisse), pour les mois de janvier et février et la première semaine de mars.

L'année 2016 a été une année chaude (0.2°C au-dessus de la norme), marquée par un printemps très pluvieux et une sécheresse estivale. Le total des précipitations et le nombre de jours de pluie sont très proches des valeurs de référence, mais leur répartition sur les douze mois de l'année a été plus hétérogène que la normale.

L'hiver 2015-2016 a été peu rigoureux (encore moins froid que le précédent). Il n'y a en effet eu que 7 jours avec des températures moyennes journalières négatives entre le 21 décembre et le 21 mars, contre 21 pour l'hiver précédent. Le sol n'a jamais vraiment été gelé en profondeur deux hivers de suite. Janvier et février ont été pluvieux et doux ; mars a ensuite été plutôt sec et froid, si bien que le développement de la végétation, qui était bien avancé dans un premier temps, a finalement été retardé en fin d'hiver.

D'avril à juin, un temps très pluvieux et assez frais a régné. À fin avril, deux nuits de gel sont à signaler (les 27 et 28). Pendant ce deuxième trimestre, quelques orages ont éclaté, en début de période déjà, avec de la grêle dans certains cas et parfois de gros dégâts, comme par exemple à Fontenais (11.5 ; jusqu'à 10 cm de grêlons par endroits) et à Buix (7.6 ; avec d'importantes inondations).

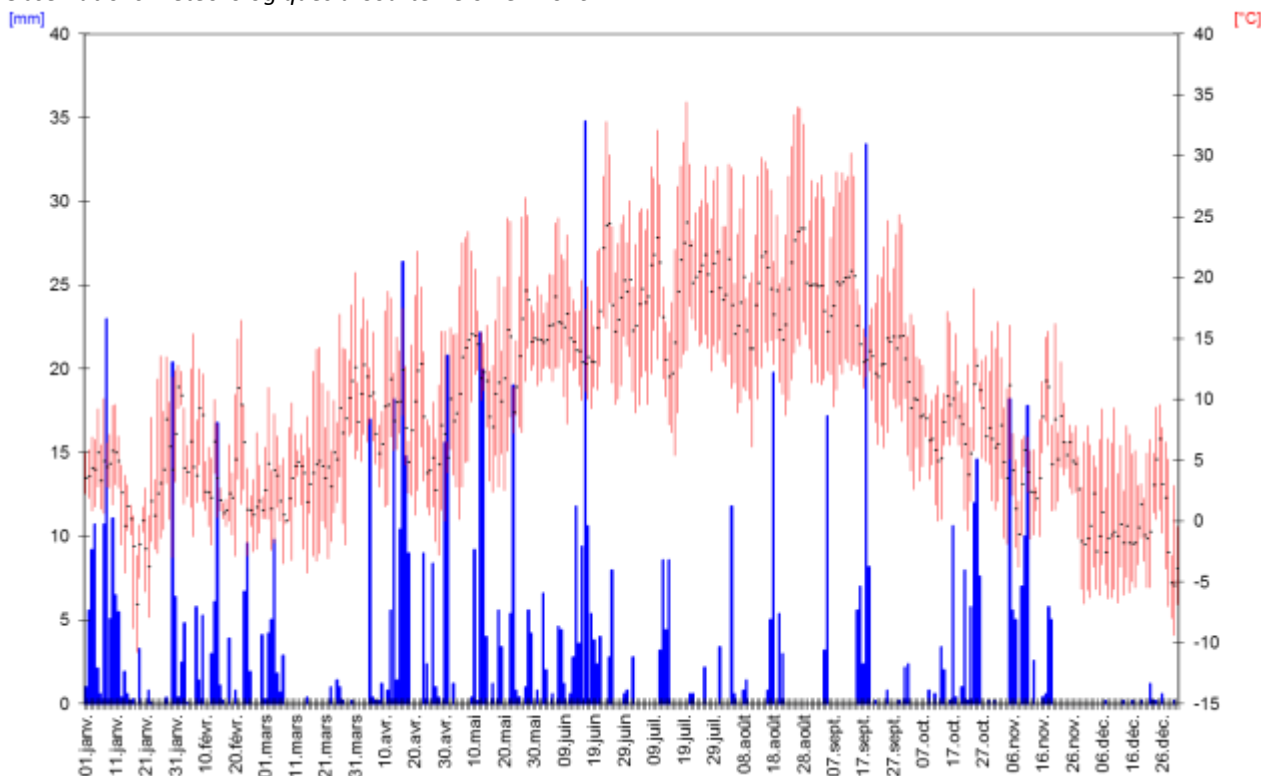
Les mois de juillet et août ont ensuite été très chauds et secs. Le mois de septembre a aussi été particulièrement chaud, mais accompagné de précipitations bienvenues.

Le mois d'octobre a été nettement plus froid que les valeurs normales, alors que novembre a été plus doux. Ces deux mois ont connu une pluviosité proche des valeurs normales, alors que le mois de décembre a été très sec quant à lui et particulièrement froid.

Les **défis**, que relève le Domaine PVE chaque année, sont d'apporter les conseils les plus opportuns en fonction des aléas climatiques saisonniers, notamment dans le suivi des cultures et la protection des plantes, les cultures spéciales et l'adaptation des techniques culturales, dans le but de tirer le meilleur profit de ce que peut offrir la Nature, tout en respectant et gérant au mieux les ressources.

**Figure 6**

Observations météorologiques à Courtemelon en 2016.



**Légende :**

histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)

lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

**Tableau 24**

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2016 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations <b>Moyenne 1981-2010</b> [mm] à Delémont	Somme précipitations <b>Année 2016</b> [mm] à Delémont *		Température de l'air <b>Moyenne 1981-2010</b> [°C] à Delémont	Température de l'air <b>Année 2016</b> [°C] à Courtemelon
Janvier	56	125.9	Janvier	0.4	2.5
Février	55	74.5	Février	1.6	4.3
Mars	66	28.9	Mars	5.3	4.6
Avril	70	142.4	Avril	8.8	8.4
Mai	105	125.4	Mai	13.2	12.5
Juin	96	120.8	Juin	16.5	16.5
Juillet	98	34.4	Juillet	18.8	19.2
Août	99	48.6	Août	18.2	18.9
Septembre	84	78.2	Septembre	14.3	16.2
Octobre	77	72.2	Octobre	10.2	8.4
Novembre	70	78	Novembre	4.5	4.8
Décembre	73	3.2	Décembre	1.5	-0.6
<b>Somme</b>	<b>947</b>	<b>932.5</b>	<b>Somme</b>	<b>9.4</b>	<b>9.6</b>

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) <b>Moyenne 1981-2010</b> à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) <b>Année 2016</b> à Delémont	
130.5	123	* Données provenant de la station de Delémont (MétéoSuisse) pour janvier, février et la première semaine de mars

### 3.2.2 Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de référence correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Orge de printemps ;
- Colza d'automne conduit en mode PER,
- Colza d'automne conduit en mode biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique ;

#### Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- D'acquérir des données de référence à valoriser dans le cadre de nos conseils.

#### Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activités de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 361 heures de travail réalisées au sein du domaine.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 25 août. Tous les acteurs des filières liées aux essais présentés sont invités, si bien que le public en présence regroupe des agriculteurs, des



personnes des firmes privés et des conseillers agricoles, ce qui permet d'établir de riches échanges entre participants.

Ces visites sont suivies (voir tableau ci-après) par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que CERTISEM-Jura, des firmes agro-commerciales, les collaborateurs de la FRI et tous les partenaires potentiellement intéressés par la branche. Comme l'année passée, CERTISEM-Jura a été présente lors de ces visites afin de promouvoir leurs semences.

**Tableau 25**

*Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales.*

<b>Culture</b>	<b>Date des visites</b>	<b>Nombre de personnes</b>
Blé d'automne conventionnel	22 juin	12
Orge et colza conventionnels	31 mai	24
Colza Bio	19 avril	18
Blé Bio	14 juin	20
Présentations des résultats des essais	25 août	20

Les rapports des essais sont tous disponibles sur le site Internet de la FRI : [www.frij.ch/PROJETS/Production-vegetale-et-environnement/Grandes-cultures-Test](http://www.frij.ch/PROJETS/Production-vegetale-et-environnement/Grandes-cultures-Test)

A noter que les visites des essais ne se feront plus dès 2017 ; une importante journée de terrain sera organisée le 20 septembre et devrait rassembler les professionnels de la Terre autour de thématiques telles que les couverts végétaux, la fertilité des sols et les techniques culturales.

### **Essai herbager Herb'ficine**

En 2016 et avec le soutien financier de la Fondation sur la Croix, un essai herbager a été mis en place. Ce projet consiste à comparer la croissance des herbages sur trois sites : Courtemelon, Reconvilier et la Theurre. Différents types de mélanges utilisés dans l'Arc jurassien ont été implantés, les semences ont été offertes par différents semenciers.

Les objectifs de cet essai sont :

- Faire profiter les agriculteurs dans leur pratique des retombées de ce projet en acquérant des données de références pour la région par des mesures de rendement et des analyses de fourrage ;
- Une meilleure connaissance des rendements effectifs des prairies en les extrapolant dans les zones investiguées en fonction des différents mélanges préconisés ;
- Une connaissance précise des valeurs fourragères de chaque mélange : NEL, PAI, MS, éléments minéraux ;
- Donner des conseils aux agriculteurs basés sur de solides données de référence, afin qu'ils puissent opérer un choix pertinent de mélanges fourragers adaptés pour leur exploitation.
- Evaluer d'un point de vue économique les différents mélanges herbagers et les comparer aux prairies naturelles ou au maïs ensilage ;
- Créer une émulation autour de la production herbagère (groupes intérêts, utilisation pour la formation initiale, supérieure et continue,...).

Pour le moment, seuls les résultats de rendement et l'évolution de la composition, par coupe, mélange et site sont disponibles ; les résultats des analyses de fourrage ne sont pas encore connus. Un rapport intermédiaire se trouve sur le site de la FRI : <https://www.frij.ch/PROJETS/Production-vegetale-et-environnement/Essai-herbager-Herbficine>.

En septembre 2016, une animation herbagère a eu lieu sur chacun des sites, les apprentis de l'Ecole d'agriculture ont également profité de la plateforme de Courtemelon. Des conseillers agricoles français sont également venus visiter l'essai.

### 3.2.3 Aménagement de pâturages

#### **Plan de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés**

L'assemblée des ayants droit au pâturage communal de Muriaux a approuvé son PGI en date du 24 novembre 2016. Ce document final avait été mis en consultation au préalable dans les services cantonaux concernés. La prochaine et dernière étape est la signature du document par les autorités compétentes. Ceci mettra un terme à un processus qui est en cours depuis 2008. Dans le terrain, les mesures proposées tant au niveau agricole que forestier sont déjà appliquées depuis quelques années.

Du côté de Saignelégier, le PGI est encore dans sa phase de rédaction et devrait être validé dans le courant 2017.

Aux Pommerats, les demandes de financement pour de nouvelles infrastructures sont en cours. Elles concernent surtout des rénovations d'accès, ainsi que l'ajout d'abreuvoirs. Un accord de subventionnement est attendu dans le courant 2017.

En parallèle, la FRI a rédigé un projet de règlement d'utilisation des pâturages commun pour Saignelégier et les Pommerats qui font partie de la même commune. Le projet a été soumis aux ayants droits, puis modifié avec les commissions des pâturages.

Sur le pâturage communal des Breuleux, les relevés de végétation, phase fondamentale du PGI, ont été terminés à l'automne 2016. Nous allons poursuivre le processus avec la réalisation des cartes thématiques et le calcul du bilan fourrager. Notre partenaire NATUCOM, avec qui nous réalisons les PGI depuis 2009, va faire l'état des lieux de la partie sylvicole du pâturage boisé.

Hormis les PGI, la FRI a été mandatée pour plusieurs autres travaux. La bourgeoisie de Bassecourt nous a demandé d'estimer les potentiels fourragers de ses pâturages et, sur cette base, de revoir la charge usuelle de chaque secteur de pâturage.

Dans un autre registre, la FRI a revu le système des autorisations de fumure dans le Jura bernois afin d'avoir une plus grande souplesse dans les types d'engrais minéraux utilisés. Le modèle doit encore être validé par l'OAN.

Au niveau de la formation, nous avons coorganisé un cours sur la gestion agricole des pâturages boisés dans le Jura bernois. La typologie, les contributions ainsi que les contraintes et exigences liées à l'utilisation des pâturages boisés ont été abordées de manière très détaillée.

### 3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

Les conseillers actifs dans les plans de fumure et les dossiers PER ont dû pour la première fois réaliser des Suisse-Bilanz bouclés sur l'année civile antérieure (01.01-31.12.15). Cette manière de travailler a quelque peu décalé les pics de travaux liés à ces dossiers. De plus, lors de la réalisation du dossier final, les conseillers ont également effectué un bilan prévisionnel pour l'année 2016. Cette manière de procéder prend un peu plus de temps mais, d'un autre côté, elle permet aux exploitants de connaître les quantités d'éléments fertilisants qu'ils peuvent utiliser durant l'année. Cela permet d'éviter d'éventuelles diminutions de paiements directs à cause d'une surutilisation d'azote ou de phosphore.

Pour l'année écoulée, les conseillers actifs dans ce domaine ont réalisé 124 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 182 dossiers PER. M. Martin Kohli qui effectue des dossiers PER pour le compte de la FRI a réalisé 39 dossiers PER sur l'année 2016.

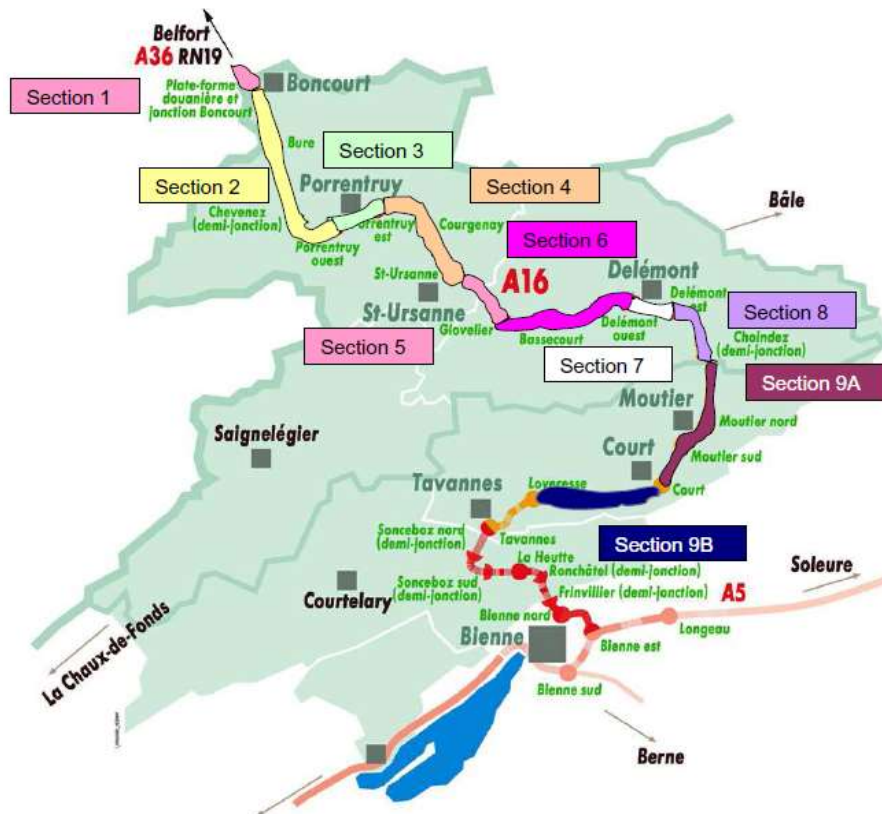
### 3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de « Suivi de la protection des sols sur les chantiers » entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16).

En 2016, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantiers, dans le Jura Sud (Roches-Court (Section 9a), Court – Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)). La figure 7 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

**Figure 7**

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Complicés par le printemps très humide, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions pédoclimatiques en deuxième partie d'année, grâce à l'été et à l'automne secs. En effet, depuis début juillet, les précipitations se sont faites rares et la manutention des sols a ainsi pu se faire dans de bonnes conditions. La sécheresse a toutefois engendré quelques complications lors de l'ensemencement des surfaces agricoles remises en état.

#### **Sections 1 et 2 : Plateforme douanière à Jonction Porrentruy Ouest**

En 2016, les travaux de manutention des sols se sont limités à la remise en état de sites de stockage sur une surface de 12'700 m<sup>2</sup> de surfaces agricoles restituées à l'agriculture. Les travaux ont eu lieu entre mai et août 2016, dans des conditions parfois difficiles, surtout en fin de printemps.

#### **Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est**

En 2016, les activités sur la section 7 se sont limitées au suivi de parcelles en convalescence de l'ancienne emprise de chantier de la Beuchille.

#### **Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez**

En 2016, une étape importante de remise en état du site de chantier du portail nord du tunnel de Choindez a été finalisée. Les conditions météorologiques favorables en été et en automne 2016 ont permis la reconstitution des sols et la remise en culture de 74'500 m<sup>2</sup> dans ce secteur.

#### **Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court**

Toutes les surfaces agricoles étant restituées dans cette section, seul le suivi des parcelles en convalescence a été effectué par la FRI en 2016.

**Section 9B : Jonction de Court - Loveresse**

En 2016, les activités sur cette section ont été importantes, avec 63'557 m<sup>2</sup> de surfaces agricoles ayant fait l'objet d'un suivi pédologique par la FRI. Il s'agit notamment des travaux suivants :

- Décapage en vue du réaménagement du ruisseau R11 à Pontenet ; 9'000 m<sup>2</sup> (septembre) ;
- Remise en état du portail ouest de la galerie de Malleray ; 7'000 m<sup>2</sup> (septembre) ;
- Remise en état de la zone de stockage 3 ; 3'120 m<sup>2</sup> (juillet) ;
- Améliorations à la zone de stockage 3 de la zone remise en état en 2015 ; 9'550 m<sup>2</sup> (juillet) ;
- Remise en état de la partie sud de la zone de stockage 6 ; 5'200 m<sup>2</sup> (novembre) ;
- Remise en état sous le Viaduc de la Rosière ; 10'000m<sup>2</sup> (mai-juin) ;
- Décapage et remise en état pour la DI du Tunnel de Court ; 13'244 m<sup>2</sup> (avril-juillet) ;
- Remise en état Portail Ouest Tunnel Court ; 6'463 m<sup>2</sup> (septembre 2016).

Pour les sections 2, 3, 8 et 9b, la FRI a également assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

**A16 Expertises pour perte de récoltes**

Enfin, des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. En adéquation avec la finalisation de l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

**3.2.6 Divers mandats d'expertises**

En 2016, la FRI a réalisé divers mandats d'expertises pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Pertes de récoltes dans le cadre de chantiers de construction ;
- Viabilisations, pose de conduites et de chambres ;
- Aménagement du territoire, échanges de parcelles ;
- Sondages archéologiques ;
- Etablissement de conventions ;
- Cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

**3.2.7 Protection des ressources naturelles****A. Lutte contre l'érosion des sols agricoles**

La mise en application de la réglementation en matière d'érosion des sols a été suspendue jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017. De ce fait aucun travail spécifique dans ce domaine n'a été réalisé par la FRI en 2016.

**B. SolAirEau JU**

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le Canton du Jura qui a démarré en mars 2013. Il s'agit d'une initiative de la profession agricole, au service d'une utilisation plus durable des ressources, soutenue par l'OFAG et la RCJU. L'ensemble des informations relatives à ce programme sont disponibles sur [www.solaireau.ch](http://www.solaireau.ch).

Pour la quatrième année du programme SolAirEau, on dénombre **140 agriculteurs** qui se sont inscrits et qui ont annoncé des mises en œuvre de mesures de bonnes pratiques. L'engagement des agriculteurs

jurassiens dans des pratiques respectueuses des ressources naturelles a permis de leur verser CHF 238'000.– de contributions et CHF 161'000.– de subventions à l'investissement en 2016.

### 3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet de la Station phytosanitaire du Canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le site de la FRI ([www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-/Station-phytosanitaire](http://www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-/Station-phytosanitaire)). Nous en donnons ci-dessous quelques extraits.

Suite à une campagne restreinte de prospection, le **feu bactérien** n'a pas été décelé sur le territoire cantonal, pour la cinquième année consécutive, ce qui est réjouissant.

Du fait des **conditions très pluvieuses du printemps**, la mise en place des betteraves, maïs et autres cultures de printemps a été rendue difficile. Le tassement des sols et l'asphyxie provoquée par le tassement, ainsi que l'excès de précipitations ont pénalisé aussi bien les cultures de printemps que les cultures d'automne (céréales principalement, le colza ne semblant pas avoir été trop gêné). Il faut cependant souligner que de grosses différences pouvaient être observées entre les parcelles, même proches, ce qui laisse supposer que l'historique de la parcelle joue un rôle important. Autrement dit, même dans des conditions de pluviosité extrême, la structure du sol peut permettre une meilleure perméabilité et donc limiter le risque d'asphyxie, laquelle rend la culture plus sensible aux attaques de pathogènes.

Les conditions printanières très humides ont été très favorables aux maladies fongiques en général, parmi lesquelles le mildiou de la pomme de terre et, sur blé, le piétin-verse et la fusariose, qui se sont fait particulièrement remarquer. Le **mildiou de la pomme de terre** a été détecté tôt grâce à l'annonce de l'agriculteur. L'attaque a pu être maîtrisée, mais difficilement, les conditions météorologiques désastreuses rendant les possibilités d'intervenir rares. Le **piétin-verse**, relativement peu abondant en sortie d'hiver, s'est développé de manière spectaculaire à partir de l'épiaison, pour finir par causer de gros dégâts (difficiles cependant à différencier des autres causes) dans certaines cultures touchées à près de 100 %. Ce phénomène n'avait jamais été observé et montre bien que cette maladie est bien présente dans les sols, de manière latente.

Le **coup de gel de fin avril** a provoqué d'importants dégâts sur les arbres fruitiers en fleurs ou en fin de floraison (les damassiniens ont été particulièrement touchés) et sur les céréales prêtes à épier (orge d'automne principalement).

Sur **orge d'automne**, aucun cas de jaunisse nanisante de l'orge (JNO) n'a été constaté, ce qui surprend du fait de la forte attaque observée en 2015. Dans les régions où les semences traitées à l'aide d'insecticides néonicotinoïdes ont été utilisées dans une forte proportion, aucune différence ne pouvait être observée par rapport aux parcelles emblavées avec des semences traitées de manière standard. Nous attribuons cette situation à la sécheresse et à la chaleur de l'été 2015, qui ont avancé la maturité du maïs et sa récolte, diminuant de ce fait l'effet du « pont vert » qui permet la transmission du virus par les pucerons vecteurs.

Sur **colza**, les dégâts de destruction du bourgeon terminal étaient rares dans la plupart des cultures, en sortie d'hiver, situation diamétralement opposée à celle de l'année précédente et principalement expliquée par la faible activité de l'altise à l'automne 2015.

Les cultures de **pois** d'automne ont très bien hiverné. Suite à l'asphyxie des sols, elles ont ensuite dépéri, principalement à cause de l'ascochytose ; quelques plantes montraient aussi des symptômes de bactériose. Les rendements ont été très faibles. Les cultures de printemps ont aussi souffert d'anthracnose, dans une moindre mesure, si bien que leurs rendements ont été un peu moins faibles. La sensibilité des cultures de pois à l'asphyxie des sols est donc encore une fois à souligner.

La **drosophile du cerisier** (*Drosophila suzukii*) a occasionné beaucoup de dégâts sur l'ensemble des espèces sensibles cette année, mais plus particulièrement sur cerises.

Sur le Plateau franc-montagnard, les populations de **campagnols des champs** ont connu un fort développement, à l'origine de dégâts, qui ont nécessité dans certains cas des rénovations de prairies. Les populations de **campagnols terrestres** ont atteint le « creux de la vague » et sont prêtes à redémarrer, avec un décalage d'environ deux ans sur les campagnols des champs.

### 3.2.9 Projet de lutte collective contre le campagnol

Le campagnol est toujours présent dans les campagnes de l'Arc jurassien et représente une menace latente de destruction des prairies. Certains secteurs sont déjà gravement touchés et il se pourrait qu'une pullulation redémarre dans 1 à 2 ans. Il est donc tout à fait temps de lutter contre la prolifération des rongeurs.

La CJA a mis en place un projet de lutte collective contre ces rongeurs et a obtenu, pour ce faire, un soutien financier de l'OFAG. La FRI est mandatée pour la mise en application du projet de lutte qui consiste à créer et animer des groupes d'agriculteurs souhaitant lutter collectivement, afin que les efforts soient payants en terme de maîtrise du ravageur.

En 2016, la FRI a créé 2 groupes de lutte collective (Tableau 26) sur le territoire concerné (Franches-Montagnes, Clos du Doubs, Roche d'Or), ce qui porte le total à trois groupes.

**Tableau 26**

*Groupes de lutte collective contre le campagnol terrestre.*

Dénomination du groupe	Date de création	Nombre d'agriculteurs <sup>1</sup>	Surface
Chez Basuel et alentours	14.09.2015	8	467 ha
Les Sairains	23.02.2016	3	101 ha
Le Noirmont et Les Émibois Ouest	31.05.2016	7	1147 ha

<sup>1</sup> *De nouveaux agriculteurs s'ajoutent au fil du temps, car tous ne sont pas présents à la séance de création du groupe de lutte. Leur signature est ensuite récoltée lors de la séance annuelle ou lors d'une visite de terrain.*

Une journée de démonstration de moyens de lutte directe a été organisée le 6 avril 2016 aux Sairains. Un élément à noter est la venue de M. André Delavelle, qui est un des agriculteurs pionniers de la lutte contre les campagnols en Franche-Comté. Etaient aussi présentes deux professionnelles du piégeage de campagnol en prairies ([www.mousetrap.ch](http://www.mousetrap.ch)) ainsi qu'un vendeur de la LANDI Saignelégier. La journée a eu lieu sur l'exploitation d'un membre des groupes de luttés qui a cordialement mis à disposition ses bâtiments et ses parcelles pour les démonstrations.

La lutte contre les campagnols bénéficie d'une bonne couverture dans les médias locaux et nationaux, grâce à des actions comme la journée du 6 avril, comme la pose de nichoirs à faucons crécerelles en partenariat avec l'école du Noirmont, et par le biais d'articles publiés dans la presse agricole.

L'année 2016 a été marquée par la pullulation de campagnols des champs. Cette pullulation se limite à certains secteurs, mais est sans précédent là où on l'observe actuellement. Contre cela, la FRI a conseillé aux agriculteurs la favorisation des prédateurs (perchoirs et nichoirs) et la rénovation de prairies, car la lutte directe par gazage n'est pas possible.

L'objectif du premier semestre 2016 est de créer quatre nouveaux groupes de lutte et de poursuivre la présence sur le terrain et l'animation des groupes. Les années 2018 et 2019 verront très probablement une pullulation des campagnols, et seront révélatrices des effets des mesures mises en place par les agriculteurs en lutte.

### 3.2.10 Développement arboricole

#### **Maladies et ravageurs des vergers**

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du Canton du Jura.



## VERGERS+

Le Fonds Suisse pour le Paysage avait renouvelé sa confiance en 2013 pour une période de 4 ans au projet VERGERS+. 2016 était la dernière année du présent projet ; les derniers 850 arbres fruitiers haute tige ont été plantés au printemps sur le territoire concerné. Toujours dans la volonté d'entretien du verger, de promotion et de valorisation des fruits nous avons procédé à :

- Des achats collectifs de matériel arboricole, soit : 17 sécateurs électriques, 7200 m<sup>2</sup> de filets de récolte pour damassons rouges ;
- Des soutiens ponctuels au pressoir de la coopérative Pressefruit de Corban, aux pressoirs de Boncourt et de Courrendlin, ainsi qu'au Gite Rural Tècle et Martial Lachat à Courcelon pour l'achat de matériel de transformation et de valorisation des vergers ;
- De la formation continue, 17 personnes ont débuté une formation en arboriculture de 32 jours (patente arboricole), plusieurs autres formations ont également été dispensées ;
- De l'animation de la filière jus-de-pomme, le développement de l'AOP Damassine ;
- Des animations pour les enfants, notamment au collège de Delémont.

Nous avons également assuré le suivi du travail accompli depuis 2008 pour maintenir, mettre en valeur, renouveler et développer les vergers haute tige dans le patrimoine rural du Jura et du Jura bernois. À l'heure actuelle, plus de 8500 arbres fruitiers haute tige ont été plantés depuis le début du projet VERGERS+.

### AOP Damassine

Avec 8'500 kg de damassons rouges annoncés et récoltés par les membres de l'AOP Damassine, l'année 2016 n'a pas été bonne.

La station participe toujours activement au comité de l'interprofession.

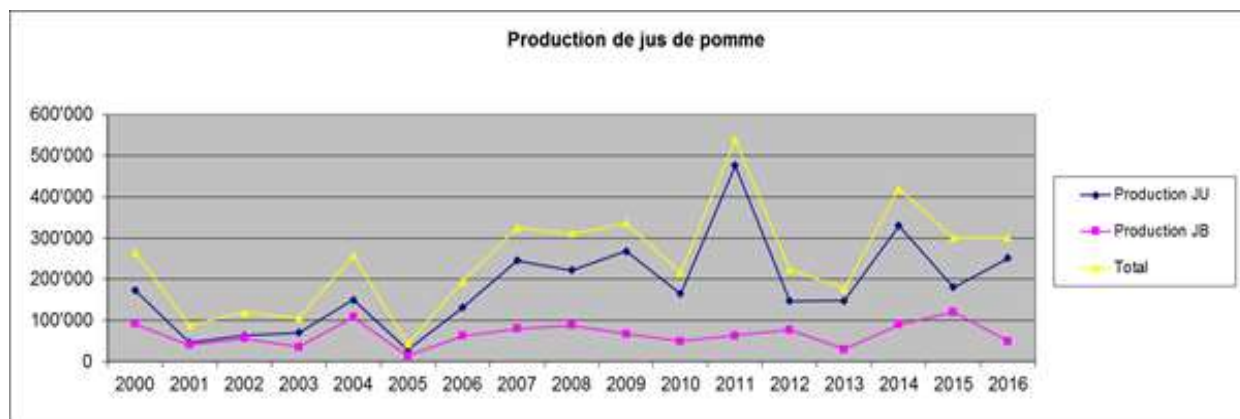
La station d'arboriculture a organisé, en partenariat avec l'interprofession, la dégustation certificative du millésime 2015. Seuls 11 échantillons ont été dégustés et évalués par un jury composé de distillateurs, de producteurs et de particuliers ayant suivi une formation de 2 jours dans le cadre de Distisuisse.

### Jus de pomme

En 2016, les pressoirs de la région ont produit 301'422 litres de jus. Cela correspond à environ 465 tonnes de fruits récoltés. Les pressoirs du canton du Jura ont eu une année moyenne avec 251'861 litres produits. Dans le Jura bernois, après une année faste en 2015 (plus de 120'000 litres), seulement 49'561 litres ont été pressés.

**Figure 8**

*Production de jus de pomme dans le JU et dans le JB.*



La filière jus-de-pomme sous les marques « *Spécialité du canton du jura* » et « *Jura bernois produits du terroir* » se développe. Un nouveau partenariat entre le Parc régional Chasseral et le pressoir de Courtelary a vu le jour cette année. Le but est de valoriser les pommes de la région du Parc.

Nous désirons également souligner la qualité de jus produits dans notre région. Notamment la coopérative « Pressafruit » de Corban, qui a obtenu le Prix du meilleur producteur et du meilleur jus de l'année 2016 (3 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 1 médaille de bronze) dans la catégorie jus de pomme lors du concours organisé par le Centre Romand de Pasteurisation.

### 3.2.11 Réseaux écologiques

Début 2016, le réseau écologique de Baroche+ est rentré dans sa deuxième phase de mise en œuvre. Avec un printemps pluvieux, les comptages de faune ne sont pas extraordinaires. Font exception la Pie grièche écorcheur et la Chevêche d'Athéna qui ont augmenté le nombre de territoires occupés ou qui ont eu un succès de reproduction important.

**Tableau 27**

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres). Légende : 921 : arbre fruitier haute tige ; 924 : arbre isolé ; 922 : noyer ; 717 : surface viticole présentant une biodiversité naturelle ; 16 : autres ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée.

	Exploitations	921	924	922	717	16
Réseau Ajoie+	109	5'610	127	159	646	60
Réseau Baroche+	75	12'445	335	122	0	0
Réseau Boécourt	16	543	53	11	0	0
Réseau Bourrignon	22	808	219	9	0	0
Réseau Delémont	13	300	100	18	0	0
Réseau F-Montagnes	197	543	12	0	0	0
Réseau Haut-Plateau	29	2'234	231	9	0	0
Réseau Haute-Ajoie	25	869	55	34	0	0
Réseau Chevenez	32	1'418	143	60	0	0
Réseau Haute-Sorne	38	1'523	197	11	100	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	62	4'208	289	165	0	0
<b>Total</b>	<b>606</b>	<b>30'501</b>	<b>1'761</b>	<b>598</b>	<b>746</b>	<b>60</b>

	555	556	557	559	611	612
Réseau Ajoie+	0	1'629	182	0	45'194	3'598
Réseau Baroche+	0	885	300	65	23'642	2'768
Réseau Boécourt	0	103	0	0	2'860	740
Réseau Bourrignon	0	0	0	0	2'794	228
Réseau Delémont	0	35	30	0	2'629	429
Réseau F-Montagnes	0	0	0	0	19'159	21'832
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	10	3'908	1'886
Réseau Haute-Ajoie	0	441	0	34	4'482	1'515
Réseau Chevenez	0	869	53	53	15'592	0
Réseau Haute Sorne	72	400	320	0	8'158	1'966
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	2'452	527	169	17'895	2'102
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>6'814</b>	<b>1'412</b>	<b>331</b>	<b>146'313</b>	<b>37'064</b>

	617	618	634	851	852	Total
Réseau Ajoie+	8'974	0	0	55	2'870	69'104
Réseau Baroche+	19'404	0	0	75	1'705	61'746
Réseau Boécourt	3'187	0	0	124	267	7'888
Réseau Bourrignon	9'324	0	59	15	891	14'347
Réseau Delémont	2'844	50	0	0	227	6'662
Réseau F-Montagnes	10'761	26'998	0	1'324	2'786	83'415
Réseau Haut-Plateau	7'407	1'460	0	91	1'293	18'529
Réseau Haute-Ajoie	3'989	165	0	0	522	12'106
Réseau Chevenez	4'521	0	0	0	1'531	24'240
Réseau Haute Sorne	4'438	271	75	72	1'242	18'845
Réseau Vendline-Coeuvatte	4'505	96	37	573	1'391	34'409
<b>Total</b>	<b>79'354</b>	<b>29'040</b>	<b>171</b>	<b>2'329</b>	<b>14'725</b>	<b>351'291</b>

### 3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseils pour 2016 fut extrêmement faible, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date. En 2016, l'OFAG a communiqué que le plafond des contributions paysage ne serait pas supprimé.





### 3.3 Production animale (PAN)

**Les points essentiels en 2016** ont été la mise en route de la planification territoriale des mesures de protection des troupeaux, le démarrage d'un nouveau projet Interreg et la finalisation du projet « Production laitière durable » couplé au développement d'une prestation de conseil en matière de santé du troupeau bovin. Concernant l'accompagnement des organisations d'élevage régionales, l'année 2016 a été marquée par la 20<sup>ème</sup> édition de l'Arc jurassien Expo.

#### 3.3.1 Prestations en production animale

##### Suivis de troupeaux

Par suivi de troupeaux de vaches laitières, on comprend la mise en valeur graphique des contrôles laitiers mensuels avec un ajustement de la ration et une complémentation individuelle des vaches laitières. Le domaine a effectué une dizaine de suivis de troupeaux et quelques plans globaux en 2016. Hormis les fourrages récoltés début mai, la 1<sup>ère</sup> coupe était de très faible qualité en plaine et à mi-hauteur à cause de l'âge du fourrage et des importantes précipitations. Les regains ont parfois été rares selon la pluviométrie. La qualité et la quantité des ensilages de maïs étaient aussi très dépendantes de la pluviométrie après la fin juin et de la nature des sols.

##### Prestations diverses en production animale

En 2016, la demande n'était pas importante pour des contrôles officiels de base en production animale ; un seul dossier de mise aux normes avec transformation des bâtiments a été traité. Les autres dossiers de transformation et construction sont décrits au chapitre 3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale. Par ailleurs, l'aide de la FRI a été sollicitée pour le système d'inscription et de notification des animaux AGATE.

#### 3.3.2 Projets particuliers en production animale

##### Planification territoriale des mesures de protection des troupeaux

Le lynx est le principal prédateur des troupeaux du Jura, compte tenu de sa présence sur l'ensemble du territoire. Chaque année, des attaques sur moutons ou chèvres ont lieu et sont officiellement reconnues. Ces attaques entraînent de lourds préjudices aux troupeaux. Les conséquences économiques sont également importantes pour les éleveurs car les prédatations ne sont pas toutes indemnisées.

Le loup, quant à lui, se trouve dans les Alpes et affecte peu notre région. Cependant, un loup d'origine des Grisons a été officiellement reconnu dans le Jura Vaudois. Ce n'est qu'une question de temps pour que des loups traversent ou s'installent dans le Jura, comme cela s'est déjà passé dans les Vosges en France.

La Confédération encourage les cantons, par leurs services de conseil en agriculture, à mettre en place des mesures de protection contre les prédateurs. Afin d'établir une planification territoriale des mesures de protection des troupeaux dans le canton du Jura, la Fondation Rurale Interjurassienne, par un conseiller en production animale, a établi, conjointement avec le Service de l'Environnement et le Service de l'Economie Rurale, un projet dont les éléments sont présentés ci-après.



*Un troupeau dans la gelée.*



### Objectifs de la planification territoriale :

1. Déterminer les exploitations ovines et caprines les plus exposées à une attaque de grands prédateurs.
2. Reconnaître les parcelles les plus vulnérables et présenter, par parcelle, les mesures de protection adéquates (visites et discussions avec les éleveurs).
3. En cas d'attaque, mettre en place les mesures de protection définies, aussi bien chez l'éleveur touché que chez les voisins.

### Projet Interreg « Production laitière efficiente »

C'est en juin 2016 que le feu vert a été donné pour ce nouveau projet Interreg en production laitière. L'objectif est de promouvoir une production laitière efficiente dans le Massif Jurassien Franco-Suisse. Elle se base sur des systèmes durables de production qui valorisent très bien les fourrages. La démarche de conseil pluridisciplinaire continue et se développe ; des cours de perfectionnement et des échanges d'expériences transfrontaliers sont programmés. En 2016, l'accent a été mis sur la prestation de conseil qui a trouvé un nom « LAIT'ficient » et un logo. Les retours aux exploitations ayant participé à la première enquête ont été finalisés [www.frij.ch/PROJETS/Production-animale/Interreg-V-Production-laitiere-efficiente](http://www.frij.ch/PROJETS/Production-animale/Interreg-V-Production-laitiere-efficiente).



*Le logo de la prestation de conseil.*

### Projet « Production laitière durable »

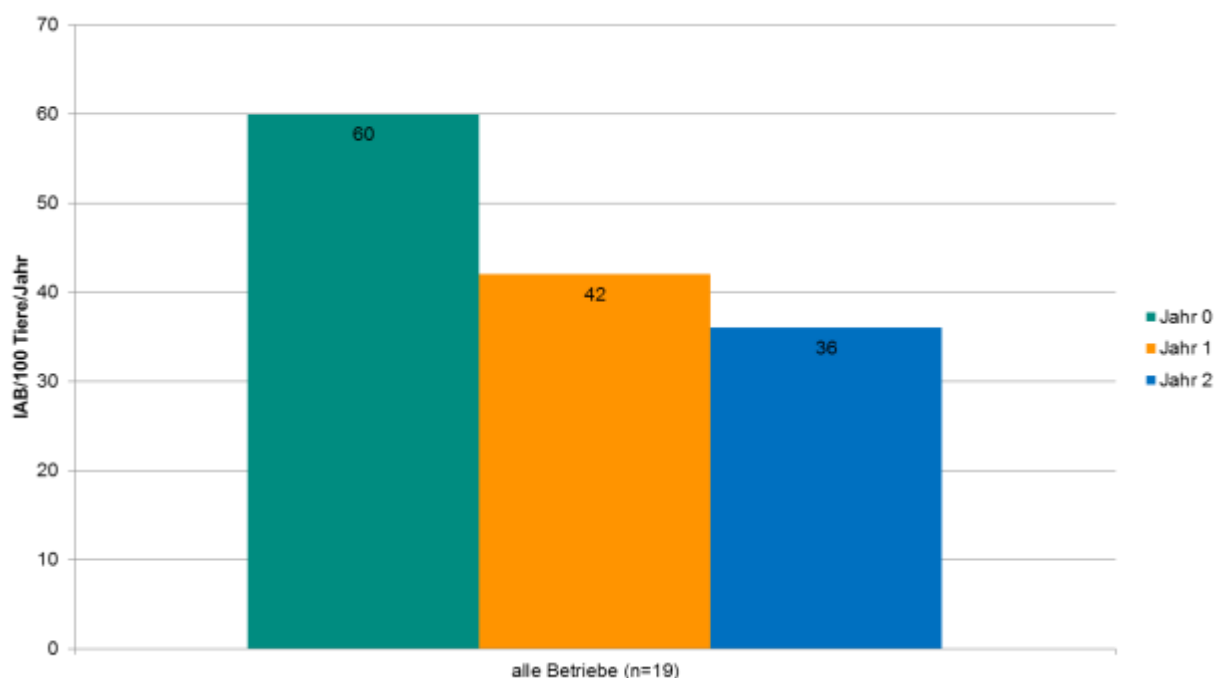
Au cours de cette dernière année de projet, et grâce à une rallonge de budget accordée par la Fondation Sur-la-Croix, le suivi individuel des exploitations et les rencontres du réseau ont pu être poursuivies. A chaque fois, de bonnes expériences suite à l'utilisation de l'homéopathie ont été relevées. Les remèdes de constitution ont été le thème phare de cette année. Les résultats globaux du projet montrent une diminution intéressante des antibiotiques avec très peu d'effets sur la santé des mamelles. A côté du développement d'outils, l'équipe de projet a travaillé à la mise en place d'une prestation de conseil en matière de santé des mamelles. L'objectif est de maintenir une bonne santé du troupeau, tout en réduisant au maximum l'emploi d'antibiotiques, par la prévention et des soins aux bovins à l'aide de l'homéopathie. Il n'a pas été possible d'obtenir de nouveaux fonds permettant d'élargir le réseau d'exploitations pour un plus grand impact sur la région. Dès 2017, le domaine continuera à travailler aux objectifs de ce projet, mais uniquement sous forme de prestations de conseils.

Au terme des quatre ans de projet, les principaux résultats sont les suivants :

- Une diminution de 40% des traitements antibiotiques a été obtenue. Si l'on compare l'année précédant le projet avec la 2<sup>ème</sup> année du projet, passant de 60 à 36 traitements antibiotiques pour 100 vaches ;
- Si l'on considère les 9 exploitations avec plus de 50 traitements pour 100 vaches en début de projet, la diminution des traitements atteignait presque 60% ;
- Au niveau de la santé des mamelles, on a observé une légère diminution de la part des contrôles laitiers avec moins de 100'000 cellules, qui a passé de 70 à 65% ;
- La réduction des antibiotiques a eu un effet économique positif avec une diminution des coûts de 21%.

**Figure 9**

*On observe globalement une baisse de 40% des traitements antibiotiques après 2 ans de suivi.*



En plus, le Domaine production animale a réalisé le montage d'un nouveau projet sur le thème du parasitisme des bovins et des chevaux, en collaboration avec un parasitologue de l'Institut de recherche en agriculture biologique (FiBL). Une demande de financement a été déposée et la réponse est attendue pour début 2017.

### 3.3.3 Relations externes et collaborations

#### Expositions de bétail laitier

Le domaine apporte un soutien logistique par un conseiller aux manifestations ci-dessous dont voici les particularités de 2016:

- **Arc Jurassien Expo** : 20<sup>e</sup> édition les 18 et 19 mars avec un programme spécial pour l'occasion : vendredi soir présentation de génisses et vaches de races mixtes et classements de génisses de races allaitantes ; samedi, classement des vaches de races laitières et des collections, puis présentation de plus de 40 veaux. 268 animaux ont été classés ;
- **Marché-Concours bovin du JB** : 38<sup>e</sup> édition le 14 octobre ; 206 vaches et génisses ont été classées ;
- **Marché-Concours bovin** des syndicats bovins de la race tachetée rouge à Delémont : 80<sup>e</sup> édition le 10 septembre avec 119 vaches et génisses classées.



AJE : la finale des races laitières.



AJE : la championne suprême des races mixtes.



Miss Jura bernois.



La championne suprême du Marché-Concours à Delémont.

### Agridea

- Groupe intercantonal production animale : une rencontre le 24 juin au Soliat (Creux du Van), ensemble avec la commission technique de l'ADCF, puis une deuxième rencontre le 16 novembre à la HAFL, Zollikofen. Un thème particulier a été discuté : la Stratégie StAR. Il s'agit de la stratégie nationale de lutte contre l'augmentation des résistances aux antibiotiques ;
- Groupe intercantonal Construction : participation du conseiller à une rencontre du groupe.

### 3.3.4 Apiculture

La FRI collabore activement, avec les deux Fédérations d'apiculture du Canton du Jura et du Jura bernois, dans la formation de base des personnes qui souhaitent commencer l'apiculture. Depuis 2016, le cours de base se déroule sur 2 années, une première année plus théorique et la seconde plus pratique, mais toujours destiné à des personnes débutantes en apiculture. 30 personnes ont suivi le cours de base 1 et 22 personnes ont suivi le cours de base 2. A savoir que les participants du cours 2 sont des élèves qui avaient déjà suivi l'entier du cours 1 sous l'ancienne version, mais qui se sont inscrits pour se perfectionner.

Le monitoring des pertes de colonies a été reconduit en étroite association avec le SCAV, les résultats ont été communiqués aux apiculteurs du Jura lors de leurs assemblées. Le document peut être consulté sur notre site internet sous : [www.frij.ch/PROJETS/Production-animale/Apiculture](http://www.frij.ch/PROJETS/Production-animale/Apiculture)

La FRI a rejoint un projet ressources « agriculture et pollinisateurs » initié par le canton de Vaud. Un effort important a été consenti par la FRI pour établir le concept de monitoring et de suivi scientifique avec le soutien des Agroscoptes Liebefeld et Reckenholz ainsi que de l'Université de Neuchâtel.

**Nos principaux défis pour les années à venir**

Réaliser toutes les tâches définies dans les plans de projet, dans le temps imparti et en maîtrisant les heures investies. Un grand défi est aussi d'obtenir une augmentation significative des demandes de conseil en lien avec les nouvelles prestations développées et qu'un travail de haute qualité, satisfaisant pleinement la clientèle soit réalisé.



*Rucher à Coeuve.*





## 3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

### Les points essentiels 2016

Après avoir effectué en 2015 un grand travail pour redéfinir les prestations et veiller à ce qu'elles répondent aux attentes concrètes de nos clients et leur occasionnent une réelle plus-value, un effort particulier a été accompli pour adapter nos outils, en particulier au nouveau plan comptable, et préparer une campagne de promotion. L'enjeu consiste à faire connaître nos prestations et à convaincre nos clients des avantages qu'ils pourraient retirer en les sollicitant.

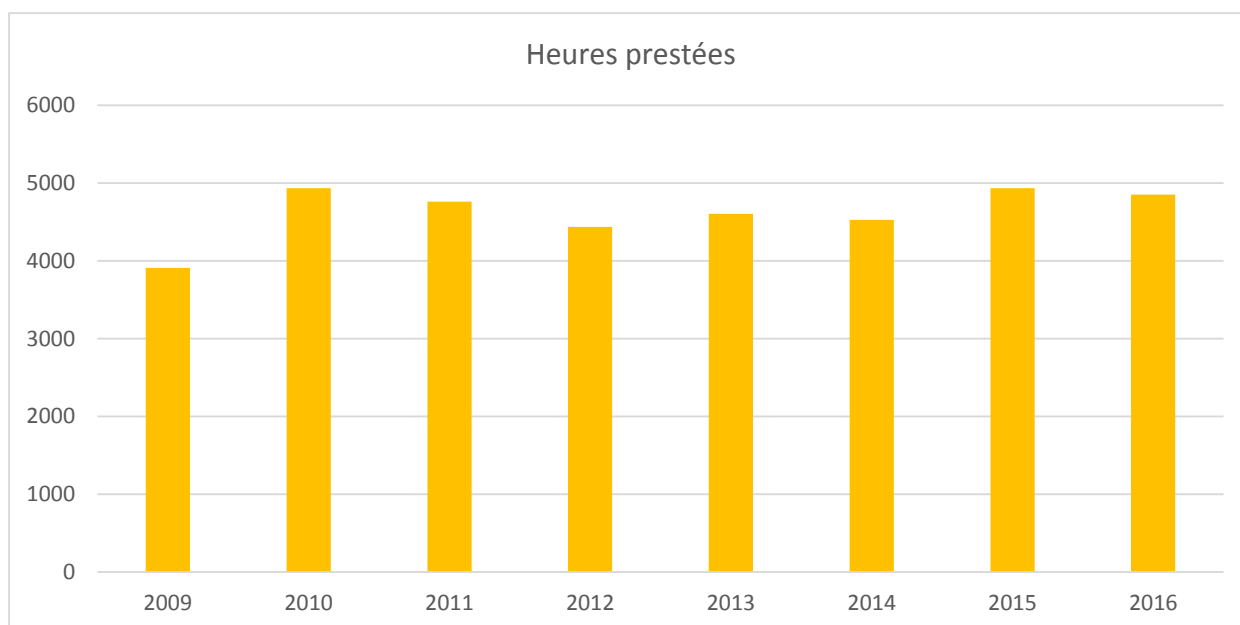
### 3.4.1 Prestations délivrées

#### Evolution du nombre d'heures prestées et du nombre de mandats

En 2016, les conseillers de la FRI ont délivré 4'853<sup>(1)</sup> heures de conseil dans le domaine de la gestion d'entreprise (Figure). Cela représente une très légère diminution par rapport à l'année précédente, mais reste au-dessus de la moyenne des 5 dernières années.

#### Figure 10

Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2009 et 2016.



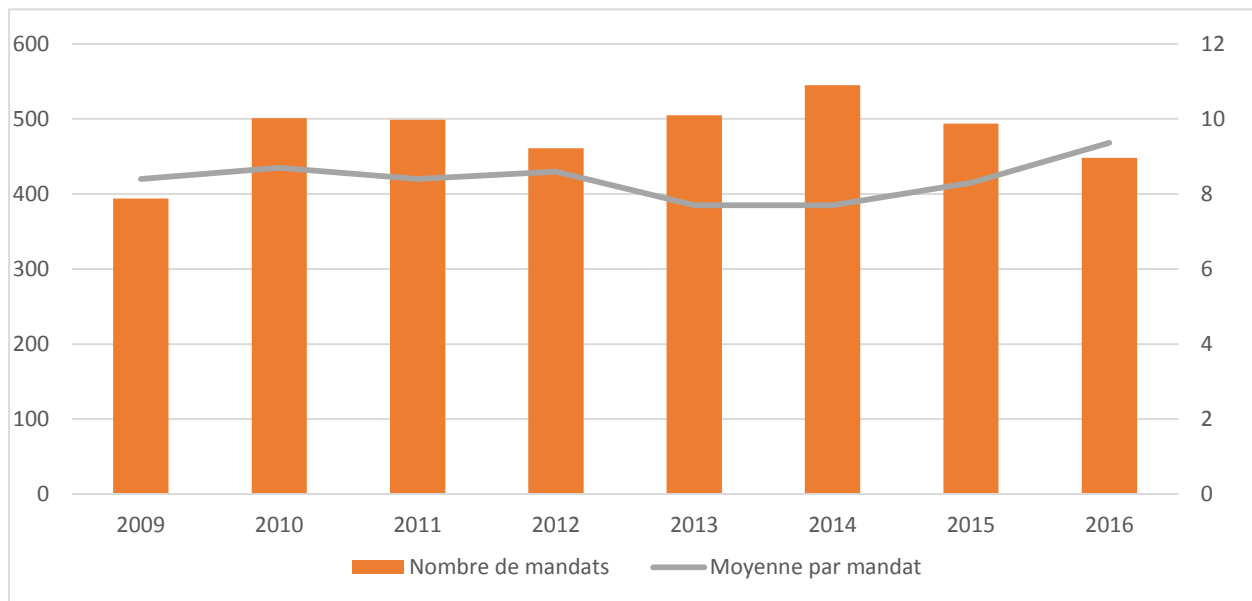
En parallèle, le nombre de mandats sur lesquels des heures ont été prestées s'est élevé à 448 (Figure 10), ce qui représente une diminution par rapport aux années précédentes.

<sup>(1)</sup> Dans la mesure où les déplacements sont facturés de manière forfaitaire pour les abonnés, ces heures n'ont pas été prises en compte.



**Figure 11**

*Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées.*



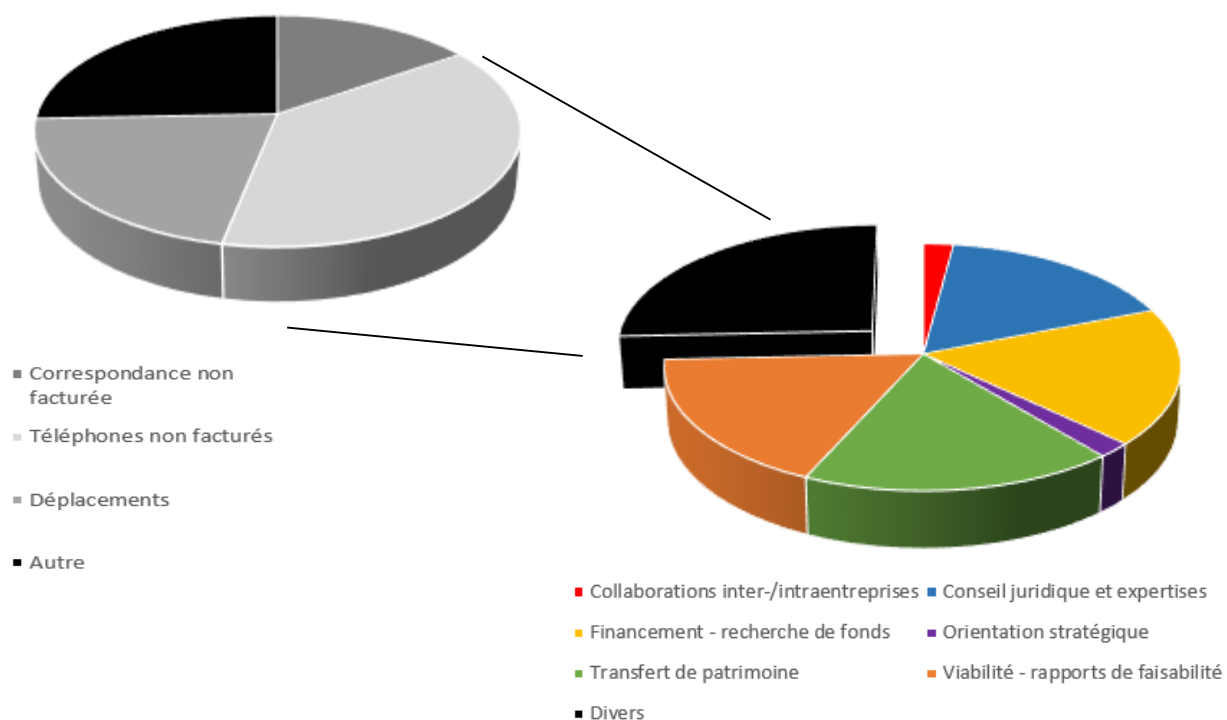
Il est intéressant de relever que le temps consacré par mandat poursuit son accroissement depuis les années 2013 et 2014. Cette tendance à la hausse, du temps passé par mandat, traduit peut-être une augmentation de la complexité des mandats.

### Répartition des heures prestées

La Figure 12 illustre la répartition des heures prestées en 2016.

**Figure 12**

*Répartition des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise en 2016.*



A l'instar des années précédentes, le temps consacré par les conseillers en gestion aux mandats liés au calcul de viabilité de projets, au calcul de plausibilité de financement ou à des recherches de financement représente la part principale de l'ensemble des activités de conseil en gestion, avec un peu plus du tiers du temps total. Par rapport à 2015, l'importance de cette activité s'est légèrement accrue (de 34.6% en 2015 à 35.5% en 2016 (variation absolue de + 37 heures), ce qui confirme d'une part les besoins importants du monde agricole en terme de soutien financier, illustrant ainsi les difficultés rencontrées, et d'autre part les efforts importants réalisés par le monde agricole pour se tourner vers l'avenir et adapter ses outils de travail aux exigences de demain.

Les conseils et accompagnements relatifs aux transferts de patrimoine représentent également une activité très importante des conseillers du domaine gestion. Comparé à 2015, l'année 2016 a également été marquée par une augmentation de cette activité, aussi bien en pourcentage (de 16% en 2015 à 17.8% en 2016) qu'en valeur absolue (de 828 à 914 heures). Cette tendance confirme la recrudescence constatée dans les centres de formation et illustre la volonté marquée de la jeune génération à se lancer dans le métier. Le nombre élevé d'heures de travail illustre également très bien la complexité que représente un transfert de patrimoine, ainsi que la confiance témoignée par les agriculteurs de la région aux conseillers en gestion de la FRI.

La complexité à laquelle sont confrontés les agriculteurs n'apparaît pas uniquement au moment de la remise ou de la reprise de l'exploitation. Le cadre juridique posé par les lois sur le droit foncier rural (LDFR) et sur le bail à ferme agricole (LBFA) est également à l'origine de nombreuses questions. Aussi, les conseillers en gestion ont passé un temps important en 2016 pour traiter les demandes, établir des rapports d'expertises et répondre aux questions en lien avec ces aspects juridiques. Par rapport à 2015, le temps consacré à cette activité a augmenté de 56 heures, ce qui représente un passage de 15.6% à 16.9 % du temps total.

Les activités liées au conseil dans les collaborations inter- ou intra-entreprises ainsi que les accompagnements dans les démarches d'orientation stratégique ont connu une forte diminution en 2016. Pour les collaborations inter- ou intra-entreprises, 107 heures de travail ont été consacrées, contre 304 une année auparavant (2.1% contre 5.9% en 2015). Pour les démarches d'orientation stratégique, 100 heures ont été effectuées, contre 261 une année plus tôt (1.9% contre 5.1%). Pourtant, dans le contexte économique difficile dans lequel le monde agricole évolue, ces deux prestations seraient certainement en mesure d'apporter des réponses. Actuellement, les coûts de production restent globalement élevés et la collaboration entre les exploitations peut parfois représenter une piste intéressante pour enrayer cette problématique, en particulier dans le domaine de la mécanisation. Par ailleurs, la démarche stratégique et le fait d'établir une stratégie à long terme permettent de définir les objectifs et les lignes directrices dans lesquels mener l'entreprise, ce qui est primordial pour prendre des décisions de manière sereine. Au vu de ces éléments, il semble opportun que des efforts particuliers devront être entrepris pour faire connaître et promouvoir ces deux prestations.

L'ensemble des autres activités du domaine est regroupé dans la rubrique « divers ». Avec plus de 25% du temps total passé en 2016, cette rubrique occupe une place très importante. Elle regroupe les temps de déplacement des conseillers chez les clients (5.5%), les téléphones et courriels non facturés (9.7% et respectivement 3.9%) ainsi que d'autres activités (6.6%). Même si le temps investi est relativement conséquent, les déplacements chez nos clients sont une occasion de percevoir de manière très concrète les entreprises sur lesquelles travaillent nos clients et de mieux comprendre leur fonctionnement. Ils permettent également de créer un lien privilégié.

Le temps très important consacré par les conseillers dans les tâches de correspondances et téléphones non facturés montre à quel point les besoins en lien avec les thématiques de gestion sont importants.

### 3.4.2 Les défis pour l'avenir

Même si son entrée en vigueur ne date pas de cette année et qu'une certaine avance a été prise dans le Jura bernois par rapport au Jura, la grande majorité des exploitations découvriront le nouveau plan comptable à l'occasion de leur boucllement 2016. Cette modification représente un enjeu important pour notre domaine. L'objectif sera non seulement que nos clients vivent une transition agréable et soient rapidement à l'aise pour comprendre leurs données comptables, mais aussi qu'ils puissent profiter de plus-values afin de parvenir à interpréter de manière pertinente les informations issues de leur boucllement et qu'ils puissent s'en servir comme outil de gestion de leur entreprise.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que nos prestations, nouvellement redéfinies l'année dernière, sont à même de répondre aux attentes des agriculteurs et correspondent à des besoins. Elles sont à même d'apporter des réponses et des pistes d'amélioration par rapport au contexte difficile dans lequel le monde agricole évolue.

Aussi, l'enjeu principal de 2017 sera de mieux faire connaître nos prestations afin de susciter l'intérêt de nos clients. En particulier, nous souhaitons développer 3 points de manière prioritaire :

- **Inciter nos clients à utiliser leur boucllement comptable comme outil privilégié de pilotage de l'entreprise par le chef d'exploitation.** Les données comptables sont pour le chef d'entreprise ce que les yeux sont pour l'être humain ! Aussi, il est primordial que nos clients puissent rapidement s'adapter et intégrer les nouvelles notions du plan comptable et s'intéressent à leurs résultats pour piloter au mieux leur entreprise. Afin de les aider dans cette démarche, nous avons développé un outil qui permet de simuler les résultats futurs de l'entreprise si aucune modification majeure n'est apportée. De plus, nous souhaitons améliorer la mise en valeur graphique des données comptables, afin de rendre les résultats plus facilement lisibles.
- **Inciter les agriculteurs de la région à calculer précisément leurs coûts de production.** Il est évident que la pression exercée sur les prix agricoles représente un problème majeur pour le secteur. Toutefois, l'agriculteur ne dispose que de peu, voire d'aucun moyen pour y remédier à titre individuel. Or, les statistiques régionales montrent encore des potentiels d'amélioration conséquents au niveau des coûts de production. Afin de pouvoir agir et optimiser sa situation, l'agriculteur doit être en mesure d'identifier ses avantages comparatifs ainsi que ses marges de progression. Pour ce faire, nous souhaitons promouvoir la démarche du calcul des coûts de production et nous nous tiendrons volontiers à disposition pour conseiller nos clients et leur proposer des pistes d'amélioration en fonction des résultats obtenus.
- **Inciter nos clients à étudier des pistes d'amélioration et à définir une stratégie propre à leur entreprise.** Diriger une entreprise nécessite une connaissance approfondie du contexte dans lequel elle évolue, mais également une connaissance précise des objectifs et buts visés par le chef d'exploitation ainsi que sa famille. Une telle interrogation n'est pas facile à mener seul. Aussi, nous souhaitons accompagner les agriculteurs qui le souhaitent dans cette démarche et les aider à se poser les bonnes questions. Nous souhaitons également promouvoir l'outil « OptimiFRI », afin d'apporter rapidement une réponse chiffrée en fonction des options que nos clients souhaiteront explorer.

---

**Notre principal défi pour les années à venir** sera de rester à l'écoute de nos clients afin de comprendre leurs besoins et d'être en mesure de leur proposer des prestations adaptées leur permettant de faire face aux défis futurs du monde agricole.

---



## 3.5 Agriculture biologique

### 3.5.1 PROJAB

Le comité de pilotage, PROJAB (Promotion de l'agriculture biologique dans le canton du Jura et dans le Jura bernois) a défini une nouvelle stratégie pour le développement de l'agriculture biologique pour la période 2016 – 2020 : **20% d'agriculteurs bio en 2020 dans le Jura et le Jura bernois**. Les organisations agricoles du canton du Jura et du Jura bernois ont voulu se donner les moyens de répondre aux besoins du marché et à l'opportunité que présente la production bio pour les fermes de la région.

Cette volonté du développement de l'agriculture biologique devra se faire en adéquation avec l'évolution du marché. Actuellement de plus en plus de consommateurs achètent des produits biologiques. L'évolution positive de ces dernières années s'est poursuivie sur le marché bio. Le consommateur bio est sensible à la consommation locale, ce qui limite le tourisme alimentaire. Le chiffre d'affaires a augmenté de 5,2% à 2,323 milliards de francs (2014 : 2,207 mia CHF) et le bio atteint, avec 7,7%, sa plus grande part de marché jusqu'ici (2014 : 7,1%). Les produits bio les plus appréciés restent les œufs et le pain frais. Cela montre que les produits bio correspondent aux besoins des consommateurs. La poursuite de la progression du bio repose sur des bases solides et notre agriculture peut jouer un rôle central dans ce développement et profiter de la valeur ajoutée liée à ce mode de production.

L'approvisionnement insuffisant du marché avec des produits Bourgeon indigènes a pour conséquence que notre agriculture perd des parts de marché en faveur de l'étranger. Par des efforts supplémentaires dans les domaines de la vulgarisation, du marché, de la politique et de l'information, PROJAB, en collaboration étroite avec les organisations membres, veut donner les impulsions pour que les producteurs conventionnels prennent conscience de la tendance des consommateurs et contribuent à couvrir la demande croissante en produits bio indigènes.

En poursuivant son implication dans la promotion de l'agriculture biologique, PROJAB compte sur une progression supérieure à la moyenne nationale dans le canton du Jura et le Jura bernois.

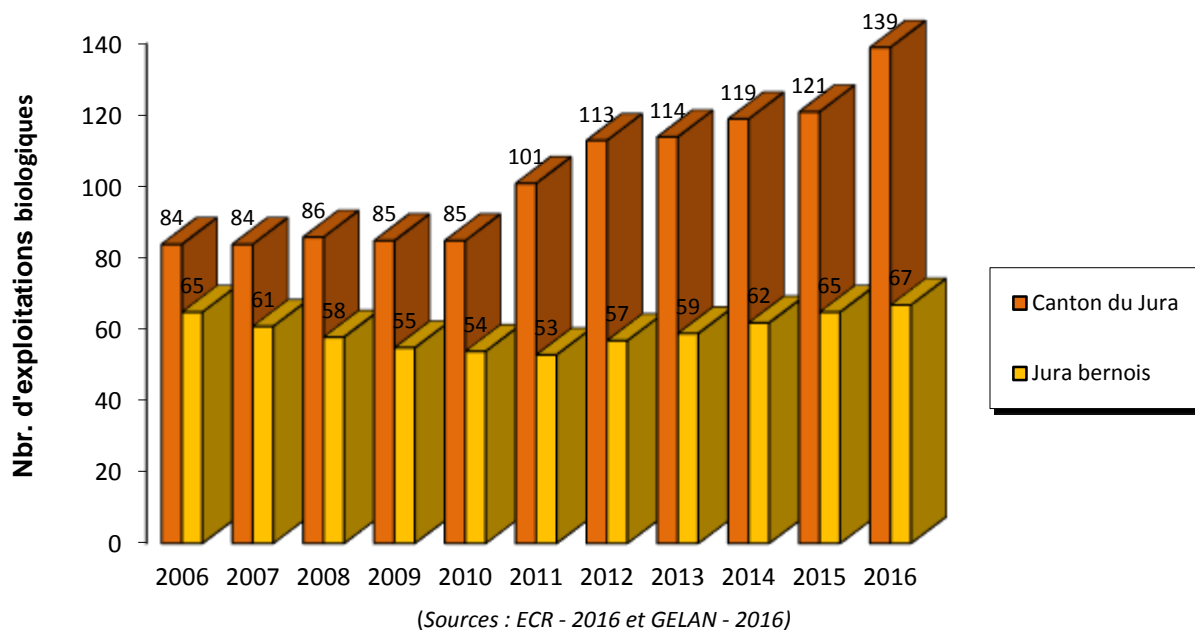
#### **Composition de PROJAB**

Bio Jura : Mme Selina Droz, Bärner Bio Bure : Mme Rahel Kilchsperger, Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) : M. Wilfred Schnegg, Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) : Mme Céline Odiet ; Bio Suisse : M. Pascal Olivier, Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR) : M. Pierre Frund, Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne (OAN) : M. Simon Jöhr ; Fondation Rurale interjurassienne (FRI) : M. Olivier Girardin.

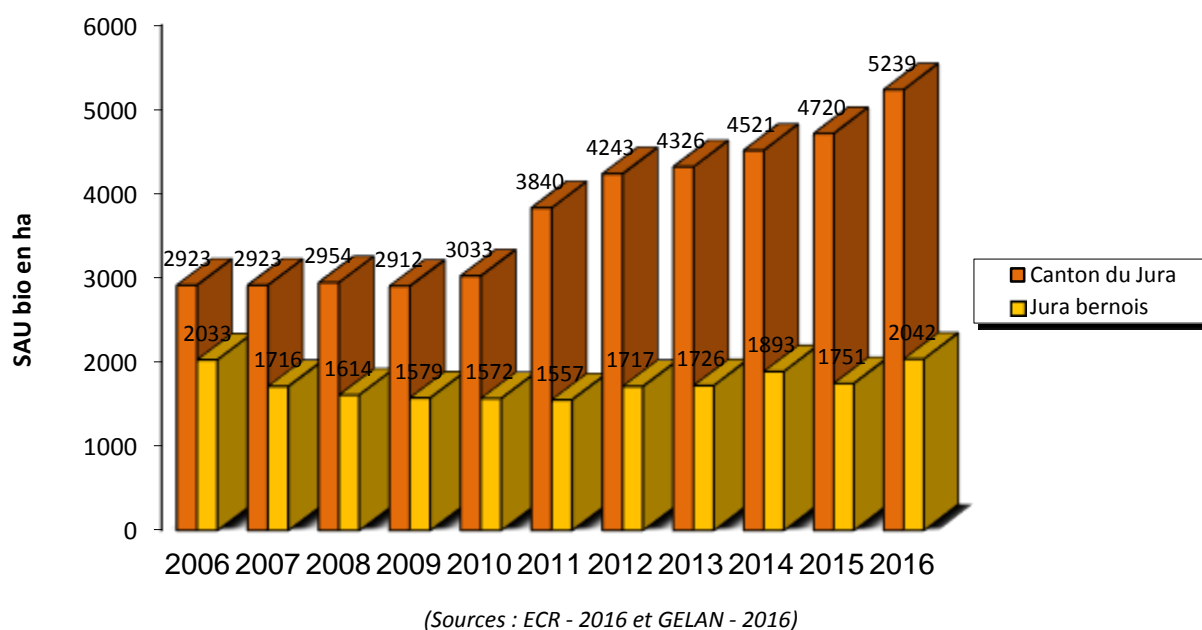


**Figure 13**

Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2006 et 2016.

**Figure 14**

Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2006 et 2016.

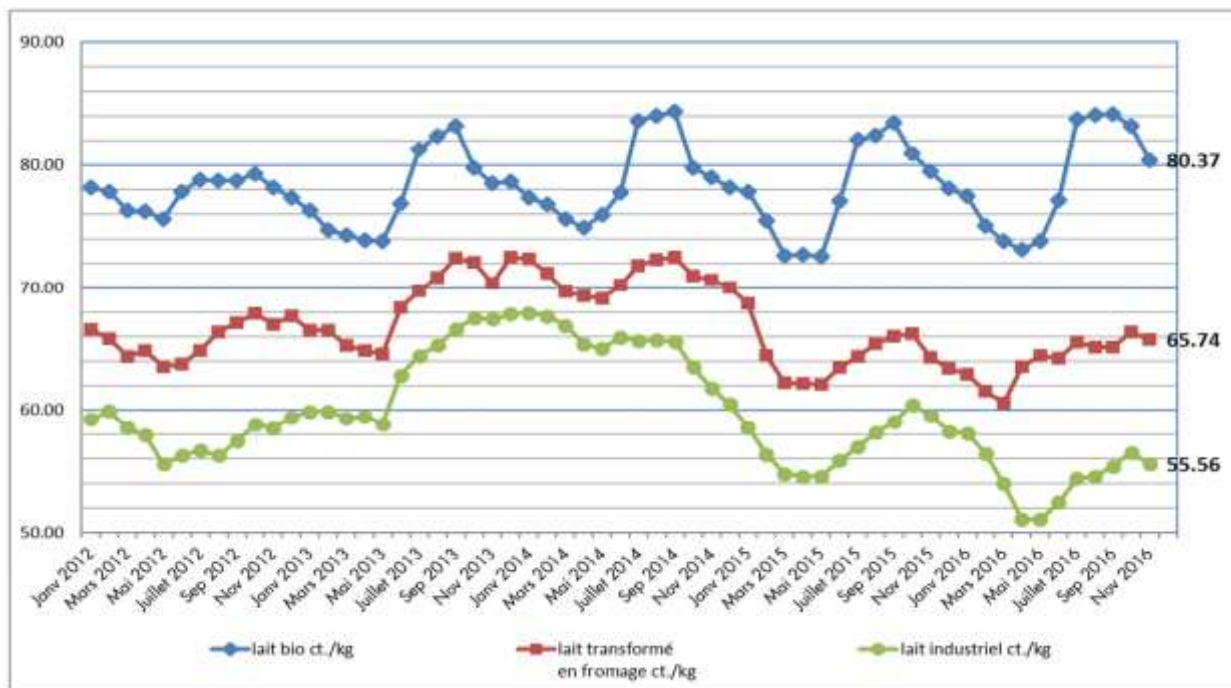


### 3.5.2 Production laitière

Les prix pour le lait bio ont été stables en 2016, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs. On constate des variations de prix en fonction des saisons dues aux quantités fluctuantes de lait. Des grands changements sont actuellement constatés au niveau de la différence entre le prix payé aux producteurs de lait bio et de lait conventionnel. Alors que la différence moyenne se situait à 13.43 cts (lait de laiterie) en 2014, elle a fortement progressé et s'élevait à 20.88 cts l'année passée.

**Figure 15**

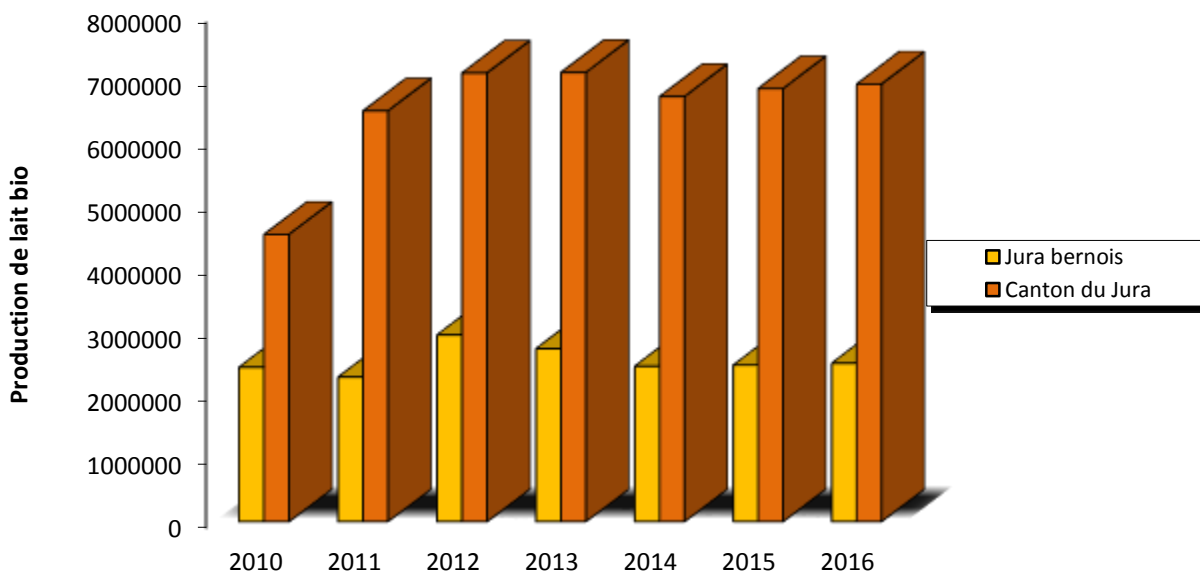
Echelle de variation du lait.



(Sources : OFAG)

**Figure 16**

Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2016.



(Sources : Mooh février 2017)

### 3.5.3 Production végétale

#### Essais variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux, en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agroscope ART, à savoir :

- Blé d'automne, chez MM. Daniel et Jean-Philippe Ramseyer à Montignez;
- Colza, chez MM. Michel et Philippe Roy à Porrentruy.

Les rapports complets sont disponibles sur le site Internet de la FRI.

#### Suivi de couverts végétaux

Grâce au soutien de BioSuisse, un suivi de parcelles et un comparatif de différents types de couverts végétaux a été réalisé à l'automne 2016. L'objectif de ces observations est d'identifier les facteurs de réussite pour une meilleure fertilité des assolements en grandes cultures bio.

Ainsi trois situations différentes ont particulièrement été évaluées :

- Couverts végétaux en interculture longue avant maïs ;
- Couverts végétaux en interculture courte avant blé panifiable ;
- Couverts végétaux avant culture de légumineuses.

Les observations vont se poursuivre en 2017 dans les cultures qui suivront ces couverts. La synthèse sera publiée par la suite.



#### Films didactiques

En collaboration avec le FiBL et avec le parrainage de la Fondation Sur-la-Croix, une série de quatre films a été réalisée sur des thématiques d'actualité dans l'agriculture biologique (agriculture de précision, qualité du blé, cultures associées et le passage à l'agriculture biologique). Tous les films sont disponibles en français et en allemand, à visionner sur le site internet de la « FRI » ou « Bioactualités ».



*Tournage du film sur les thématiques d'actualité dans l'agriculture biologique.*





### 3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

La promotion des produits du terroir et de l'agritourisme a été développée durant cette année 2016 grâce à de nombreux projets qui ont pu être menés par toute l'équipe du domaine « Filière Alimentaire et Espace rural ».

Le premier semestre a été marqué par le projet « Du champ à l'assiette », qui a contribué pour une grande partie au rayonnement des produits du terroir, notamment au niveau du commercial, d'actions promotionnelles et de campagnes de communication.

Le développement de l'agritourisme porte enfin ses fruits. En effet, le projet « Marguerite » a pu démarrer et permettre ainsi aux prestataires concernés de débiter leurs investissements, en vue de dynamiser le tourisme rural. Des actions en lien avec les activités équestres ont également pu voir le jour, ainsi que les premiers pas du « Musée suisse de la distillation ».

Cette année a également été un moment fort lors de l'Eurofoot : la FRI a été sollicitée par le Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE), afin d'organiser un événement représentant la Suisse lors du match France-Suisse le 19 juin. C'est ainsi que nous avons organisé un match Franco-Suisse de « Food-Ball » entre deux chefs étoilés (Georges Wenger côté Suisse et Christian Pilloud côté Français). Ce fut également l'occasion pour 25 producteurs (médaillés au Concours Suisse des produits du terroir) de toute la Suisse de présenter leurs produits aux consommateurs français, ainsi qu'aux personnalités présentes ce jour-là. Le tourisme jurassien a pu présenter les nombreuses possibilités de venir visiter notre région. Le Jura étant à 2h30 de Paris.

---

Les produits et services du terroir promettent une « rente territoriale » avec un retour économique durable aux producteurs, artisans et au tourisme. Notre vision est le maintien du riche tissu artisanal et agricole interjurassien, en profilant la région comme unique au niveau national et international.

---

Dans le cadre du développement de la viande de cheval, une demande à l'OFAG (Office Fédéral de l'Agriculture) en lien avec la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire (OQuaDu) a été menée et acceptée afin de créer et commercialiser des produits valorisant les quartiers avant des chevaux, toutes races confondues. Le but est de développer la filière « viande chevaline suisse », soutenant ainsi les efforts de pérennisation du cheval Franches-Montagnes, seule race indigène suisse.

La qualité des produits du terroir est bien évidemment une préoccupation du domaine FAER. Pour mener à bien cette mission, nous collaborons étroitement avec les organismes concernés (Organisme Intercantonal de Certification et Services de la Consommation et des Affaires Vétérinaires).

Enfin, un projet visant à faire valoir les atouts de la région du Jura est en cours d'élaboration. C'est un programme de mise en œuvre (PMO) qui permettra de donner toute la cohérence et le dynamisme nécessaires à la région. En effet, le territoire jurassien possède des matières premières de qualité qui sont transformées et commercialisées. La filière agro-alimentaire est un maillon essentiel de l'économie présente (c'est à dire tous les acteurs-consommateurs présents sur un territoire). De nombreux producteurs, transformateurs et commerciaux en sont les acteurs. Il est donc nécessaire d'avoir une vision claire et partagée, afin que le développement régional soit efficient et puisse se développer en tenant compte des contraintes et opportunités. La région interjurassienne, par sa tradition culinaire et son attrait pour son territoire se doit d'être ambitieuse et novatrice dans ce domaine.



Nous nous efforçons de donner la possibilité aux producteurs, prestataires, transformateurs et commerciaux de promouvoir les produits du terroir et l'agritourisme. Nous avons le sentiment de contribuer activement au développement régional dans le cadre de notre mission.

## Les projets du domaine FAER

### 3.6.1 LPR du champ à l'assiette

Le projet « Du champ à l'assiette » a débuté en 2013 pour se terminer en juin 2016 suite à une prolongation demandée fin 2014. Il est soutenu par la Loi sur la politique régionale. Ce projet, mené par le domaine Filière Alimentaire et Espace Rural au sein de la Fondation Rurale Interjurassienne, a permis de mettre en place une dynamique inédite dans ce domaine ; le secteur primaire est un moteur économique important pour la région. Ce sont 8 filières qui ont pu être mises sur pied. Deux campagnes de communications « Nous travaillons avec les produits de notre région » ont également été initiées grâce à ce projet. La création d'une association de producteurs (APPR) a permis de lier les produits à des actions commerciales. Les réseaux sociaux ont également démontré l'intérêt auprès des consommateurs et ont permis de créer un lien direct avec eux, par une communauté de plus de 2'000 membres sur Facebook.

Ce projet novateur pour la région du Jura et du Jura bernois a véritablement permis de fédérer les acteurs de la filière agroalimentaire. De ce fait, la rente territoriale a été améliorée, répondant pleinement aux objectifs fixés au départ. Beaucoup d'actions concrètes ont ainsi pu être développées.

Nous citerons notamment les actions suivantes pour 2016 :

#### Agrégation et promotion des filières

La création de 8 filières dans le Jura et le Jura bernois a permis d'augmenter la rente territoriale des acteurs et de leur faciliter l'accès au marché. Les filières suivantes ont fait l'objet d'un travail de diplôme de la part de Pierre Renouf, étudiant à l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (France).

Filière « Cabri d'ici »

Filière « Toétché de la paysanne »

Filière « Toétché du boulanger »

Filière « Saveurs de nos pâturages »

Filière « Agneau Brun Noir du Jura »

Filière « Délices de Blondes »

Filière « Jus de pomme »

Filière « Pain Jura Région »

Ces jeunes filières ont donc entre quatre ans et sept mois. Sur 59 membres, 51 se sont montrés intéressés et actifs. De manière générale, leur ressenti est positif concernant : la création de réseaux, l'amélioration des moyens de promotion qu'ils n'auraient pas pu mettre en place seuls ainsi que le maintien des prix de vente. Il ressort du mémoire de l'étudiant qu'une seule filière s'avère complète, Délices de Blondes. Les six autres cas étudiés sont à ce stade plutôt des groupements de producteurs que de réelles filières. Ainsi d'autres acteurs restent à intégrer activement dans la démarche (producteurs-transformateurs-commerciaux).

Les responsables de filières ont été réunis en automne, afin de coordonner leurs demandes en actions pour l'année 2017. Les 59 producteurs des filières ont bénéficié de services, comme l'impression de flyers ou encore l'animation lors de manifestations.

### Création du Pain Jura Région

Le 3 mars 2016, 14 boulangers, le Moulin de Vicques et ses agriculteurs, de même que Certisem Jura ont lancé une nouvelle recette de pain bicolore. La conférence de presse initiée par la FRI à cette occasion a permis de communiquer sur cette filière. Une dizaine de reportages ont permis de lancer ce pain réalisé à 100% avec des produits labélisés. Cette filière a été créée quelques mois auparavant, sous l'impulsion de l'Association jurassienne des artisans boulangers pâtisseries confiseurs (AJABPC, Président : Pascal Dominé).



Les acteurs de la filière « Pain Jura Région » : le meunier, le semencier, les producteurs, les boulangers et le commercial.

### Engagement d'un commercial (conseiller clientèle)

Un modèle commercial a été élaboré afin de permettre un financement d'activités commerciales

<p><b>APPR</b>  <b>Association des Producteurs de Produits Régionaux labellisés</b></p> <p>Courtemelon, CP 65, 2852 Courtételle</p> <p><b>Antoine Messerli</b>            Conseiller clientèle            Tél. 078 790 94 48            a.messerli@bluewin.ch</p>  <p>terroir-juraregion.ch</p>	<p><b>APPR</b>  <b>Association des producteurs de produits régionaux labellisés</b></p> <p><b>Gwendoline Halin</b>            Conseillère clientèle</p> <p>Courtemelon, CP 65, 2852 Courtételle            T. 078 790 94 48            gwendoline.appr@gmail.com</p> 
--	--

Monsieur Antoine Messerli, commercial de janvier à juin 2015 et  
 Madame Gwendoline Halin, commerciale de juillet à décembre 2016.

### Mise en place d'indicateurs commerciaux

Une grille a été développée, entre le conseiller clientèle APPR et le conseiller du domaine FAER, pour évaluer le potentiel actuel des points de vente de détail de la région interjurassienne. Ainsi, chaque point de vente a pu être évalué selon 5 critères, évoluant d'une note de -2 à +2 :

- L'assortiment de produits ;
- L'emplacement du rayon au sein du point de vente ;
- La mise en valeur des produits régionaux au sein du point de vente ;
- Les produits rencontrant des facilités ou des difficultés d'écoulement ;
- L'appréciation personnelle du conseiller clientèle APPR.

Des actions commerciales ont également été menées auprès de la restauration, notamment auprès des établissements collectifs. Le site [www.en-gros.ch](http://www.en-gros.ch) a permis de collecter des données pour assurer un suivi commercial. Actuellement (31.12.2016), 33 producteurs ont demandé un identifiant pour utiliser la plateforme de vente des produits régionaux. Du côté des acheteurs, ce sont 63 identifiants qui ont été générés.

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires depuis le lancement de la plateforme en octobre 2014 jusqu'au 30 juin 2016 :

#### Tableau 28

Chiffre d'affaires de la plateforme [www.en-gros.ch](http://www.en-gros.ch).

CA total 2014	CHF 2'219.-
CA total 2015	CHF 12'319.-
CA total 2016	CHF 38'470.-

### Campagne de communication « Nous travaillons avec les produits de notre région ! »

Une campagne de communication a été mise en place, afin de mettre en valeur le travail de fond qui a été effectué auprès des différents partenaires tels que les producteurs, des filières, des magasins, des restaurants et des collectivités. La première campagne s'est déroulée de mai 2014 à mai 2015 et la suivante a débuté en juin 2016 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. Une troisième campagne est prévue en 2017.

La première campagne ayant été un succès, nous avons réalisé un deuxième déploiement en 2016, auquel sont venus se greffer de nouveaux partenaires TERROIR dans le cadre du projet, soit :

- Les filières ;
- Les collectivités.

Cette deuxième campagne a été menée avec 94 partenaires TERROIR qui ont remis chacun 3 bons de CHF 50.– pour participer à la campagne, ainsi qu'une contribution financière de CHF 100.–. Cette contribution leur a permis de profiter des avantages suivants :

1. Une place au sein de la nouvelle campagne de communication n° 2
2. La conception ou la mise à jour du visuel graphique avec portrait
3. Une conférence de presse
4. Une campagne presse dans Le Quotidien jurassien ainsi que dans le Journal du Jura
5. Une brochure de promotion commune
6. Supports de communication mis gratuitement à disposition
7. Mise en valeur à travers différents concours
8. Mise en valeur sur la page Facebook Terroir Jura région grâce, entre autre, aux familles « Expériences Terroir » que partagent quatre familles de la région.



Trois familles de l'« Expérience Terroir » le 21.5.2016.

Cette deuxième campagne a permis également d'élargir la visibilité des partenaires TERROIR puisque des annonces ont été diffusées également dans le Journal du Jura. La brochure a été imprimée en 8'000 exemplaires et se distribue activement à travers les partenaires TERROIR et les foires & manifestations auxquelles nous participons dans le cadre de la promotion des produits du terroir.





Brochure II « Nous travaillons avec les produits de notre région II ».

La notion « Nous consommons les produits de notre région ! » a pu être intégrée puisque 4 familles ont accepté de relever le défi de tester les 94 adresses de la campagne et de partager leurs impressions sur notre page Facebook Terroir juraregion à travers des photos et vidéos.

Les résultats de cette démarche Facebook sont très encourageants. Concrètement : la communauté représente 2'193 personnes. Il y a 64% de femmes. Le top score de 26'200 vues a été atteint le 7.8.2016, grâce à une vidéo (Auberge de la Fontaine, Seleute) postée par une des familles. Enfin, de nombreux articles de presse ont été consacrés à cette thématique (à titre d'exemple : LFM - 14.6.16 ; La Semaine - 1.6.16 ; RFJ - 24.5.16 ; LQJ, 25.5.16 ; l'Agri - 3.6.16 ; la RTS, 26 minutes du 27.5.16: <http://www.rts.ch/play/tv/26-minutes/video/26-minutes-plus-tot-la-fondation-rurale-interjurassienne-promeut-les-produits-locaux?id=7757060>)

La campagne de communication a permis une belle visibilité des partenaires TERROIR auprès des consommateurs, mais également la mise en place de belles synergies entre eux. Les visuels de chacun sont à disposition de tous et cela leur permet de se mettre en valeur, mais également de valoriser les autres partenaires TERROIR avec qui, ils collaborent.



Affiche « Pain Jura Région » et flyer « Délices de Blondes ».

*Exemple de communication dans un magasin (Mini-Marché de Delémont).*



*Quelques exemples de communication pour l'année 2016.*

La rente territoriale, en lien avec les résidents, les pendulaires et les touristes, a été améliorée. Cet objectif a pu être atteint grâce aux soutiens cantonaux (Jura et Berne) en matière de politique régionale.

Nous avons pu réaliser beaucoup d'actions concrètes avec cette problématique, liant producteurs et consommateurs, en ayant le sentiment fort de participer au développement régional.

Oui, ensemble nous allons plus loin !



*Conférence de presse du 21 mai 2016 à l'Hôpital du Jura, site de Delémont.*





Actions de presse avec la poste le 13 juillet et du 22 décembre 2016.

### 3.6.2 Interreg Terroirs & Innovations

A la suite du premier projet Interreg « Terroirs & Innovations », une deuxième demande de financement a été élaborée auprès du Secrétariat franco-suisse Interreg, afin de pérenniser la démarche du premier projet et de porter un accent particulier à la commercialisation des produits et des services du monde rural.

Si les institutions porteuses de projet sont plus ou moins les mêmes que lors du précédent projet Interreg, de nouveaux collaborateurs français et suisses sont actifs dans ce projet. L'année 2016 a ainsi permis, en plus du montage du dossier, aux nouveaux binômes franco-suisse de se rencontrer. Le premier comité de pilotage a également eu lieu, en date du 18 octobre 2016.

En plus de ces premières rencontres, c'est surtout l'organisation du projet qui a été affinée. Les besoins en ressources humaines et en moyens financiers ont aussi été précisés pour chaque action et pour la durée du projet. Côté Suisse, ce travail a été réalisé conformément à l'esquisse du projet.

Dans le cadre de ce projet, une action de communication d'envergure a pu être mise en place, afin de profiler le massif jurassien comme destination de choix, en matière d'agritourisme. Cette action a eu lieu le 19 juin 2016, en lien avec l'Euro-foot et le match de football France-Suisse. Ainsi, ce sont environ 150 producteurs médaillés au Concours Suisse des Produits du terroir 2015 qui ont été sollicités. Une vingtaine a pu faire le déplacement jusqu'à Paris et participer à cette action de communication en présentant leurs produits au public parisien. 25 prestataires suisses ont pu ainsi se présenter et bénéficier d'une visibilité privilégiée dans le cadre de l'Euro-food. Une équipe de cuisine Suisse et une équipe de cuisine France ont su relever le défi de joutes culinaires amicales dont le résultat fut égalité 3 :3 entre la Suisse et la France. Le match de football qui suivit fut également à égalité entre l'équipe de France et celle de Suisse, 1:1. Cette action a été menée conjointement avec les Offices de tourisme régional, ainsi que les Villes de Delémont et Porrentruy.

En parallèle à cette action, des prestataires suisses ont pu présenter leurs prestations au public lors de manifestations en lien avec le tourisme, lors de foires à Colmar et Besançon.



19 juin 2016, Espace Wanderlust, Paris. Match France-Suisse de « Foodball » avec les chefs Christian Pilloud et Georges Wenger.

### 3.6.3 Pays romand - Pays gourmand (PR-PG)

La fédération PR-PG défend et promeut 7 terroirs romands au travers de leurs marques de produits régionaux, la promotion de « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir » étant assurée par la FRI. En 2016 cette promotion s'est concrétisée par les actions :

- Foires et manifestations.
- Médias électroniques ([www.paysgourmand.ch](http://www.paysgourmand.ch) , [www.terroir-juraregion.ch](http://www.terroir-juraregion.ch), [www.en-gros.ch](http://www.en-gros.ch) et [www.e-terroir.ch](http://www.e-terroir.ch)).
- Matériel de communication aux points de vente et par le soutien à la communication des filières.
- Publicité (affichage, presse, radio, cinéma).
- Journée de découverte de produits du terroir locaux dans les gares romandes (Pain Jura Région des boulangers distribué à Delémont et Bienne).
- 6 comités ont eu lieu en 2016 et une journée au vert chez la présidente Christine Bulliard-Marbach à Ueberstorf (FR) pour discuter et partager avec les responsables des marques de la stratégie de PR-PG pour 2017-2021.

### Foires et manifestations

Les produits du terroir ont été mis en valeur lors de différentes manifestations durant l'année 2016. Des synergies ont été mises en place avec les offices de tourisme, ainsi que les parcs naturels régionaux.

Manifestation	Lieu	Date	Nombre de visiteurs	Remarques
Promotion dans toutes les gares de Suisse romande en collaboration avec PRPG	Delémont et Bienne	18.03.16 7h00 – 12h00	Delémont 3'000 Bienne 15'000	Bel accueil du public des petits pains Jura Région confectionnés par 12 boulangers JU et JB de la filière.
Fête de la Tête de Moine	Bellelay	30.04.16 – 01.15.16	7'000	Marché et concours de dégustation.
Marché paysan	Bienne	06.05.16 – 07.05.16	15'000	Stand de vente en commun avec le Parc Chasseral.
Marché-Concours national de chevaux	Saignelégier	12.08.16 – 14.08.16	50'000	Stand de promotion / vente avec Jura Tourisme.
Fête de la Terre	Cernier	20.08.16 – 21.08.16	10'000	Stand de vente en commun avec le Parc Chasseral.
Foire de Chindon	Reconvilier	05.09.16	35'000	Promotion des produits du terroir sur le stand de Jura bernois Tourisme en collaboration avec le Parc Chasseral.
Wake up and Run	Delémont	23.09.16	700	Sponsoring de petits déjeuners terroir.
Foire du Jura	Delémont	14.10.16 – 23.10.16	59'000	Stand de vente, pinte et espace animation dans l'espace agricole.
Marché paysan	Loveresse	22.10.16	1'500	
Salon suisse des goûts et terroir	Bulle	28.10.16 – 01.11.16	45'000	Coordination d'un espace JU JB avec plusieurs producteurs.
Moutier Expo	Moutier	02.11.16 – 06.11.16		Stand de vente et pinte.



PR-PG Distribution de 6500 petits pains Jura Region en gare de Bienne et Delémont.

Dans le cadre des manifestations, les principales nouveautés suivantes ont été mises en place :

- Implication au sein du comité de pilotage de la 1<sup>e</sup> Fête de la Tête de Moine.
- Première collaboration pour un stand commun avec Jura Tourisme dans le cadre du Marché-Concours.
- Première collaboration pour une promotion commune avec Jura bernois Tourisme dans le cadre de la Foire de Chindon.
- Soutien à l'événement Wake-up and Run.
- Organisation d'un espace d'animation avec cuisine à la Foire du Jura.
- Première participation à Moutier Expo.



*Espace d'animations lors de la Foire du Jura.*



*Stand commun avec Jura Tourisme lors du Marché-Concours de Saignelégier.*



*Espace d'animations lors de la 1<sup>ère</sup> Fête de la Tête de Moine à Bellelay.*

### 3.6.4 La Culture par le Goût rapproche nos cantons

Le projet « La Culture par le Goût rapproche nos Cantons » soutenu par le fonds de coopération BS-JU et la LPR de la RCJU a permis en 2016 :

- L'échange d'apprentis de la restauration a permis le rapprochement des écoles professionnelles avec la découverte de l'alimentation durable et locale à Muttenz (BL) le 26 avril et une présentation des produits du terroir à Delémont (JU) le 3 mai 2016.
- L'acquisition de 3 remorques de terroir par des producteurs jurassiens (leur décoration est en cours car un nouveau logo national pour les produits du terroir va voir le jour en 2017).
- Conférence de presse le 7 juillet de 9h à 12h pour présenter le bilan de ce projet et le lancement de l'association IG Juramarkt (association pour le soutien du Juramarkt).
- 9 marchés de produits du terroir BS-BL-JU-JB (Juramarkt) ont été organisés à la Markthalle à côté de la gare de Bâle les 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre et 3 décembre 2016. Ce rendez-vous du 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois se poursuit en 2017 (plus sur [www.juramarkt.ch](http://www.juramarkt.ch)).





*Ensemble cuisinons les striflates : collaboration Jura-Bâle avec les apprentis.*



*Flyer du Juramarkt distribué en ville de Bâle et lieu où se retrouver pour l'apéro et confectionner son panier cadeau de produits du terroir*



### 3.6.5 Gestion des marques : la CIGM

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) s'est réunie à quatre reprises et a traité différents thèmes et projets. Le cadre de la promotion des produits et des prestations du domaine FAER est fixé lors de ces échanges et permet ainsi de donner des directives claires pour le développement des activités du domaine. Les différents projets en cours de réalisation ou en développement sont ainsi présentés.

De nombreuses questions en lien avec les règlements des marques, ainsi que les relations avec les plateformes supra régionales sont discutées. Des décisions concernant la démarche d'octroi des marques sont apportées.

Le budget est également approuvé en fin d'année pour le futur exercice.

La Commission a une vue d'ensemble sur les différents projets menés pour le développement régional. Grâce à la pluridisciplinarité des membres de la CIGM ([www.terroir-juraregion.ch/produits-du-terroir/producteurs/organigramme](http://www.terroir-juraregion.ch/produits-du-terroir/producteurs/organigramme)), les regards sont croisés et amènent ainsi une bonne dynamique pour les activités des territoires concernés.

La Commission a défini des règles au niveau des produits du terroir et de leurs maintiens ou non à la marque, grâce à un test sensoriel certificatif, tous les quatre ans. Ce sont 273 produits qui ont été dégustés fin 2016 sur les 605 produits inscrits aux marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir ». En effet, les matières premières non transformées (viande fraîche, légumes, lait, farine), ainsi que les produits présentés à d'autres concours suisses de produits du terroir (concours de branches) et qui ont réussi le test organoleptique sont considérés comme conformes aux règlements des marques.

### 3.6.6 Ecole à la ferme

Neuf exploitations agricoles du canton du Jura et du Jura bernois ont offert, en 2016, la prestation Ecole à la ferme aux différentes classes scolaires des huit premiers degrés Harnos. Une nouvelle exploitation est venue compléter l'équipe, il s'agit de Doris et Fabien Roth de Sonvilier.

Cette prestation a connu un certain succès, puisqu'elle a été utilisée à 44 reprises dans le cadre d'une journée ou d'une demi-journée par les écoles. Ces 44 activités ont permis d'accueillir pas moins de 901 enfants qui ont pu découvrir la ferme et ses valeurs. A noter que cette activité est soutenue financièrement principalement par la Fondation Sur-la-Croix, dont la contribution permet une rétribution des prestataires.

#### **Ecole à la Ferme en collaboration avec le canton de Bâle**

L'activité Ecole à la ferme est également offerte dans le cadre d'un projet, soutenu depuis 2012, par les fonds de coopération mis en place par les cantons de Bâle-Ville et du Jura. Ainsi, cinq classes bâloises ont eu l'occasion de passer une nuitée dans le canton du Jura et ainsi vivre durant 2 jours l'activité « Ecole à la ferme » en français.



*Activité Ecole à la Ferme.*



### 3.6.7 Parcs naturels régionaux

Nous relevons les bonnes collaborations avec les deux parcs régionaux pour le Jura bernois et le Jura. Les responsables concernés pour les parcs sont très actifs et démontrent leurs intérêts pour une dynamique régionale efficiente et cohérente. A noter les faits marquants pour 2016 :

Une participation financière lors de la campagne de communication II « Nous travaillons avec les produits de notre région ».

#### **Mandat commercial**

Un mandat commercial du Parc Chasseral a été confié à l'APPR en collaboration avec le domaine FAER. Ce sont 96 points de vente qui ont été visités.

Au niveau de la certification, un suivi a été effectué pour le Parc Chasseral ainsi qu'une mise en place de la procédure pour le parc du Doubs

Des collaborations ont eu lieu pour la participation à la manifestation « Fête de la terre » à Neuchâtel ainsi qu'aux projets de communication commune au travers d'une revue terroir (J3L, FRI, Parc, Offices de tourisme JU-JB), mais aussi dans le cadre du projet Interreg « Territoirs et Innovations II ».

### 3.6.8 Marguerite

La convention finale a été signée par l'OFAG à mi-juin 2016. Elle autorise ainsi la mise en œuvre des mesures définies. La fin du projet est fixée au 31 décembre 2021.

L'hébergement touristique, le cheval et les produits du terroir constituent le socle de ce projet. Il vise à enrichir l'offre touristique du canton du Jura et du Jura bernois par la réalisation de 6 infrastructures individuelles, du musée de la distillation et la création de parcours équestres sur l'ensemble de ces deux régions. L'autre objectif vise à augmenter le nombre de clients et le taux moyen de fréquentation touristique par des mesures collectives liées à la qualité et à la communication destinées à l'ensemble des prestataires agritouristiques.



*Logo Marguerite.*

L'association Marguerite porte ce projet éponyme. Elle a confié à la FRI la coordination des mesures collectives.

#### **Mesures individuelles**

**Famille Lachat, Courcelon** : aménagement de locaux de stockage/transformation/ vente de produits du terroir. Chantier terminé fin décembre 2016

**Famille Cuenin, Epauvillers** : aménagement de deux appartements de vacances + boxes chevaux Chantier terminé mi-2017.

**Famille Protti, Courtedoux** : aménagement de chambres d'hôtes, salle d'accueil et paddock. Chantier terminé début 2018.

**Alain Perret, Porrentruy (Ô Vergers d'Ajoie)** : aménagement musée de la distillation, espaces évènements et vente. Chantier terminé en automne 2018.

**Famille Sommer, Monible** : aménagement de cave à fromage, local de vente, salle d'accueil, chambres d'hôtes et sentier didactique. Chantier terminé fin 2019.

**Famille Bühler, Le Bois-Raiguel** : aménagement de structures d'accueil et de travail et chambres d'hôtes. Chantier terminé mi-2017.

### Mesures collectives

Parcours équestres : les travaux de réalisation du parcours « Clos-du-Doubs » ont démarré à la mi-août. Il devrait être inauguré à l'été 2017. Il sera suivi des parcours « Haute-Ajoie » et « Chasseral ». Un mandat a été confié par la FRI à Mme Sahy Will (présidente AREF). Mme Claire Meyer (BeJu Tourisme rural) participe également à son élaboration.

Coordination : un grand travail de mise en place de l'organisation et de coordination des travaux a été réalisé. De nombreuses séances ont eu lieu (bureau et comité pilotage Marguerite, offices du tourisme Ju/JB, Agritourisme.ch et BeJu Tourisme rural).

Communication : une conférence de presse annonçant le démarrage des travaux a été initié, la participation à la Foire du Jura, la présentation du projet lors de diverses manifestations (cours Agridea, forum Agritourisme Suisse), la rédaction d'un concept de communication détaillé en collaboration avec les Offices du tourisme.

Qualité : la rédaction d'un concept qualité détaillé en collaboration avec les Offices du tourisme est en cours de réalisation.

### 3.6.9 Groupe cheval

Ce groupe est sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Lachat (chef du Service de l'Economie Rurale) avec la présence de Mesdames Chantal Oppliger (Liste des chevaux à vendre FJEC), Catherine Messerli Boichat (éleveuse), Céline Odiet (collaboratrice de la Chambre Jurassienne d'Agriculture), ainsi que Messieurs Pierre Berthold (Président de la Fédération Jurassienne de l'Elevage Chevalin) Roger Biedermann (collaborateur ECR) et Olivier Lapaire (conseiller FAER). Il s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2016.

Sur le marché, il a été observé une légère augmentation du prix payé par l'abattoir à l'éleveur pour les chevaux de boucherie. Ce constat s'est enfin concrétisé, après avoir relevé à plusieurs reprises un sentiment d'intensification de la demande en viande chevaline indigène.

Malgré une consommation globale de viande chevaline en diminution depuis quelques années, il est possible de constater que les acheteurs privilégient la viande suisse. Les activités déployées depuis la création de la marque « Original Viande chevaline suisse » s'inscrivent dans cette tendance.

Au niveau des poulains, le prix est resté identique, à CHF 8.50 / kg. 89 poulains jurassiens ont ainsi pu être pris en charge dans le cadre du partenariat avec Bell, fournisseur du distributeur Prodega. Ce nombre est légèrement plus faible que l'année dernière. En effet, les éleveurs ont été sollicités par différents acteurs régionaux et nationaux désireux de s'approvisionner en viande régionale. Dans le cas des poulains, le prix d'achat « conseillé » semble ainsi être devenu un *plafond de verre*.

Une étude préliminaire visant une meilleure valorisation des quartiers « avant » des chevaux de boucherie en produits transformés a débuté à l'automne 2016 et se terminera au printemps 2017. Ce nouveau projet s'inscrit dans le cadre de l'Ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu). Cette étude est menée en lien avec les fédérations d'élevage (FJEC et FFSM) et les boucheries régionales. Un mandat a également été confié au centre de formation des bouchers (ABZ) à Spiez. Les objectifs de l'étude préliminaire sont, d'une part, innover dans la valorisation des quartiers « avant », notamment par la création de nouvelles recettes (saucisses sèches, échaudées, à cuire, terrines, etc.), mises à disposition des bouchers intéressés et, d'autre part, élaborer un plan d'affaires afin d'entrer en phase de réalisation pour accompagner au mieux la mise en marché de ces nouveaux produits.

La mise en place de cette démarche devrait également permettre de renforcer les liens entre les éleveurs chevalins, par le biais de leurs fédérations, et les boucheries régionales afin d'échanger sur les problématiques liées à la viande chevaline, comme par exemple les difficultés à assurer un approvisionnement régulier tout au long de l'année.

### 3.6.10 Concours Suisse des produits du terroir

Le septième « Concours Suisse des produits du terroir 2017 » est en préparation et aura lieu les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2017 à Delémont-Courtemelon. La recherche des partenaires a connu un bon succès et permet d'envisager une 7<sup>ème</sup> édition. Un nouveau visuel a été créé. Programme

- Hôtes d'honneur Alsace et Argovie ;
- Concours « Terroirs du monde » ;
- Conférence internationale sur le thème « Tourisme & Terroirs » ;
- Marché des terroirs suisses ;
- Nouveau logiciel permettant les inscriptions par Internet ou encore la saisie en ligne des résultats par les jurys.

Les actions de communication suivantes ont permis de faire fructifier les producteurs médaillés et plus généralement de faire connaître les meilleurs produits de Suisse :

- Participation de 25 producteurs médaillés à Paris, Eurofoot 2016, match de Food Ball France-Suisse : 2'000 visiteurs ;
- Communication par le groupe Facebook « Concours Suisse » : 700 membres ;
- Vente de médailles autocollantes et de CD rom avec le visuel des médailles 2015-16.



### 3.6.11 Projets en discussion

#### **Créalait**

La Société de laiterie de Delémont, ainsi que MIBA ont mandaté la FRI qui a développé le concept Créalait, comprenant une collecte centralisée des laits, une transformation laitière, une centrifugation, la Maison des fromages et un centre de logistique. Une parcelle a été trouvée et le financement établi, de même que les premières recettes fromagères. Le projet (Etude préliminaire) a été déposé au titre de PDR (Projet de développement régional) auprès du Service de l'économie rurale et de l'Office fédéral de l'agriculture en date du 14 avril 2016.

#### **Projets pilotes PHR avec SECO**

Deux projets PHR (Pilotprogramm Handlungsräume Wirtschaft ou Programme pilote Territoires d'action Economie) ont été élaborés par la FRI, en lien avec différents partenaires, suite à un appel à projet du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Ces projets doivent être tournés vers l'économie suisse, inclure différentes thématiques et déployer des effets concrets au sein des territoires d'action.

- **PHR Bâle** : nommé « Espace métropolitain trinational de Bâle – une agglomération trinationale à la campagne ! », le projet vise à analyser et développer les liens entre la métropole bâloise (Canton de Bâle-Ville) et la campagne avoisinante située sur les cantons du Jura, Soleure, Bâle-Campagne et Argovie (Fricktal). Le projet est découpé en deux volets principaux : la stimulation de l'innovation dans le secteur alimentaire, touristique et l'économie de proximité et une campagne de sensibilisation des citoyens et des touristes à consommer des produits et des prestations locales.
- **PHR Arc Jurassien** : le projet vise une démarche structurante et concertée pour l'Arc jurassien en matière d'économie présentielle. Différents sous-projets sont inclus dans la démarche structurante réunissant ainsi des partenaires d'horizons divers. Un sous-projet, porté par la FRI, vise à favoriser les dépenses de la population active en produits et services régionaux. L'objectif étant d'amener les produits et services régionaux directement au sein d'entreprises participantes au projet, soit par le biais de la cafétéria (restauration ou en-cas) ou soit directement aux employés (cadeaux, jubilés, sorties d'entreprise ou paniers de produits régionaux).

Différentes étapes administratives ont été passées avec succès pour ces deux projets PHR. Des compléments doivent encore être apportés pour le début de l'année 2017.

### 3.6.12 International

#### **Guide international ONUDI**

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industrielle (ONUDI) et la FRI ont publié un Guide international pour la mise sur pied de Concours de dégustation dans le monde. Cet ouvrage de 86 pages reprend les expériences réalisées en Suisse et au Maroc, avec le soutien du SECO dans le cadre du projet PAMPAT, et permet aux producteurs, Etats et organisations d'autres pays d'utiliser cet outil, au service de la valeur ajoutée des produits de terroir. Les prochains concours prévus seront en Suisse (30.9 & 1.10.2017) et en Tunisie (fin 2017).

### 3.6.13 Communications diverses

#### **Minute des terroirs RFJ & RJB**

L'émission hebdomadaire a été enregistrée à 48 reprises en 2016. La chronique de 90 secondes permet trois fois par semaine et sur deux radios de montrer les particularités de notre terroir et donner la parole aux producteurs. Ce sont uniquement les producteurs participant à la campagne « Nous travaillons avec les produits de notre région ! » qui ont été retenus pour cette opération.



*La Minute des terroirs à Vermes, dans les vignes des cépages Monarch, Cortis et Cantor. Domaine Clos de la Rocaille avec Thomas Dennert (vigneron), Jean-Michel Probst (journaliste) et Olivier Boillat (FRI).*







## 4. Fiduciaire FRI

### 4.1 Mission

Depuis de nombreuses années, notre département traite les mandats confiés principalement par des agriculteurs, mais aussi par quelques PME et autres indépendants. Cette diversité de mandats permet de rester attentifs à toutes les nouveautés comptables et fiscales et de faire profiter les agriculteurs des pratiques des secteurs secondaires et tertiaires applicables par analogie, voire adaptations au secteur primaire.

Le but de chacun des membres de l'équipe de la Fiduciaire FRI est de proposer à chaque client la prestation adaptée à ses besoins spécifiques, tout en respectant les lois suisses et les directives fiscales cantonales et fédérales.

En plus de répondre aux besoins et demandes de nos clients et de leurs partenaires financiers, nous cherchons à mettre en valeur les informations reçues, afin de rendre la réalité économique de chacun et d'apporter des éléments concrets à la prise de décisions.

Le Département "Fiduciaire FRI" est géré en dehors du mandat de prestations FRI. Il ne bénéficie d'aucun soutien financier étatique. Son chiffre d'affaires est soumis à l'impôt et à la TVA. Comme toute fiduciaire, les données sont confidentielles et non accessibles aux autres départements de la FRI et de l'ECR. Nous ne transmettons une copie du boucllement que sur demande du client lui-même.



### 4.2 Collaborateurs

Notre équipe se veut spécialisée et complémentaire dans les différentes tâches qui lui sont confiées. En effet, la saisie est réalisée par des collaborateurs formés pour les spécificités agricoles. Cela permet aux comptables d'axer leur travail sur le boucllement, les contrôles, la gestion, les incidences et demandes fiscales.

#### Composition de l'équipe à fin 2016

- 5 comptables (boucllements, fiscalité et saisies complexes, etc.) (4,2 EPT)
- 2 ingénieurs agronomes (boucllements et fiscalité) (0,2 EPT)
- 1 assistante (saisie, administratif et facturation, etc.) (0,9 EPT)
- 2 collaboratrices pour la saisie (0,45 EPT)
- 1 stagiaire EC 3+1 (1,0 EPT)



## 4.6 Enquêtes de satisfaction

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients après chaque fin de traitement de dossier. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmations en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1 ». En 2016, 86 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3,58 pour les formulaires entrés en 2016, la satisfaction des clients du Département de la Fiduciaire de la FRI, peut être considérée comme bonne (Tableau 29).

**Tableau 29**

*Satisfaction des clients de la Fiduciaire de la FRI.*

La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.76
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.61
Le rapport qualité/prix est correct	3.01
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.77
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.36
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.73
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.79
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.60
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.58
Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ?	79%





## 5. Secteurs de production et gestion des sites

### 5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation, à savoir : la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

#### **Horticulture et floriculture**

La vente de fleurs, plantons de légumes et plantes aromatiques du mois de mai rencontre toujours un bon succès et les clients sont particulièrement satisfaits des bons conseils qui leurs sont fournis.

Notre apprentie Elisa Fleury a obtenu avec succès (mention bien) son CFC d'Horticultrice option floriculture. Actuellement, nous avons une apprentie horticultrice de 3<sup>ème</sup> année, un apprenti de 2<sup>ème</sup> et une apprentie de première. Plusieurs stagiaires ont passé quelques semaines au sein de l'exploitation et ont participé aux différents travaux en cours.

#### **Culture maraîchère**

Le marché aux légumes du jeudi après-midi (ouvert de fin avril à mi-novembre) commence à atteindre sa grandeur maximale avec la surface et le personnel à disposition. Les clients actuels apprécient le fonctionnement de ce marché (produits locaux, de saison et dont les procédés de culture sont bio !) et en sont très satisfaits. De plus, une clientèle « jeune » commence à s'intéresser à ce principe de vente de proximité. 2016-2017 verront la mise en place d'une petite surface en permaculture.

L'apprenti maraîcher, Charles Conte a terminé avec succès son apprentissage. Sacha Toro a débuté son cursus de formation en août.

La Clef des Champs et Caritas collaboreront avec la FRI sous forme de stages, s'il y a un intérêt pour une thématique précise, ceci dans un ordre de grandeur de quelques semaines par année.

#### **Arboriculture**

La saison 2016 a été plutôt bonne pour la production de pommes avec une production d'environ 1 tonne pour la vente directe et environ 1'500 l de jus de pomme. Un nouvel apprenti arboriculteur, Léo Schlüchter, a débuté au mois d'août. Le réseau d'apprentissage s'est agrandi grâce à la venue de Monsieur Clément Richard de Fregiécourt. Cependant, les entreprises du réseau préfèrent opter pour des stages en lien avec leurs activités propres du moment.

Le verger de fruitiers à noyaux a été en partie arraché, pour laisser place à la production maraîchère, et replanté sur la parcelle derrière l'EMI. Le nouveau verger est ainsi constitué de diverses variétés de poiriers, cerisiers et pruniers et sera conduit de manière intensive.

#### **Divers**

Comme à l'accoutumée, les autres activités de l'exploitation sont l'entretien et la décoration des alentours de Courtemelon, ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la Station d'arboriculture et la conciergerie.

#### **Enseignement**

La formation de la volée 2014-2016 du Brevet fédéral de concierge s'est achevée et une nouvelle volée a débuté (2016-2018).



## 5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour l'hôtel a été délivrée le 18 mars 2013 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à M. Julien Meier, pour l'exploitation de l'hôtellerie de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon.

Notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total, tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label « Fourchette verte » et au label de l'alimentation équilibrée.

### **Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir**

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenti-e-s gestionnaires en intendance, par des mises en situation sous forme de problèmes ou tâches pratiques, tout en accueillant la clientèle en direct.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour des cours en tous genres.

Ce sont un peu plus de 22'000 repas qui ont été servis sur l'année, soit près de 100 repas en moyenne par jour, dont 7'338 repas servis aux élèves.

## 5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

### 5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m<sup>2</sup> de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de la mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier, des cours organisés par les Services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

### 5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le Canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

## 5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva, dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 60 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 17 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse et une en France (Franche-Comté). Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

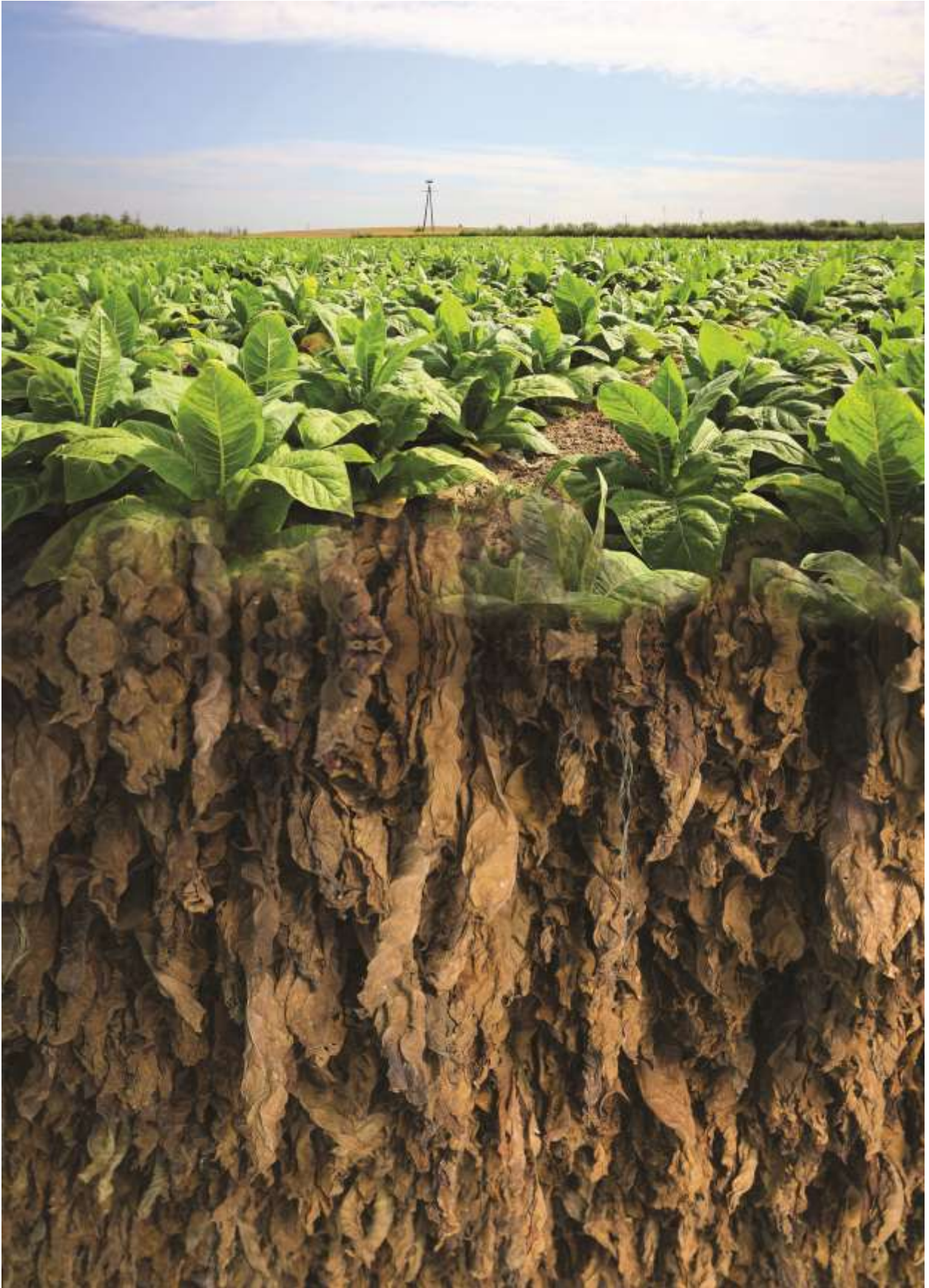
Son but est d'envoyer des jeunes gens en âge de scolarité ou en études, travailler volontairement un certain laps de temps dans les fermes, afin de découvrir la vie agricole. Chaque année, des milliers de jeunes ont un contact avec le sol, les plantes, les animaux et expérimentent l'agriculture de près.

Durant l'année 2016, 1'669 jeunes ont été placés. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 77 placements.

Agriviva dispose de son propre site Internet [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch), via lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix pour effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site, les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un job à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.

## **5.5 Médiathèque – Centre de documentation**

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, la médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).



## 6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

### 6.1 Etats financiers (en CHF)

<b>Actif (en CHF)</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Trésorerie	633'289	846'955
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'689'554	1'070'519
Autres créances à court terme	437'886	442'780
Stocks et prestations de services non facturées	394'830	255'697
Actifs de régularisation	237'387	222'223
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>3'392'944</b>	<b>2'838'174</b>
Immobilisations financières	1	1
Immobilisations corporelles	67'000	119'500
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>67'001</b>	<b>119'501</b>
<b>Total ACTIF</b>	<b>3'459'945</b>	<b>2'957'675</b>

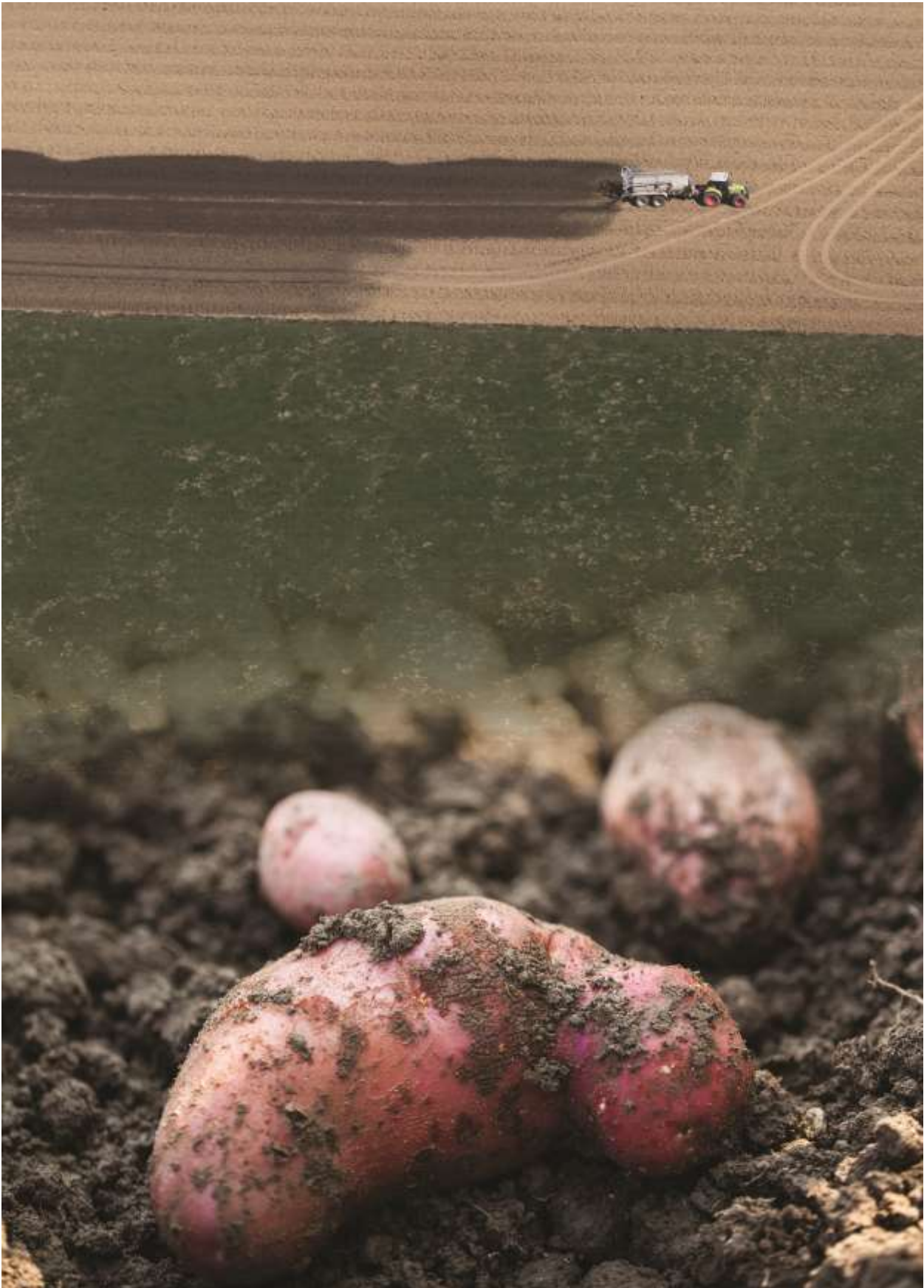
  

<b>Passif (en CHF)</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	131'281	429'892
Dettes à court terme portant intérêt	12'489	33'686
Autres dettes à court terme	137'199	87'948
Passif de régularisation	1'735'543	759'424
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>2'016'512</b>	<b>1'310'949</b>
Dettes à long terme portant intérêt	173'117	360'915
Provisions	93'345	110'912
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>266'462</b>	<b>471'827</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>2'282'974</b>	<b>1'782'776</b>
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	804'899	704'156
Résultat de l'exercice	2'073	100'743
<b>Total capitaux propres</b>	<b>1'176'972</b>	<b>1'174'899</b>
<b>Total du passif</b>	<b>3'459'945</b>	<b>2'957'675</b>

<b>Compte de résultat (en CHF)</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Produits nets des prestations de services	3'075'109	3'394'424
Autres produits d'exploitation	7'498'429	7'883'503
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	125'133	34'697
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10'698'671</b>	<b>11'312'623</b>
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'109'051	-1'491'407
Charges de personnel	-7'301'296	-7'288'459
Autres charges d'exploitation	-2'189'812	-2'338'256
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-10'600'159</b>	<b>-11'118'122</b>
<b>Résultat d'exploitation brut (EBITDA)</b>	<b>98'512</b>	<b>194'502</b>
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	5'000	10'000
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-60'836	-69'939
<b>Total des amortissements et corrections de valeurs</b>	<b>-55'836</b>	<b>-59'939</b>
<b>Résultat d'exploitation net (EBIT)</b>	<b>42'676</b>	<b>134'563</b>
Résultat financier	-10'761	-23'761
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-20'654	0
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>11'262</b>	<b>110'801</b>
Impôts directs	-9'189	-10'058
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2'073</b>	<b>100'743</b>







## 7. Annexes

**Tableau 30**

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			466			466
1010	AQ-Formation		3	103		12	117
1100	CFC agricole	166	37	3'307	2'659	494	6'662
1110	CFC Agr spéc agr bio	15		10	125	6	155
1120	CIE CFC agricole			114		18	132
1150	AFP agropraticien			269	145	13	428
1200	CFC GEF-GEI	58		5'708		500	6'265
1210	CIE CFC GEI			289			289
1250	AFP EEI			3'404		49	3'452
1260	CIE AFP EEI			89			89
1300	AFP ASA			394			394
1400	Commission formation professionnelle			491		225	716
1410	Examens CFC agricole			245	94		338
1420	Examens AFP agropraticiens			28	3		31
1430	Examens CFC GEI			366		8	374
1440	Examens AFP EEI			118			118
1500	Brevet et maîtrise agricoles	347		588	489	274	1'698
1510	Commission de maîtrise agricole	24		137		24	185
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	106		835	105	18	1'063
1560	Commission Formation paysanne	7		84			90
1600	Brevet fédéral de concierge			13	17	86	115
1610	Brevet spécialiste équin			53	57		110
1700	Formation continue prestée	142	29	1'704	1'457	496	3'828
1710	Formation continue prestée - formateurs			86			86
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			442			442
1712	Accompagnement stagiaires externes			75			75
1720	Formation Sol-Air-Eau				37		37
1731	Formation continue prestée - Apiculture				5	4	9
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			40			40
1741	Formation continue prestée FAS Spitex			84			84
1770	Formation continue prestée - Mandats			29	37		66
2000	Conseil				988		988
2100	Conseils en production animale			9	1'646		1'655
2135	Apiculture	1		2	118	982	1'102
2140	Production laitière durable			1	863		864
2150	Interreg Production laitière efficiente				1'017		1'017
2160	Mesure de protection des troupeaux				112		112
2205	Conseils en production végétale	61		491	3'906	2	4'460
2210	Aménagement pâturage				931		931

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2220	Essais grandes cultures			11	351		362
2230	Erosion des sols				22		22
2240	Réseaux écologiques JU				620		620
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				37	4	41
2244	Projets qualité du paysage JU				21		21
2250	SolAirEau				195	1	196
2270	Lutte campagnol				877		877
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				642		642
2290	Herb'ficiency				371		371
2292	Conseils en environnement				552		552
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				820		820
2310	VERGERS +				1'073	12	1'085
2320	Concours interJU des eaux de vie				9		9
2400	Station phytosanitaire				1'611		1'611
252	Projets qualité du paysage Jura bernois				41		41
256	Journée CH cultures Bio				8		8
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			26	8'758		8'784
2610	Mise en valeur des données comptable				24		24
2620	Maîtrise des coûts de production - JAJ				132		132
2630	Développement régional	57			401		459
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique	71			175		246
2710	Couverts végétaux				60		60
3300	Concours suisse : Concours	752		14		273	1'038
3310	Concours suisse : Marché			9	25		34
3330	Milan expo 2015	29				6	35
3350	Locfood Interreg IV	8				6	14
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	8					8
3450	Parc Chasseral	41					41
3460	BS-JU	237			5		242
3463	PHR Bâle	36					36
3465	LPR : du champ à l'assiette	884				35	919
3480	Viande de cheval du Jura	210		6	18	5	239
3490	Filière Laitière- CREALAIT	44				16	60
3500	Marché-Concours Saignelégier	80					80
3504	Foire du Jura	124				28	152
3506	Foire de Chaindon	9					9
3510	Coordination et Administration JU	115				41	156
3520	Filières et vente directe	888				43	931
3525	Communication globale JU	904				11	915
3530	Foires et manifestations Supra JU	354					354
3545	Diverses foires et manifestations JU	263					263
3560	Campagnes thématiques	387				51	438
3570	Internet et médias électroniques	265					265
3600	Produits terroir DBR	44				1	45
3640	Divers foires et manifestations JUBE	150				7	157
3700	Agritourisme - Tourisme rural	1'340			22	12	1'373
3710	Ecole à la Ferme Projet FSLC	96					96

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3711	Ecole à la Ferme Projet BS-JU	9					9
3900	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	1'478				45	1'523
3910	Projet Interreg Terroir et innovations II	641				83	724
3920	Concours Maroc	35				20	55
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		11'392		349		11'740
560	Promotion agri bio communication	159			449	12	621
7000	Gestion administration FRI		16	2		10'641	10'659
7020	Formation continue collaborateurs	211	435	377	636	237	1'896
7021	Formation initiale					4'704	4'704
7050	Agriviva					134	134
7060	Informatique			27		631	658
7100	Relations publiques - médias - communication	112		92	18	321	543
7110	Terrien interjurassien					348	348
7120	Centre de documentation					20	20
7200	Secteur hôtelier			18		8'253	8'271
721	Secteur hôtelier prestations spéciales					383	383
7300	Exploitation cultures spéciales			3	24	10'163	10'190
8000	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion			54		4'372	4'426
8010	Entretien, aménagement, par expl hort.					942	942
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			6		1'119	1'125
8110	Loveresse : Contrat de gérance					1'985	1'985
<b>Total</b>		<b>10'966</b>	<b>11'911</b>	<b>20'713</b>	<b>33'155</b>	<b>48'172</b>	<b>124'917</b>



**Tableau 31**

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

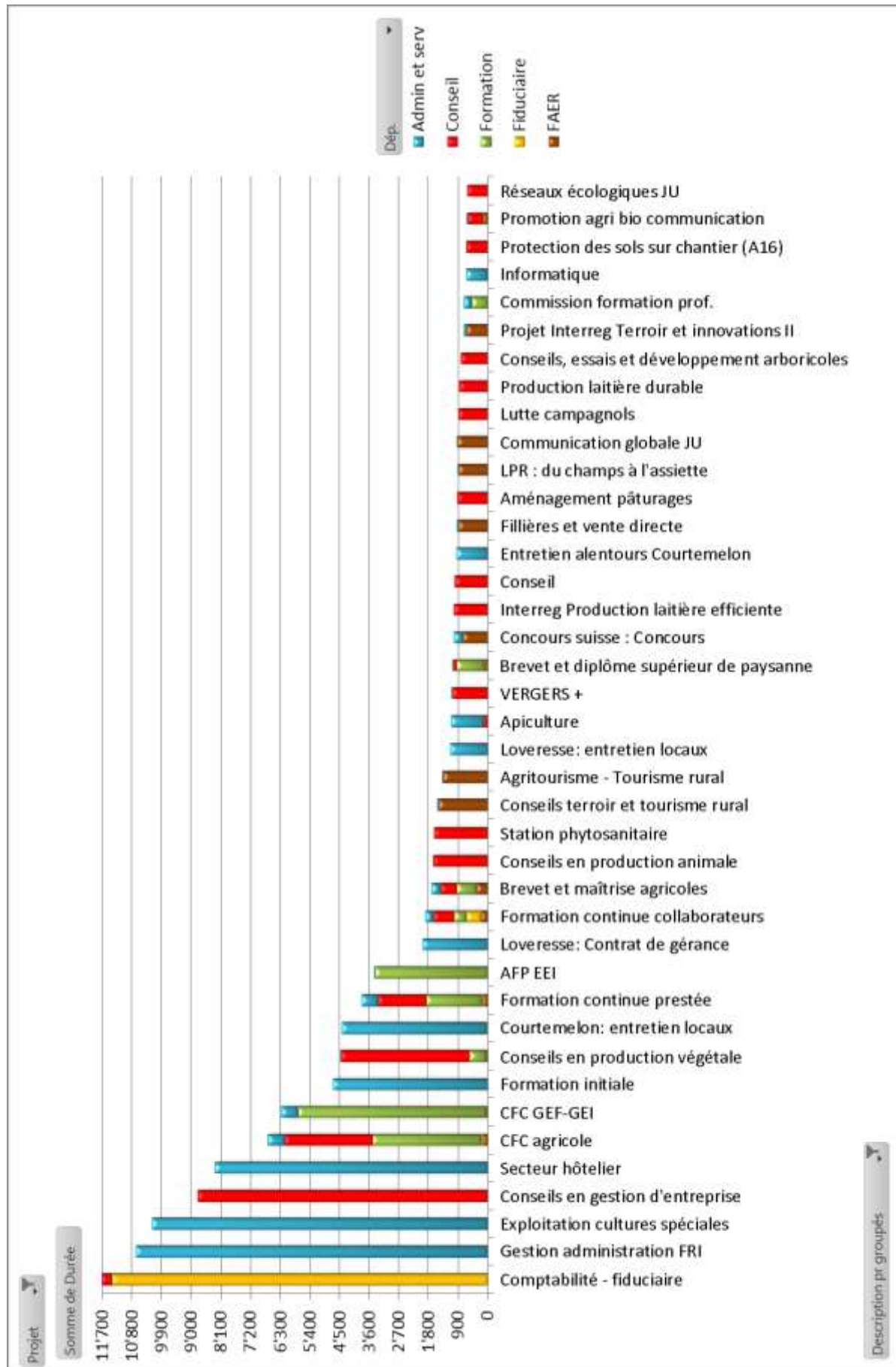
PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					Total
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	
4000	Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion		11'392		349		11'740
7000	Gestion administration FRI		16	2		10'641	10'659
7300	Exploitation cultures spéciales			3	24	10'163	10'190
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			26	8'758		8'784
7200	Secteur hôtelier			18		8'253	8'271
1100	CFC agricole	166	37	3'307	2'659	494	6'662
1200	CFC GEF-GEI	58		5'708		500	6'265
7021	Formation initiale					4'704	4'704
2205	Conseils en production végétale	61		491	3'906	2	4'460
8000	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion			54		4'372	4'426
1700	Formation continue prestée	142	29	1'704	1'457	496	3'828
1250	AFP EEI			3'404		49	3'452
8110	Loveresse : Contrat de gérance					1'985	1'985
7020	Formation continue collaborateurs	211	435	377	636	237	1'896
7020	Formation continue collaborateur	211	435	377	636	237	1'896
1500	Brevet et maîtrise agricoles	347		588	489	274	1'698
2100	Conseils en production animale			9	1'646		1'655
2400	Station phytosanitaire				1'611		1'611
3900	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	1'478		1		45	1'523
3700	Agritourisme - Tourisme rural	1'340			22	12	1'373
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			6		1'119	1'125
2135	Apiculture	1		2	118	982	1'102
2310	VERGERS +				1'073	12	1'085
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	106		835	105	18	1'063
3300	Concours suisse : Concours	752		14		273	1'038
2150	Interreg Production laitière efficiente				1'017		1'017
2000	Conseil				988		988
8010	Entretien, aménagement, par expl hort.					942	942
3520	Filières et vente directe	888				43	931
2210	Aménagement pâturages				931		931
3465	LPR : du champ à l'assiette	884				35	919
3525	Communication globale JU	904				11	915
2270	Lutte campagnols				877		877
2140	Production laitière durable			1	863		864
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				820		820
3910	Projet Interreg Terroir et innovations II	641				83	724
1400	Commission formation professionnelle			491		225	716
7060	Informatique			27		631	658
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				642		642
560	Promotion agri bio communication	159			449	12	621
2240	Réseaux écologiques JU				620		620

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					Total
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	
2292	Conseils en environnement				552		552
7100	Relations publiques - médias - communication	112		92	18	321	543
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			466			466
2630	Développement régional	57			401		459
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			442			442
3560	Campagnes thématiques	387				51	438
1150	AFP agropraticien			269	145	13	428
1300	AFP ASA			394			394
721	Secteur hôtelier prestations spéciales					383	383
1430	Examens CFC GEI			366		8	374
2290	Herb'ficiency				371		371
2220	Essais grandes cultures			11	351		362
3530	Foires et manifestations Supra JU	354					354
7110	Terrien interjurassien					348	348
1410	Examens CFC agricole			245	94		338
1210	CIE CFC GEI			289			289
3570	Internet et medias électroniques	265					265
3545	Diverses foires et manifestations JU	263					263
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique	71			175		246
3460	BS-JU	237			5		242
3480	Viande de cheval du Jura	210		6	18	5	239
2250	SolAirEau				195	1	196
1510	Commission de maîtrise agricole	24		137		24	185
3640	Divers foires et manifestations JUBE	150				7	157
3510	Coordination et Administration JU	115				41	156
1110	CFC Agr spéc agr bio	15		10	125	6	155
3504	Foire du Jura	124				28	152
7050	Agriviva					134	134
2620	Maîtrise des coûts de production - JAJ				132		132
1120	CIE CFC agricole			114		18	132
1440	Examens AFP EEI			118			118
1010	AQ-Formation		3	103		12	117
1600	Brevet fédéral de concierge			13	17	86	115
2160	Mesure de protection des troupeaux				112		112
1610	Brevet spécialiste équin			53	57		110
3710	Ecole à la Ferme Projet FSLC	96					96
1560	Commission Formation paysanne	7		84			90
1260	CIE AFP EEI			89			89
1710	Formation continue prestée - formateurs			86			86
1741	Formation continue prestée FAS Spitex			84			84
3500	Marché-Concours Saignelégier	80					80
1712	Accompagnement stagiaires externes			75			75
1770	Formation continue prestée - Mandats			29	37		66
3490	Filière Laitière- CREALAIT	44				16	60
2710	Couverts végétaux				60		60
3920	Concours Maroc	35				20	55

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3600	Produits terroir DBR	44				1	45
252	Projets qualité du paysage Jura bernois				41		41
3450	Parc Chasseral	41					41
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				37	4	41
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			40			40
1720	Formation Sol-Air-Eau				37		37
3463	PHR Bâle	36					36
3330	Milan expo 2015	29				6	35
3310	Concours suisse : Marché			9	25		34
1420	Examens AFP agropraticiens			28	3		31
2610	Mise en valeur des données comptable				24		24
2230	Erosion des sols				22		22
2244	Projets qualité du paysage JU				21		21
7120	Centre de documentation					20	20
3350	Locfood Interreg IV	8				6	14
3711	Ecole à la Ferme Projet BS-JU	9					9
1731	Formation continue prestée - Apiculture				5	4	9
3506	Foire de Chindon	9					9
2320	Concours interJU des eaux de vie				9		9
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	8					8
256	Journée CH cultures Bio				8		8
<b>Total général</b>		<b>10'966</b>	<b>11'911</b>	<b>20'713</b>	<b>33'155</b>	<b>48'172</b>	<b>124'917</b>

**Figure 17**

Analyse des activités de la FRI en 2016 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.



**Tableau 32***Conseil de Fondation au 31 décembre 2016.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	<b>Darbellay</b>	Michel	Corban JU		CJA - JU profession
Monsieur	<b>Gerber</b>	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Madame	<b>Riesen</b>	Maurane	Sonceboz BE		Canton BE
Monsieur	<b>Jeannerat</b>	Philippe	Epauvillers JU		CJA - JU profession
Monsieur	<b>Kohli</b>	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	<b>Lachat</b>	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Monsieur	<b>Leuenberger</b>	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	<b>Balmer</b>	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	<b>Saucy</b>	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	<b>Erard</b>	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	<b>Schlüchter</b>	Claude	Delémont JU		Canton JU
Madame	<b>Tschanz</b>	Ariane	La Cibourg BE		Canton BE
Monsieur	<b>Lachat</b>	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	<b>Zaugg</b>	Urs	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	<b>Girardin</b>	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	<b>Bourquin</b>	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	





**Tableau 33***Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2016.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>
Madame	<b>Bandelier</b>	Sophie	2853 Courfaivre
Madame	<b>Lécho</b>	Cyrielle	2534 Orvin
Sœur	<b>Rasoamiamanana</b>	Marguerite	2926 Boncourt
Madame	<b>Raval</b>	Floriane	2902 Fontenais
Madame	<b>Donzé</b>	Viviane	2345 Les Breuleux
Madame	<b>Droz</b>	Cindy	2857 Montavon
Madame	<b>Kämpf</b>	Valérie	2723 Mont-Tramelan

**Tableau 34***Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2016.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>
Madame	<b>Amstutz</b>	Florence	2612 Cormoret
Madame	<b>Bourdin</b>	Indiana	2710 Tavannes
Madame	<b>Crevoisier</b>	Lalaina	2823 Courcelon
Madame	<b>Da Cruz Andrade Fonseca</b>	Susana Maria	2503 Bienne
Madame	<b>Droz</b>	Séverine	2603 Courtelary
Madame	<b>Hennequin</b>	Rachel	2943 Vendlincourt
Madame	<b>Laager</b>	Jennie	2824 Vicques
Madame	<b>Neth</b>	Cindy	2504 Bienne
Madame	<b>Rais</b>	Morgane	2800 Delémont
Madame	<b>Sangsue</b>	Yasmina	2952 Cornol
Madame	<b>Thiévent</b>	Molly	2363 Les Enfers
Madame	<b>Tschan</b>	Cynthiy	2710 Tavannes
Madame	<b>Vallat</b>	Megan	2900 Porrentruy
Madame	<b>Voirol</b>	Tania	2853 Courfaivre
Madame	<b>Willemin</b>	Cindy	2800 Delémont

**Tableau 35***Lauréats AFP Agropaticien 2016.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	<b>Charmillot</b>	Nolan	2824 Vicques
Monsieur	<b>Holzer</b>	Marc	2832 Rebeuvelier
Monsieur	<b>Laville</b>	Maxime	2906 Chevenez
Monsieur	<b>Oppliger</b>	Sébastien	2316 Les Ponts-de-Martel
Monsieur	<b>Passera</b>	Jeffrey	2616 Renan
Monsieur	<b>Thiévent</b>	Anthony	2887 Soubey
Monsieur	<b>Wüthrich</b>	Nicolas	2738 Court

**Tableau 36***Lauréats CFC Agriculteur 2016.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	<b>Bandelier</b>	Germain	2853 Courfaivre
Monsieur	<b>Bircher</b>	Timothée	2340 Le Noirmont
Monsieur	<b>Bögli</b>	Julien	2720 Tramelan
Monsieur	<b>Bögli</b>	Xavier	2762 Roches
Monsieur	<b>Boillat</b>	Célien	2855 Glovelier
Monsieur	<b>Boillat</b>	Quentin	2338 Les Emibois
Monsieur	<b>Bourquard</b>	Alan	2888 Seleute
Madame	<b>Cattin</b>	Céline	2952 Cornol
Monsieur	<b>Cattin</b>	Noé	2942 Alle
Monsieur	<b>Cerf</b>	Dany	2873 Saulcy
Monsieur	<b>Cerf</b>	Evan	2888 Seleute
Monsieur	<b>Chaignat</b>	Benjamin	2947 Charmoille
Monsieur	<b>Choulat</b>	Didier	2905 Courtedoux
Monsieur	<b>Fleury</b>	Christian	2822 Courroux
Madame	<b>Freudiger</b>	Aurane	2738 Court
Madame	<b>Gerber</b>	Eugénie	2900 Porrentruy
Monsieur	<b>Gumy</b>	Jean-François	2714 Les Genevez
Madame	<b>Gyger</b>	Stéphanie	2762 Roches
Monsieur	<b>Hasler</b>	Kevin	2720 Tramelan
Madame	<b>Heim</b>	Claudia	2748 Souboz
Monsieur	<b>Jolidon</b>	Valentin	2853 Courfaivre
Monsieur	<b>Leiser</b>	Valentin	2823 Courcelon
Monsieur	<b>Lerch</b>	Christian	2942 Alle

Monsieur	<b>Linder</b>	Patrick	2350 Saignelégier
Monsieur	<b>Monnier</b>	Christian	2534 Orvin
Monsieur	<b>Montavon</b>	Alexandre	2854 Bassecourt
Madame	<b>Parriaux</b>	Déborah	2350 Saignelégier
Monsieur	<b>Rey</b>	Hannes	2732 Saicourt
Monsieur	<b>Richard</b>	Sylvain	2953 Fregiécourt
Monsieur	<b>Rivello</b>	Grégory	F-68480 Kiffis
Monsieur	<b>Schneider</b>	Robin	2903 Villars sur Fontenais
Madame	<b>Schönenberg</b>	Nadia	2610 Mont-Soleil
Monsieur	<b>Von Däniken</b>	Christophe	2826 Corban
Monsieur	<b>Wenger</b>	Luca	2829 Vermes
Monsieur	<b>Wüthrich</b>	Loïc	2852 Courtételle
Madame	<b>Zeller</b>	Aurélié	2732 Saicourt
Madame	<b>Glatz</b>	Justine	2942 Alle
Monsieur	<b>Wipfli</b>	Reto	2863 Undervelier

**Tableau 37**

*Lauréates Brevet fédéral de paysanne 2016.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>
Madame	<b>Droz</b>	Laetitia	2345 Le Peuchapatte
Madame	<b>Vuillaume</b>	Mélina	2908 Grandfontaine
Madame	<b>Barben</b>	Aline	2300 La Chaux-de-Fonds
Madame	<b>Eschler</b>	Véronique	2114 Fleurier
Madame	<b>Petitpierre</b>	Laetitia	2117 La Côte-aux-Fées

**Tableau 38**

*Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2016.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>
Monsieur	Mornod	Christophe	2733 Pontenet
Monsieur	Lötscher	Michel	2813 Ederswiler
Monsieur	Chopard	François	2400 Le Prévoux

**Tableau 39***Lauréats Brevet fédéral agricole 2016.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>
Monsieur	<b>Habegger</b>	Joël	2712 Le Fuet
Monsieur	<b>Tschanz</b>	David	2515 Prêles
Monsieur	<b>Von Bergen</b>	Pascal	2735 Champoz
Monsieur	<b>Queloz</b>	Valentin	2364 St-Brais
Monsieur	<b>Quiquerez</b>	Robin	2908 Grandfontaine
Monsieur	<b>Roy</b>	Benjamin	2900 Porrentruy
Monsieur	<b>Sprunger</b>	Loïc	2362 Montfaucon

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction

Photos : Olivier Boillat, FRI et autres sources

Graphisme : Célien Milani

Concept et impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont







